

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA

# DE LA GROSSE-ÎLE- ET-LE-MÉMORIAL-DES-IRLANDAIS

*Plan directeur*



Photo de la page couverture :

*Hélène Boucher  
Parcs Canada*

*Avril 2001*



## AVANT-PROPOS

Le gouvernement du Canada s'est engagé à assurer la protection et la mise en valeur de notre patrimoine humain. En ma qualité de ministre responsable de Parcs Canada, il m'incombe de protéger l'intégrité de nos lieux historiques nationaux. En conséquence, je suis fière d'approuver ce plan directeur du lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais.

L'histoire de la Grosse Île doit être racontée aux Canadiennes et aux Canadiens. Cette ancienne station de quarantaine, qui est maintenant un lieu historique national, a été un témoin privilégié des grandes vagues d'immigration du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Dans le but de contrer les maladies épidémiques, des milliers de nouveaux arrivants qui, chacun à leur manière, allaient façonner le visage du Canada, ont dû séjourner dans cette petite île du Saint-Laurent avant de poursuivre leur route et de s'établir partout au pays.

La Grosse Île a été le théâtre du drame humain de milliers d'immigrants qui, partis d'Irlande en 1847, rêvaient d'un monde meilleur. Après une longue et éprouvante traversée, un bon nombre d'entre eux devaient y trouver leur dernier repos, victimes du typhus. La Grosse Île nous rappelle également l'extraordinaire générosité démontrée par la population à l'endroit des immigrants irlandais. Nombreuses ont été les familles canadiennes-françaises qui ont recueilli les orphelins alors que médecins, infirmiers et infirmières, religieux... se dévouaient sans relâche auprès des malades et des mourants.

S'inspirant en grande partie des recommandations transmises par le comité-conseil mis sur pied à la suite des consultations publiques tenues en 1992 et

1993, ce plan directeur contribuera à assurer l'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais et à orienter cet ambitieux projet de commémoration et de mise en valeur du patrimoine.

J'aimerais remercier plus particulièrement les membres du comité-conseil, soit Mmes Jean Burnet, et Marianna O'Gallagher ainsi que le regretté Jean Hamelin et le président, le Dr Larkin Kerwin, de nous avoir apporté leur aide. Je remercie en même temps tous ceux et celles qui nous ont fait part de leurs commentaires et suggestions.

La mise en valeur de la Grosse Île s'échelonne sur plusieurs années. Des partenaires du secteur privé et du secteur public ainsi que la population en général, seront invités à s'associer à sa réalisation aux côtés de Parcs Canada, notamment au chapitre du financement et de l'exploitation du lieu.

L'histoire de la Grosse Île nous interpelle aujourd'hui. La solidarité et la générosité envers l'autre, exprimées au-delà des différences d'origine, ne sont-elles pas des exemples saisissants des valeurs que nous partageons? L'histoire trop méconnue de ce lieu est porteuse de grandes leçons pour les générations actuelles et futures de Canadiens et de Canadiennes.

Le lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais est l'un des quelque 850 lieux historiques nationaux qui nous mettent en contact avec l'histoire de notre pays. En tant que lieux de commémoration de notre passé, ils contribuent de façon permanente à nous faire prendre conscience de notre identité nationale.



A handwritten signature in dark ink that reads "Sheila Copps". The signature is written in a cursive, flowing style.

Sheila Copps  
ministre du Patrimoine canadien



Lieu historique national du Canada  
de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais

PLAN DIRECTEUR

APPROBATION RECOMMANDÉE PAR :



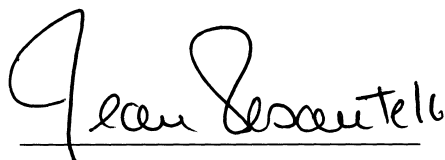
**Tom Lee**  
Directeur général  
Parcs Canada



**Christina Cameron**  
Directeur général  
Lieux historiques nationaux  
Parcs Canada



**Joe O'Brien**  
Directeur général  
Est du Canada  
Parcs Canada



**Jean Desautels**  
Directeur  
Unité de gestion de Québec  
Parcs Canada



**Laurent Tremblay**  
Directeur exécutif du Québec  
Parcs Canada



---

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
Origine et contexte du projet	1
Le plan directeur	3
- Quarantaine et santé publique	4
- 1847, l'année tragique	7
- L'immigration canadienne à Québec à l'époque de la station de quarantaine de Grosse-Île	10
<b>L'intégrité commémorative du lieu</b>	<b>13</b>
L'objectif de commémoration	14
Les ressources qui symbolisent ou caractérisent l'importance nationale de la Grosse Île	15
- L'île et ses paysages culturels	16
- Ressources culturelles <i>in situ</i>	17
- Ressources culturelles mobilières	18
Les messages d'importance historique nationale	18
- Messages destinés au public canadien	21
- Messages destinés aux visiteurs du lieu	21
- Les défis de la communication	22
Les autres valeurs patrimoniales du lieu	23
<b>Analyse de l'état actuel</b>	<b>27</b>
État de propriété et cadre juridique	27
État de l'intégrité commémorative du lieu	28
- État des paysages et des ressources culturelles de niveau 1	28
- Communication des messages d'importance historique nationale du lieu	34
Les infrastructures de services	35
L'environnement	37
- État général	37
- Impacts des activités passées et présentes sur l'île	38
Fréquentation et utilisation par le public	39
- Indices de fréquentation	39
- Aménagements et services	40
- Coopération	41
Le cadre touristique régional	41

---

<b>La conservation et la mise en valeur du lieu</b>	<b>43</b>
<b>Concept de conservation et de mise en valeur</b>	43
<b>Orientations et lignes directrices de gestion</b>	47
- Orientations visant à assurer l'intégrité commémorative du lieu	47
- Orientations relatives aux services aux visiteurs	61
- Orientations relatives aux infrastructures de services	63
- Orientations relatives aux installations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada	63
- Orientations relatives à la protection et à la valorisation du milieu naturel	64
- Orientations relatives à la fréquentation du lieu	65
- Orientations relatives à la gestion partagée du lieu	66
<b>Résumé de l'évaluation environnementale</b>	<b>67</b>
<b>Contexte</b>	67
<b>Approche méthodologique</b>	68
<b>Portée de l'évaluation environnementale</b>	68
<b>Conformité des orientations stratégiques du plan directeur</b>	68
<b>Identification des sources d'impacts et évaluation des préoccupations environnementales</b>	68
<b>Impacts cumulatifs</b>	69
<b>Stratégies d'atténuation</b>	69
<b>Conclusion</b>	70
<b>Conclusion</b>	<b>71</b>
<b>Remerciements</b>	<b>73</b>
<b>Annexe 1 : Rapports de recherche et autres ouvrages de référence</b>	<b>75</b>
<b>Annexe 2 : Priorités de conservation des ressources naturelles de la Grosse Île</b>	<b>81</b>

Photo de la page couverture :  
ANC, C-68842





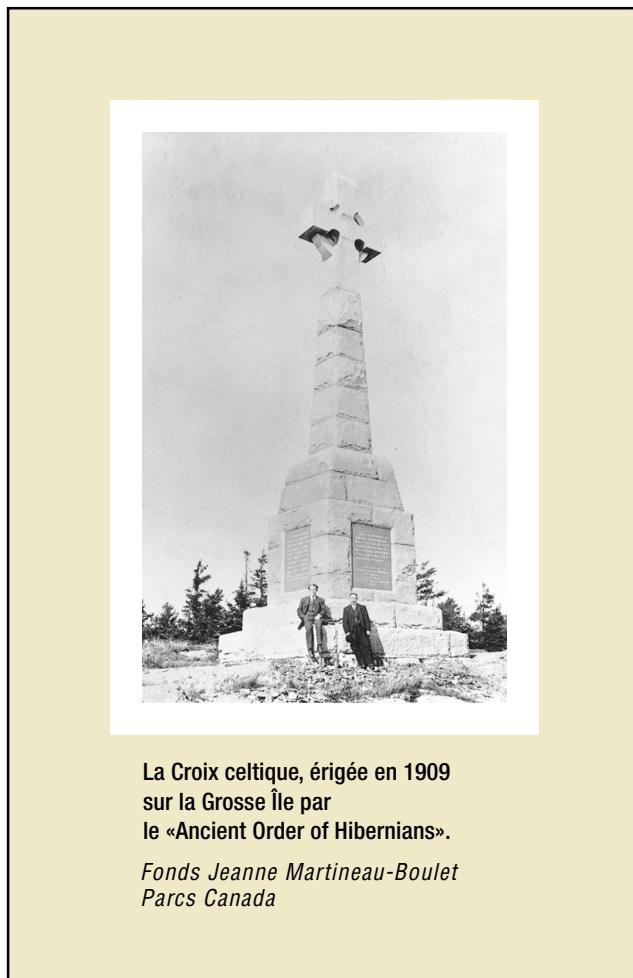
# Introduction

Le lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais est situé dans le haut estuaire du fleuve Saint-Laurent, à quelque 48 km en aval de Québec. L'importance de la Grosse Île dans l'histoire du Canada tient au rôle capital qu'elle joua dans la protection de la santé publique à titre de station de quarantaine du port de Québec, longtemps le principal point d'entrée des immigrants d'origine européenne au pays. En 1847, des milliers d'immigrants irlandais, fuyant les affres de la Grande Famine, périrent du typhus durant la traversée ou à leur arrivée sur les côtes canadiennes; plus de cinq mille d'entre eux furent inhumés sur l'île. Pour cette raison, la Grosse Île est considérée par d'aucuns, tant en Irlande qu'au sein de la diaspora irlandaise, comme une terre sacrée sur laquelle veille la Croix celtique, monument érigé en 1909 pour commémorer ce triste souvenir.

## Origine et contexte du projet

L'importance historique nationale de l'ancienne station de quarantaine de la Grosse Île a été reconnue pour la première fois, en 1974, par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC); cette reconnaissance devait conduire au dévoilement d'une plaque commémorative en 1980.

En 1984, suite à l'examen d'une étude thématique portant sur l'immigration au Canada ainsi que sur divers lieux potentiels pour illustrer ce thème, la Commission émettait l'avis que

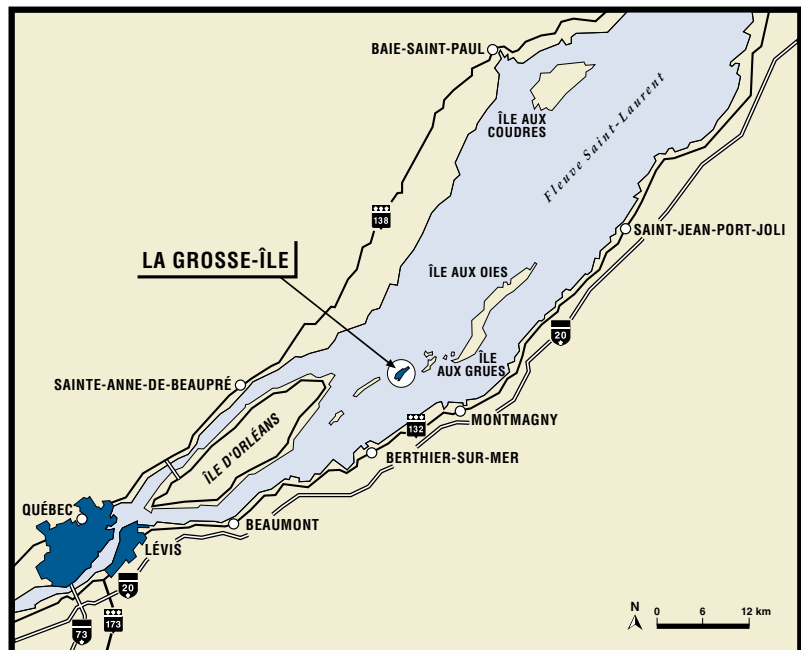


*« le peuplement du Canada grâce à l'immigration est un thème d'une grande importance historique nationale qui devrait faire l'objet d'une commémoration d'envergure ». La Commission ajouta en outre que « tenant compte du nombre et de la qualité des ressources in situ qui sont rattachées au thème de l'immigration, le ministre devrait penser à faire l'acquisition – en tout ou en partie – de la Grosse Île, afin d'y créer un parc historique national ».*

Le ministre accepta cette recommandation et proposa à Agriculture Canada, gestionnaire de l'île, de transférer à Parcs Canada les bâtiments et les terrains jugés d'intérêt patrimonial. En août 1988, les ministres de l'Environnement (alors responsable de Parcs Canada) et de l'Agriculture ratifièrent un protocole d'entente à cet effet.

Le projet prit son envol en 1989 avec l'élaboration d'une thématique de commémoration découlant des recommandations de la CLMHC de même que d'un énoncé d'objectifs<sup>1</sup>. En mars 1992, un document d'information<sup>2</sup> exhaustif fut rendu public dans le but de faire connaître à la population l'approche proposée par Parcs Canada pour préserver et mettre en valeur la Grosse Île à titre de lieu historique national. Le programme de consultation débuta au printemps 1992 avec la tenue d'auditions publiques à Montmagny, Québec et Montréal. À la suite de demandes de la communauté canadienne-irlandaise, d'autres rencontres publiques eurent également lieu au printemps 1993 à travers le pays. Un compte rendu complet des points de vue exprimés dans le cadre de l'exercice de consultation a été produit en 1994<sup>3</sup>.

En 1994, le ministre du Patrimoine canadien annonça son intention de mettre sur pied un comité-conseil qui proposerait à Parcs Canada des moyens susceptibles de donner suite aux multiples attentes et préoccupations exprimées lors des consultations. Le rapport du comité a été rendu public en 1996, en même temps que l'annonce ministérielle que le lieu porterait dorénavant l'appellation de « *lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais* ». Le rapport du comité-conseil<sup>4</sup> englobe quelque 75 recommandations portant sur divers aspects du projet, dont un bon nombre s'inspirent des commentaires et des suggestions recueillis dans le cadre des consultations publiques.



1. ENVIRONNEMENT CANADA – SERVICE DES PARCS, *LHN de la Grosse-Île – Thèmes et objectifs*, Région du Québec, Québec, février 1989, 24 p.
2. ENVIRONNEMENT CANADA – SERVICE DES PARCS, *LHN de la Grosse-Île – Concept de mise en valeur*, Québec, mars 1992, 87 p.  
ENVIRONNEMENT CANADA – SERVICE DES PARCS, *LHN de la Grosse-Île – Concept de mise en valeur – Supplément d'information*, Québec, 1992, 24 p.
3. PATRIMOINE CANADIEN – PARCS CANADA, *LHN de la Grosse-Île – Compte rendu du programme de participation du public*, Québec, mars 1994, 55 p. + annexes.
4. PATRIMOINE CANADIEN – PARCS CANADA, *LHN de la Grosse-Île, Rapport du comité-conseil*, Québec, août 1995, 12 p. + annexes.

---

## Le plan directeur

Les plans directeurs des lieux historiques nationaux exposent les orientations stratégiques à moyen et long termes qui ont été retenues pour préserver, mettre en valeur et utiliser ces aires patrimoniales. Chaque plan traduit en quelque sorte les engagements que prend le ministre responsable de Parcs Canada envers la population canadienne.

Le plan directeur exprime, à l'échelle d'un lieu en particulier, les politiques générales de Parcs Canada et tient également compte des points de vue et des suggestions du public. Les orientations exposées dans le plan sont directement reliées aux responsabilités essentielles qui incombent à Parcs Canada, c'est-à-dire d'assurer l'intégrité commémorative du lieu, d'offrir des services de qualité aux visiteurs et, enfin, de faire un usage judicieux des fonds publics. En somme, c'est à travers la mise en application des orientations des plans directeurs que Parcs Canada s'acquitte de ses devoirs envers les Canadiens.

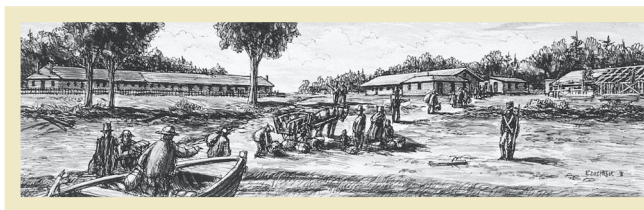
La loi créant l'Agence Parcs Canada, promulguée en décembre 1998, stipule que les plans directeurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux doivent être révisés tous les cinq ans et déposés devant le Parlement. On doit donc s'attendre à ce que ce plan, le premier à être produit pour le lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, soit révisé et mis à jour périodiquement.

Outre un bref rappel de l'histoire de la station de quarantaine de la Grosse Île, de la tragédie de 1847 et du phénomène de l'immigration au Canada au XIX<sup>e</sup> siècle, la première section du plan présente la notion d'intégrité commémorative ainsi que des extraits de l'énoncé qui en découle pour le lieu. La deuxième section instruit le lecteur de la situation actuelle, brossant un tableau succinct de l'état du lieu au regard de son intégrité commémorative et fournissant des informations factuelles relatives au statut juridique du lieu, à son utilisation, aux ententes de coopération existantes, au cadre touristique régional... La dernière section du plan expose le concept de conservation et de mise en valeur proposé pour répondre aux objectifs poursuivis et présente l'ensemble des orientations maîtresses qui guideront, sur un horizon d'une quinzaine d'années, les interventions futures de Parcs Canada en matière de gestion des ressources culturelles et environnementales, de communication des valeurs patrimoniales, d'offre de services aux visiteurs ainsi qu'en matière d'objectifs de fréquentation.

Essentiellement de nature stratégique, le plan directeur ne propose pas de programme de mise en oeuvre ou de plan d'action proprement dit, bien qu'il soit fait état, en conclusion, de la nature prioritaire de certaines interventions. C'est au niveau du plan d'affaires du lieu que seront confirmées ces priorités et que seront définis les paramètres budgétaires appropriés.

## Quarantaine et santé publique

- L'évolution de la station de la Grosse Île
- Les grandes épidémies
- Efficacité et modernité
- Le vingtième siècle



Évocation des premières installations, 1832

Illustration de Bernard Duchesne  
Parcs Canada, 1996

### L'évolution de la station de la Grosse Île

*Au cours de son existence, la station de quarantaine humaine de la Grosse Île a essentiellement eu pour mandat d'empêcher l'introduction de maladies contagieuses au Canada. Au fil des décennies, des événements de toute sorte ont ponctué l'histoire de la station, depuis son entrée en scène, en 1832, jusqu'à sa fermeture, en 1937, mais certaines conjonctures ont plus particulièrement façonné son évolution.*

### Les grandes épidémies

La station de la Grosse Île voit le jour dans un contexte tout à fait particulier. Depuis la fin des guerres napoléoniennes, un flot croissant de personnes quittent l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse pour refaire leur vie en Amérique du Nord. Vers 1830, cet exode représente, uniquement à Québec – de loin la principale porte d'entrée au Canada – une moyenne annuelle de 30 000 arrivants dont les deux tiers environ proviennent d'Irlande. Or cette immigration sans précédent sur le Saint-Laurent survient au moment où de grandes épidémies s'abattent sur l'Europe continentale mais aussi sur la Grande-Bretagne. La seconde pandémie de choléra (1827-1837) frappe l'Angleterre en 1831-1832; ce sont les migrants, dont les Irlandais qui s'embarquent souvent dans des ports anglais, qui transportent le choléra en Amérique.

L'arrivée annoncée du terrible fléau sur le Saint-Laurent incite les autorités coloniales à mettre sur pied une véritable station de quarantaine à la Grosse Île, sise en aval de Québec. Cette halte de sécurité est à nouveau confrontée au choléra en 1834, avant de

livrer bataille, en 1847-1848, à une épidémie plus meurtrière encore, celle du typhus, dont les principales victimes seront, une fois de plus, les immigrants irlandais. Cette ère d'épidémies virulentes prendra fin après une nouvelle attaque du choléra, en 1854.

Ces premières décennies d'existence de la quarantaine de la Grosse Île portent d'autres marques bien caractéristiques : gestion coloniale d'une émigration dite « britannique », donc sans véritable droit de regard canadien sur ce mouvement de population; fonctionnement de la quarantaine empreint de précipitation, d'improvisation et de tâtonnement; ignorance des causes, des modes de propagation et des traitements des maladies infectieuses; incapacité quasi chronique d'accueillir et de soigner de façon sécuritaire le large flot des migrants, surtout les malades. Ajoutons à ce canevas les longues traversées océaniques à bord de voiliers surchargés où se propagent les maladies infectieuses, et nous avons sous les yeux une situation explosive et hors de contrôle qui explique en partie le décès de milliers d'Irlandais à la Grosse Île en 1847.

Si l'histoire a perpétué le souvenir de cette période noire de la quarantaine laurentienne, elle n'a pas rendu justice, en revanche, à la face cachée du passé de la Grosse Île, ces nombreuses années consacrées à la recherche de l'efficacité et de la modernité en matière d'accueil des immigrants et de traitement des maladies contagieuses.

Dès les années 1850, mais bien davantage à partir de la Confédération de 1867, le gouvernement canadien élaborait une vaste politique d'immigration et de peuplement qui exigeait la mise sur pied d'un service de quarantaine fiable et opérant. La mémoire était encore imprégnée des catastrophes pas si lointaines et les leçons à tirer, bien apprises. Sur place, à la Grosse Île, le maître d'œuvre de cette relance de la quarantaine sera le docteur Frederick Montizambert, spécialisé en bactériologie et surintendant médical de la station de 1869 à 1899.

Montizambert fixa d'abord et de façon définitive le schéma d'occupation de l'île en s'assurant de l'absence absolue de contact entre les immigrants malades et les voyageurs en santé gardés sous observation. Puis, au fil des ans, des conjonctures migratoires et économiques ainsi que de ses budgets, il renouvela le parc immobilier de la station : hôpitaux, logements pour les voyageurs placés en quarantaine d'observation, résidences pour les employés, chapelles, etc. Il fit adopter de nouveaux règlements de quarantaine afin d'éliminer, autant que possible, les échappatoires et le laxisme des capitaines de navire.

Bien au fait des grandes découvertes scientifiques et médicales en matière de diagnostic, de traitement et même de prévention des maladies infectieuses, Montizambert soumit l'immigration à des contrôles de santé toujours plus stricts et efficaces au plan de l'ins-

pection, de la désinfection des bateaux, des passagers et des bagages, de la vaccination et du diagnostic, grâce aux analyses en laboratoire. Ces initiatives répondaient à des conjonctures nouvelles : mondialisation de l'immigration, multiplication des possibilités de transmission des maladies infectieuses, rapidité des traversées grâce aux navires à vapeur.

C'est d'ailleurs la prolifération de ces vapeurs et leur niveau de confort allant en s'accroissant qui amenèrent le surintendant à moderniser les structures d'accueil et d'hébergement des immigrants à Grosse-Île<sup>5</sup>. À la fin du siècle, et jusqu'à la Première Guerre mondiale, par exemple, des hôtels furent construits et conçus pour accommoder les trois classes de voyageurs qui, à cette époque, franchissaient l'Atlantique. Montizambert avait alors réussi à relever son grand défi : donner un nouveau sens à l'idée même de santé publique dans un contexte d'immigration tout en veillant à la célérité du service et au confort des immigrants.



En 1878, trois bâtiments servant d'hôpitaux dans l'est de l'île sont la proie des flammes. Le surintendant Montizambert convainc alors le gouvernement d'ériger, au même endroit, un hôpital moderne et spacieux spécialisé dans le traitement des maladies infectieuses. Construit en 1881, cet hôpital d'une centaine de lits fut à son tour dévasté par un incendie en 1968.

*D.A. McLaughlin  
Archives nationales du Canada (ci-après ANC), PA-148819*

5. La Grosse Île sera ainsi dotée de l'électricité à compter de 1902, soit plusieurs années avant l'électrification de nombreuses régions du Québec.

## Le vingtième siècle

De tels équipements et un niveau de service reconnu mondialement laissent présager une activité fébrile à la Grosse Île. D'autant qu'en ce début de siècle, l'immigration à Québec atteignait des sommets inimaginables : 100 000 nouveaux arrivants en 1910, 170 000 en 1912 et 225 000 en 1914! On prévoyait même ériger à la station un nouveau complexe hospitalier plus vaste et plus moderne, mais un concours de circonstances renversa rapidement la situation.

D'une part, la Guerre de 14 et, peu après, la Crise économique de 1929 firent chuter dramatiquement les statistiques d'immigration au Canada; d'autre part, les connaissances médicales dans le domaine de la microbiologie et des maladies contagieuses avaient accompli d'énormes progrès depuis le début du siècle. À compter de 1923, l'hôpital de la Grosse Île ne traitera plus que les infections graves telles que le typhus, le choléra ou la variole, maladies qui se feront par ailleurs de plus en plus rares; selon les conventions internationales sur la santé, les infections mineures et infantiles comme la diphtérie, la varicelle ou la rougeole ne nécessiteront plus, pour leur part, une mise en quarantaine. Le transfert, en 1923, de l'inspection des navires de Grosse-Île à Pointe-au-Père, en aval de Rimouski, conjugué à l'implantation de l'hôpital du Parc Savard (1907), à Québec, contribueront également au déclin de la station de la quarantaine de la Grosse Île. Celle-ci fermera définitivement ses portes en 1937.

Peu après la clôture de la quarantaine, durant la Seconde Guerre mondiale, la Grosse Île hébergea le Conseil des recherches pour la défense qui implanta sur l'île une station expérimentale visant le dévelop-

pement d'armes bactériologiques. On mit au point et on fabriqua plus particulièrement un vaccin contre la peste bovine et on entreprit des recherches poussées sur le bacille de la fièvre charbonneuse (anthrax). Après un arrêt momentané des expériences, la station reprit ses activités en 1951, les ministères de la Défense et de l'Agriculture poursuivant conjointement des recherches sur les moyens définitifs d'action contre une éventuelle attaque bactériologique sur le cheptel canadien.

En 1956, les installations de la Grosse Île passèrent entre les mains du ministère de l'Agriculture qui y installa sa division de pathologie vétérinaire, chargée d'étudier les maladies animales et de former son personnel. À compter de 1965, enfin, la Division des maladies contagieuses du même ministère choisissait également d'utiliser la Grosse Île comme station de quarantaine pour les animaux d'importation.



Hôpital du Parc Savard, à l'origine de l'hôpital du Christ-Roi à Québec

*ANC, PA-23209*

# 1847, l'année tragique

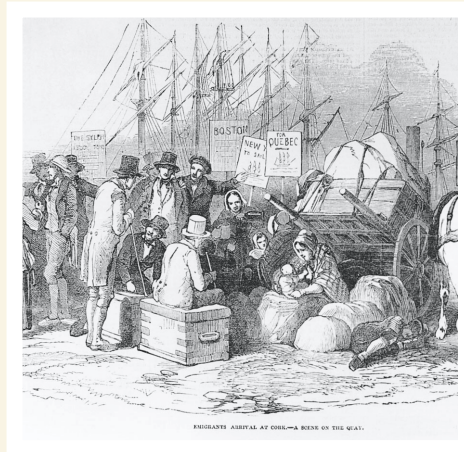
- La Grande Famine
- Le drame de la quarantaine
- Un bilan amer

## La Grande Famine

*Le lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais retrace et met en relief l'une des pages les plus sombres de l'histoire canadienne, soit la tragédie vécue par les immigrants irlandais en 1847, triste épisode qui devait laisser, dans la mémoire collective des Canadiens d'origine irlandaise, un douloureux souvenir.*

Émigrants irlandais en partance pour l'Amérique

*Illustrated London News, 10 mai 1851  
ANC, C-003904*



Les événements tragiques de 1847 à la Grosse Île sont associés à la Grande Famine qui frappa l'Irlande de 1845 à 1849. Ces années sont considérées comme l'une des périodes les plus marquantes mais également les plus traumatisantes de l'histoire irlandaise. Il est difficile de s'imaginer qu'en moins d'une décennie, la population de l'Irlande, alors forte de huit millions d'habitants, allait être réduite du quart. Plus d'un million de personnes succombèrent à la faim, à la maladie et à la malnutrition tandis qu'un million d'autres optaient pour l'émigration. De nos jours, la population de l'Irlande est toujours inférieure à ce qu'elle était en 1841.

Cette Grande Famine atteignit son point culminant en 1847. Cette année-là, environ 100 000 émigrants quittèrent l'Europe à destination de Québec, la très grande majorité d'entre eux étant d'origine irlandaise. Affaiblis par la famine et la malnutrition, entassés à bord de voiliers insalubres et mal adaptés au transport des personnes, les immigrants irlandais allaient devenir,

durant la rude traversée de l'Atlantique, des proies faciles pour la maladie, particulièrement le typhus et la dysenterie. Plus de 5 000 hommes, femmes et enfants périrent ainsi en mer ou avant d'être accueillis sur la Grosse Île.

La marée humaine de la saison 1847, compte tenu du typhus contagieux qu'elle véhiculait, créa, à Québec, une situation de crise. L'ampleur épidémique de la maladie à bord des navires d'émigrants laisse également deviner qu'une catastrophe pire encore allait s'abattre au même moment sur la station de quarantaine de Grosse-Île.

## Le drame de la quarantaine

Est-il besoin de préciser que la Grosse Île était fort mal équipée pour faire face à un tel flot de malades et de passagers soi-disant en santé? Ces derniers devaient être gardés sous observation sur l'île lorsqu'ils avaient été en contact avec des malades durant la traversée. Pour accueillir tous ces arrivants, le surintendant médical de la station, le Dr George M. Douglas, pouvait compter sur 200 lits pour les malades et environ 800 pour les passagers bien-portants. L'insuffisance de ces installations, tout comme le manque de personnel médical et infirmier, sauta aux yeux dès la mi-mai lorsque les quatre premiers vaisseaux d'émigrants forcés de jeter l'ancre devant la Grosse Île y débarquèrent 285 malades et plus de 1 200 autres personnes.



Le lazaret est le dernier témoin encore debout des événements de 1847 sur la Grosse Île.

*Fonds Pierrette Boulet  
Parcs Canada*

Ce déferlement de passagers sur l'île s'accroît à un rythme tel qu'à la fin mai, on retrouvait à terre quelque 1 300 patients entassés dans tous les bâtiments de la station. Pendant ce temps, sur les navires, un nombre égal de malades ne pouvaient être descendus à terre, faute de lits et d'abris. En tout, plus de 12 000 personnes étaient alors détenues sur l'île et la situation était anarchique. L'arrivée sur place de personnel médical supplémentaire et de centaines de tentes militaires ne parviendra pas à renverser ces conditions désespérées.

Il faudra attendre une campagne intensive de construction d'hôpitaux et d'abris supplémentaires pour enfin voir l'ordre et l'efficacité prendre lentement le dessus à la Grosse Île. Priorité fut donnée en juin et juillet au débarquement, au logement et au traitement des malades. Puis en août et septembre, les « bien-portants », parmi lesquels plusieurs tombaient malades et décédaient, furent à leur tour retirés des tentes malsaines. À l'extrémité est de l'île, on érigea à leur intention une douzaine de vastes baraques en planches.

Paradoxalement, c'est à la fin de la saison de navigation, au moment où le besoin ne s'en faisait guère plus sentir, que la quarantaine atteignit le niveau de service tant souhaité. De nombreux hôpitaux dans l'ouest de l'île pouvaient accueillir 2 000 patients pendant qu'à l'autre bout de la station, 300 convalescents et 3 500 bien-portants pouvaient être « confortablement » logés. Des cuisines, des lavoirs, des quartiers pour le personnel, des résidences et logements divers et bien d'autres bâtiments de services étaient aussi venus changer, graduellement mais radicalement, le visage de la Grosse Île au cours de ces terribles mois.



## Un bilan amer

Au début d'octobre 1847, avec la venue de la saison froide, les quelques centaines de malades encore hospitalisés à Grosse-Île furent progressivement évacués vers Montréal ou Québec. Le 21 de ce mois, tous les immigrants avaient quitté l'île, ce qui permit aux autorités de fermer officiellement la station le 3 novembre et de dresser un bilan de cette saison aussi meurtrière qu'exceptionnelle.

Au cours des six mois précédents, 398 navires avaient été officiellement inspectés à Grosse-Île. Environ 100 000 émigrants s'étaient embarqués pour Québec au cours de cette saison de navigation, mais plus de 10 000 d'entre eux n'avaient pu mettre le pied dans la cité de Champlain. Des 90 000 immigrants qui étaient débarqués à Québec – trois fois plus qu'en 1846 –, six arrivants sur sept étaient d'origine irlandaise.

Au chapitre des pertes de vie, le bilan était donc effarant : plus de 5 000 décès en mer et quelque 5 424 inhumations à la Grosse Île. Des milliers de morts s'ajouteront encore à Québec, Montréal et Kingston... Malgré l'ampleur du drame, l'été 1847 aura suscité un généreux élan de compassion et de solidarité sur les rives du Saint-Laurent; des cen-

taines d'orphelins irlandais seront en effet recueillis par maintes familles canadiennes-françaises qui les élèveront comme leurs fils et leurs filles. Le drame irlandais aura également donné lieu à des gestes quasi héroïques de zèle et de courage de la part des employés de la station qui, souvent au péril de leur vie, prêtèrent assistance et réconfort aux malades.

C'est en leur honneur ainsi qu'à la mémoire des victimes du drame irlandais de 1847 que le monument commémoratif de la Croix celtique fut érigé en 1909 sur la Grosse Île, sous l'initiative de l'Ancient Order of Hibernians. Cette très vieille société irlandaise tient encore, chaque année, son traditionnel pèlerinage du souvenir à la Grosse Île.

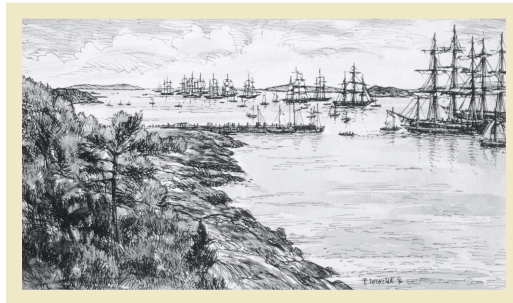


Cérémonie d'inauguration  
de la Croix celtique, le 15 août 1909

*Fonds Livernois  
Archives nationales du Québec à Québec  
(ci-après ANQQ)*

## L'immigration canadienne à Québec à l'époque de la station de quarantaine de Grosse-Île

- L'émigration coloniale (1832-1860)
- Une ère de transition (1861-1880)
- Une lente consolidation (1881-1900)
- Un mouvement interrompu (1901-1920)
- Les grands soubresauts (1921-1940)



Évocation du passage de la quarantaine  
durant l'été de 1847

Illustration de Bernard Duchesne  
Parcs Canada, 1996

*En 1832, lorsque est inaugurée la station de quarantaine humaine de Grosse-Île, il y a à peine plus de 15 ans que le flux migratoire en provenance de la métropole britannique atteint au Canada un niveau significatif. C'est après 1815, en effet, au lendemain des guerres de Napoléon, que s'amorce véritablement l'émigration britannique vers les rives du Saint-Laurent. Révolution agricole et industrielle, chômage, difficultés socio-économiques et surabondance de population, tels sont les principaux moteurs qui propulsent alors Anglais, Irlandais et Écossais vers le Canada.*

*Envisagée avec, en toile de fond, les 105 années d'existence de la quarantaine de la Grosse Île (1832-1937), l'immigration canadienne à Québec peut être découpée en cinq périodes de référence.*

### L'émigration coloniale (1832-1860)

Trois traits distinctifs caractérisent l'immigration sur nos rives durant cette période. D'abord, pour reprendre les mots d'époque si révélateurs de la perspective de ce temps, le Canada vient alors en aide essentiellement à l'« émigration britannique »; les politiques, les subsides et les initiatives émanent en effet de Londres. Il faudra attendre le début des années 1860 pour assister à la mise en place d'une organisation visant à recruter des « immigrants ». Durant les années 1832-1860, Québec, la grande porte d'entrée du pays, accueille annuellement en moyenne près de 30 000 immigrants et ces derniers proviennent en très grande majorité des îles britanniques et d'Irlande.

En second lieu, cette période est marquée par la prépondérance de l'émigration de souche irlandaise, dont se réclament plus de la moitié des arrivants. Depuis les années 1820, nombreux sont les Irlandais qui quittent leur pays en raison de la paupérisation des cam-

pagnes, des exactions des *landlords* et des disettes répétées. La Grande Famine des années 1845-1849, associée à la destruction des cultures de pommes de terre, est particulièrement mémorable car elle a culminé dans la tragédie migratoire de 1847.

Enfin, non seulement cette immigration se situe-t-elle à l'époque des grandes épidémies qui s'abattent sur l'Amérique du Nord, mais elle en constitue en outre le véhicule. Ce sont les immigrants en partance des îles britanniques et d'Irlande qui propagèrent le choléra en 1832 (environ 6 000 victimes à Québec et à Montréal), en 1834 puis en 1854. L'épidémie de typhus qui fit des milliers de victimes en 1847 n'eut pas d'autre source : 100 000 émigrants, majoritairement des Irlandais fuyant la Grande Famine, transmirent malgré eux cette maladie contagieuse au pays via les entrepôts surpeuplés et infectés des lents voiliers insalubres.

## Une ère de transition (1861-1880)

Durant les années 1861-1880, l'immigration canadienne traverse une profonde mutation. Ce ne sont pas tant les chiffres qui témoignent des changements, car environ 5 000 immigrants débarquent annuellement à Québec durant ces deux décennies contre 30 000 à la période précédente. La Grande-Bretagne fournit une bonne part des arrivants, près de 60 %. Les Irlandais sont maintenant minoritaires; ils sont davantage attirés par les États-Unis ou la révolution industrielle réclame une armée de bras.

Au plan des nationalités migrantes, deux phénomènes retiennent l'attention durant ces années. D'abord, la forte immigration scandinave (30 % des arrivants), puis, à partir des années 1870, le début de la diversification ethnique. Déjà des Russes, des Belges, des Italiens, des Islandais et autres mettent pied au pays, amorçant un mouvement qui ira sans cesse croissant.

Vers les années 1880, les immigrants débarquant à Québec sont accueillis au Bassin Louise.

*ANC, PA-20861*



À Québec, durant cette période, l'immigration canadienne témoigne d'une remontée des arrivants britanniques; cette hausse est liée aux efforts de recrutement et de propagande du gouvernement canadien dans les îles britanniques après 1867. En outre, les grandes lignes de bateaux à vapeur qui transportent les immigrants sont britanniques et elles desservent les grands ports du Royaume-Uni et d'Irlande.

À cette époque, quelque 26 800 personnes, en moyenne, débarquent à Québec chaque année; ce n'est guère plus qu'à la période précédente. Outre les Britanniques, on note la venue de nombreux Scandinaves et Européens continentaux; une percée s'effectue aussi chez les peuples du Moyen-Orient.

Bon an mal an, environ 50 à 70 % des immigrants débarqués à Québec prennent toutefois le chemin des États-Unis.

Au cours de cette période, surtout après la Confédération de 1867, le gouvernement canadien prend en charge à la fois le recrutement des immigrants et la promotion du pays à l'étranger. Des bureaux d'immigration ouvrent leurs portes en Grande-Bretagne, en Irlande et sur le continent européen. Au Canada même, une politique d'accueil et d'aide aux arrivants est progressivement mise sur pied. Des centres d'accueil sont implantés dans les principales villes du pays. Pour attirer de nouveaux habitants, le gouvernement mise beaucoup sur le chemin de fer, l'ouverture des territoires de l'Ouest et l'assistance des nouvelles compagnies de transatlantiques à vapeur.

## Une lente consolidation (1881-1900)

De plus en plus, les immigrants indigents ou pauvres sont remplacés par des cultivateurs prospères. Ces derniers sont attirés par les vastes terres du Manitoba et du Nord-Ouest. D'ailleurs, à la fin du siècle, le Canada réussit à retenir au pays une plus forte proportion d'arrivants, soit presque 70 %.

Québec demeure alors, et de loin, la principale porte d'entrée canadienne. Vers 1885, en conjonction avec le chemin de fer, de vastes installations d'accueil aménagées dans le port offrent aux arrivants toute la gamme des services modernes et rapides. Mais peu à peu au cours de ces années, des ports comme St. John (Nouveau-Brunswick) et Halifax viennent concurrencer Québec et participent, grâce au chemin de fer, à l'accueil des immigrants.

## Un mouvement interrompu (1901-1920)

Au Canada, le boom économique du début du siècle provoque une affluence d'immigrants sans précédent. Malgré une éclipse très marquée au cours de la Première Guerre mondiale, l'immigration des deux pre-mières décennies se chiffre à un niveau trois fois plus élevé que lors des années 1880-1900. Ce phénomène s'observe au port de Québec qui reçoit, chaque année, avant 1915, une moyenne de 92 000 arrivants.

La Grande-Bretagne fournit encore plus de 60 % de ces passagers grâce à un effort de recrutement incessant et efficace. Les Scandinaves et les Européens

de l'Ouest sont toujours bien présents, mais ce sont les Européens de l'Est qui s'imposent de plus en plus avec 16,3 % des arrivants. D'autre part, le Canada devient, à cette époque, le pays d'adoption d'un éventail toujours plus large d'ethnies. Elles proviennent de partout : Moyen-Orient, Australie, Afrique du Sud, Extrême-Orient, Antilles, Afrique du Nord, etc.

Durant ces années, le Canada multiplie ses portes d'entrée, y compris sur la côte du Pacifique. Québec demeure la destination principale des immigrants, mais son port ne voit plus débarquer que 48 % des nouveaux arrivants au pays.

## Les grands soubresauts (1921-1940)

Au début des années 1920, la Grande Guerre terminée, le mouvement migratoire reprend en direction du Canada. Mais la vague n'a plus la même force et, à compter des années 1930, elle vient se briser sur la longue période de la Crise économique. Le bilan statistique est catastrophique. Entre 1921 et 1932, quelque 123 000 immigrants, en moyenne, étaient venus chaque année au pays; de 1932 à 1941, les arrivages chutent à 15 000!

À Québec, le coup dur est double : d'une part, baisse très marquée du nombre de nouveaux venus accueillis mais, en même temps, chute spectaculaire du pourcentage des immigrants débarquant au pays. La Vieille capitale avait accueilli encore 45 % des arrivants au Canada de 1921 à 1932, mais, entre 1932 et 1941, cette part tombe à 26 %.

À l'échelle canadienne, les années 1921-1941 sont marquées par une baisse appréciable de l'immigration britannique. Pour la première fois, celle-ci ne constitue pas la majorité des arrivants (47 %). Le contingent asiatique ne regroupe que 1 % des im-



*Fonds Pierrette Boulet  
Parcs Canada*

migrants; il se manifestera davantage, toutefois, après la Deuxième Guerre mondiale. Pour l'heure, ce sont essentiellement les peuples de l'Europe orientale, centrale et occidentale qui battent la marche.

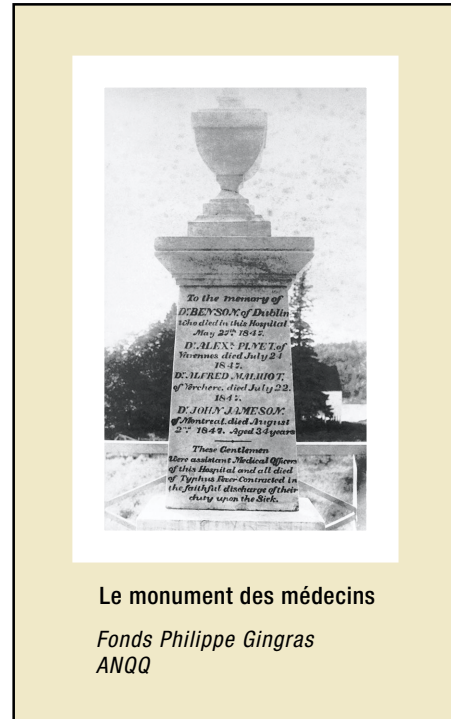
En dépit des attraits de son puissant voisin, des périodes de crise économique paralysantes, des conflits mondiaux et, pendant longtemps, du faible développement industriel du pays, le Canada aura, malgré tout, réussi à tirer son épingle du jeu sur le marché de l'immigration, des débuts du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'aube de la Deuxième Guerre mondiale. Un siècle et demi d'histoire au cours duquel la ville de Québec, contre vents et marées, aura accueilli près de 4,5 millions de personnes, dont bon nombre devaient prendre racine en terre canadienne et participer activement à l'essor de leur nouveau pays.

# L'intégrité commémorative du lieu

À titre d'organisme du gouvernement fédéral responsable de préserver et de mettre en valeur le patrimoine historique et culturel du pays, Parcs Canada a notamment pour mission :

- de favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration;
- d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux qu'il administre et, à cette fin, de les protéger et de les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources;
- d'encourager et d'appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur des endroits reconnus d'importance historique ou architecturale nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

Assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux figure donc au premier rang des objectifs fondamentaux de Parcs Canada. On dit d'un lieu historique national qu'il est dans un état d'intégrité commémorative lorsque les ressources qui symbolisent ou caractérisent son importance sont bien conservées et protégées, lorsque les motifs invoqués pour justifier son importance historique nationale sont clairement expliqués au public et lorsque ses valeurs



patrimoniales sont prises en compte par tous ceux qui peuvent exercer une influence sur le lieu.

Pour chaque lieu historique national, un énoncé d'intégrité commémorative est élaboré, qui définit l'objectif de commémoration du lieu, fait état des ressources en présence ainsi que de leur valeur et expose les messages qui doivent être communiqués au public. Cet énoncé est également utilisé pour évaluer, à l'aide d'indicateurs, l'« état de santé » du lieu et déterminer au besoin les mesures correctrices à prendre. Les pages qui suivent découlent de l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, produit en 1997<sup>6</sup>.

6. PARCS CANADA, *LHN de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais – Énoncé d'intégrité commémorative*, 1997, 56 p.

---

## L'objectif de commémoration

On entend par objectif de commémoration d'un lieu historique ce qui doit être spécifiquement commémoré en ce lieu. L'objectif de commémoration d'un lieu est étroitement lié aux particularités qui lui ont permis d'être reconnu d'importance nationale et qui justifient, en somme, sa raison d'être au sein du réseau des lieux historiques nationaux. C'est essentiellement à partir des recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, approuvées par le ministre, que l'objectif de commémoration d'un lieu peut être défini.

La Commission émet l'avis, en 1974, que la station de quarantaine de Grosse-Île revêt une importance historique nationale et recommande l'érection sur l'île d'une plaque commémorative. Dévoilée en 1980, la plaque rappelle les états de service de la Grosse Île en tant que station de quarantaine humaine (1832 à 1937) et plus particulièrement durant les grandes épidémies de choléra et de typhus qui ponctuèrent l'immigration au Canada dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1981, Parcs Canada inscrit le thème de l'immigration à l'intérieur du volet « histoire sociale » de son **Plan du réseau des lieux historiques nationaux**, plus spécifiquement à l'intérieur de la composante « politiques de peuplement ». Cette composante thématique fait partie de celles auxquelles le plan du réseau accorde la priorité la plus élevée.

En 1983, la Commission se dit d'opinion que l'immigration est l'un des thèmes les plus importants de l'histoire canadienne. L'année suivante, elle insiste à nouveau sur ce point : « *Le peuplement du Canada grâce à l'immigration est un*

*thème d'une grande importance historique nationale qui devrait faire l'objet d'une commémoration d'envergure* ». Compte tenu du nombre et de la qualité des ouvrages et bâtiments présents sur la Grosse Île, qui sont reliés au thème de l'immigration, la Commission suggère au ministre de se porter acquéreur de l'île « *afin d'y créer un parc historique national* ».

L'année suivante, la Commission émet néanmoins un avis sur la « *complexité évidente* » du thème de l'immigration et sur l'impossibilité de le commémorer « *de manière adéquate dans un seul lieu* ». Les commissaires recommandent alors de « *déterminer les sites qui présentent des concentrations appropriées de ressources subsistantes permettant l'interprétation de ce thème tout en tenant compte des périodes historiques et de la distribution géographique* ». Cet exercice est toujours en cours.

Suite aux consultations publiques de 1992-1993, la Commission est appelée à revoir la thématique commémorative du lieu. En novembre 1993, elle recommande « *que la commémoration de Grosse-Île vise principalement à relater toute l'histoire de l'expérience des immigrants au Canada au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fermeture de la station de quarantaine* », en mettant plus particulièrement l'accent sur la période qui précède la Première Guerre mondiale.

La Commission précise alors que « *l'expérience des Irlandais au cours des années tragiques d'épidémie et, en particulier, en 1847 constitue un aspect important et extrêmement évocateur de l'histoire de l'immigration au Canada pendant cette période. Pour cette raison, on devrait la mettre particulièrement en lumière dans la représentation du thème général de l'immigration de la Grosse Île. En outre,*

---

comme le lazaret, les monuments, les cimetières et les sépultures qui se trouvent sur l'île, notamment le "cimetière irlandais", sont considérés comme ayant une importance particulière, (...) il faudrait commémorer ces ressources de manière à refléter leur valeur intrinsèque ». Ces recommandations de la Commission reçoivent l'approbation ministérielle

En mars 1996, la ministre du Patrimoine canadien précise l'objectif de commémoration de Grosse-Île en annonçant que le lieu portera désormais l'appellation officielle de « lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais ». Le communiqué ministériel souligne que la Grosse Île a accueilli des dizaines de milliers d'immigrants placés en quarantaine et précise qu'en 1847, plus de 5 000 personnes, pour la plupart d'origine irlandaise, y ont péri. Par la même occasion, la ministre rend hommage au personnel de la station ainsi qu'aux familles adoptives qui ont accueilli et soigné les orphelins, notamment à la suite de l'épidémie de 1847<sup>7</sup>.

Enfin, à l'été 1998, la Commission émet l'avis que le Dr Frederick Montizambert, surintendant médical de la station de quarantaine de Grosse-Île au cours des trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, « revêt une importance historique nationale parce que, grâce à ses connaissances, à l'opiniâtreté de ses efforts et à sa foi dans cette science toute neuve qu'était la médecine préventive (microbiologie, épidémiologie, désinfection et vaccination), une nouvelle génération de stations canadiennes de quarantaine ont pu voir le jour et ainsi protéger les Canadiens contre les épidémies mortelles qui, à l'époque, sévissaient dans de nombreuses régions du monde ».

En fonction de ce qui précède, l'objectif de commémoration du lieu a été défini comme suit :

**Le lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais commémore l'importance de l'immigration au Canada, plus particulièrement via la porte d'entrée de Québec, du début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale.**

**La Grosse Île commémore en outre les événements tragiques vécus par les immigrants irlandais en ce lieu, principalement lors de l'épidémie de typhus de 1847.**

**La commémoration de ce lieu repose également sur le rôle que joua la Grosse Île de 1832 à 1937, à titre de station de quarantaine du port de Québec, longtemps le principal point d'arrivée des immigrants au Canada.**

## Les ressources qui symbolisent ou caractérisent l'importance nationale de la Grosse Île

Les ressources dont il sera ici question ont été reconnues comme symbolisant ou caractérisant l'importance historique nationale de la Grosse Île et sont dites de niveau 1.

Il s'agit essentiellement des paysages culturels, des ouvrages et bâtiments, des vestiges archéologiques ainsi que des objets de la collection qui sont associés à l'un ou l'autre des trois volets qui composent l'objectif de commémoration du lieu.

---

7. Dans le but de refléter les ajouts apportés à l'objectif de commémoration du lieu, une nouvelle plaque de la CLMHC, dévoilée en août 1998, a remplacé celle qui avait été installée en 1980. Outre la référence faite au rôle que joua la Grosse Île à titre de station de quarantaine, le texte de la nouvelle plaque met l'accent sur le phénomène de l'immigration au Canada via le port de Québec et souligne les événements tragiques vécus par les immigrants irlandais, principalement lors de l'épidémie de typhus de 1847.

---

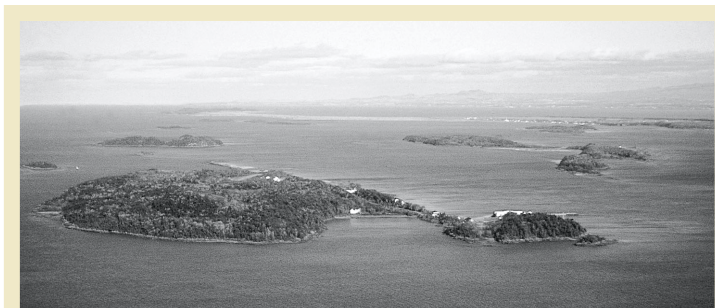
## L'île et ses paysages culturels

La Grosse Île est l'une des 21 îles qui forment l'archipel de l'Isle-aux-Grues, circonscrit entre l'île d'Orléans et l'île aux Coudres. La région de l'archipel a de tout temps été réputée difficile pour la navigation; les hauts-fonds, les cayes et les récifs de même que les étroits passages entre les îles et les zones propices au mouillage des navires sont demeurés virtuellement inchangés depuis des siècles.

D'une superficie de 185 hectares, la Grosse Île offre une physionomie qui, dans l'ensemble, a très peu évolué depuis l'époque où fut créée la station de quarantaine. La plus grande partie de l'île, dominée par des collines ou de hauts plateaux, est à l'état naturel et abrite des peuplements forestiers aux essences variées. Des zones intertidales ceignent toute l'île; les affleurements rocheux alternent avec les plages de sable grossier qui colonisent le fond des anses.

La morphologie de l'occupation spatiale de la Grosse Île remonte aux premières années de la station de quarantaine. La concentration des édifices et des équipements sur le littoral sud de l'île, établie dès le début des activités, a été conservée jusqu'à nos jours. La localisation du principal chenal de navigation de l'époque, le « passage de la Quarantaine », est sans doute à l'origine de cette disposition.

Les trois secteurs où se répartissaient les diverses fonctions associées à l'activité de quarantaine sont toujours perceptibles. À quelques modifications près, la route qui traverse l'île sur toute sa longueur correspond par ailleurs à celle qui fut tracée dans les premières années d'établissement. Les vestiges du quai est (dit d'en bas) et l'emplacement de l'actuel quai ouest (dit d'en haut) témoignent des modalités de fonctionnement instaurées au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.



Vue aérienne de la Grosse Île. On distingue nettement, au premier plan, la baie du Choléra à marée haute. Certaines des îles et îlots qui forment l'archipel de l'Isle-aux-Grues se profilent dans le lointain.

*Jacques Beardsell  
Parcs Canada*

Enfin, la présence de cimetières module la physionomie de l'île depuis les origines de la station.

Les nombreux édifices visibles sur l'île présentent un portrait plus récent, qui atteste les modifications majeures apportées aux installations au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Par conséquent, le paysage actuel reste peu évocateur de l'intense période d'activités qui régna sur l'île à l'époque des grandes épidémies.

Malgré les inévitables changements survenus, les paysages de la Grosse Île demeurent encore chargés d'authenticité et de sens. La présence des cimetières, l'architecture des bâtiments, leur agencement et la relation maintenue avec le fleuve confèrent au milieu une exceptionnelle capacité d'évocation du passé. Le maintien en usage de toponymes historiques, comme la « baie de l'Hôpital », la « baie du Choléra », le « cap Masson »... en est, s'il en fallait, une preuve convaincante.

Pour une description plus détaillée des paysages culturels et des points de vue les plus significatifs identifiés de niveau 1 sur l'île, on se reportera à l'énoncé d'intégrité commémorative.



---

## Ressources culturelles *in situ*

Au coeur de tout l'appareil mis en place pour l'accueil des immigrants à Québec, Grosse-Île constituait un équipement de premier plan dont l'infrastructure physique témoigne, d'une part, de l'accueil et des soins apportés aux immigrants et, d'autre part, du lieu de résidence du personnel de la station, les uns et les autres étant interreliés. À la manière d'une forteresse ou encore d'un complexe industriel, la station de quarantaine comprenait des infrastructures variées, rattachées tant à ses fonctions essentielles, comme la désinfection et l'hospitalisation des immigrants, qu'à des services de soutien, tels l'hébergement des employés et l'entreposage sous diverses formes. Toutes les ressources subsistantes de ces fonctions, qu'elles soient d'ordre architectural, archéologique ou ethnologique, sont reliées à l'un ou l'autre des thèmes de commémoration du lieu et sont considérées, de ce fait, de niveau 1.

Ces ressources témoignent de quelque cent cinquante ans d'occupation de l'île. Leur emplacement reflète la division du territoire linéaire en différents secteurs où s'ordonnaient les multiples fonctions associées à l'activité de quarantaine. À l'origine, c'est dans le secteur ouest de l'île qu'étaient accueillis, logés et soignés tous les immigrants débarqués à la station, sans égard à leur état de santé. À compter de 1848, cependant, seules les personnes saines gardées sous observation seront retenues dans ce secteur, les fonctions d'accueil, de logement et de désinfection accaparant la plus grande partie de cette zone jusqu'à la fermeture de la quarantaine humaine.

De tout temps, la partie centrale de l'île logea les administrateurs (civils ou militaires) et les employés de la station. Avec les années, cette vocation donna naissance à un village tout à fait typique.

En bas de l'île, enfin, dans le secteur oriental, s'implanta le volet hospitalier de la quarantaine à partir de 1848. À compter de cette époque, les cimetières catholique et protestant se fixèrent tout naturellement dans cette partie de l'île.

Au plan chronologique, si l'on excepte les constructions associées à l'époque plus récente de la quarantaine animale de la station de recherche d'Agriculture Canada, la majorité des édifices actuels correspondent aux dernières années de la station de quarantaine humaine et, plus particulièrement, à la période de réorganisation qui caractérisa le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. En corollaire, monuments et cimetières mis à part, seuls quatre bâtiments témoignent des premières décennies de la station, soit l'époque des grandes épidémies.

Il faut souligner en revanche que la Grosse Île recèle un potentiel de plus de 900 ressources archéologiques associées à l'immigration, à la tragédie de 1847 et à l'histoire de la station de quarantaine humaine, dont plusieurs remontent au XIX<sup>e</sup> siècle. Ces ressources culturelles sont surtout situées dans la partie sud de l'île, bien qu'on en retrouve ailleurs. Tout comme ceux qui sont déjà connus, les vestiges (restes de bâtiments et d'ouvrages, couches de sol et artefacts) non encore repérés, mais associés à l'objectif de commémoration du lieu, sont également considérés comme des ressources culturelles de niveau 1.

Enfin, on retrouve dans plusieurs bâtiments (édifice de désinfection, hôtels de première, deuxième et troisième classe, cuisine, lazaret), des graffiti apposés par les immigrants de passage à la station de quarantaine. Ces ressources sont également de niveau 1.

Pour une description détaillée de chacune des ressources culturelles *in situ* associées à l'objectif de commémoration du lieu, on se reportera à l'énoncé d'intégrité commémorative.

## Ressources culturelles mobilières

La collection de ressources culturelles mobilières renferme des objets anciens retrouvés sur le site, en particulier à l'intérieur de nombreux bâtiments, des artefacts mis au jour lors d'interventions archéologiques et des pièces acquises à l'extérieur de l'île. Les objets de la collection ethnologique se chiffrent à environ 5 000 unités et on compte plus de 175 000 artefacts archéologiques.

L'ensemble de la collection n'a pas fait l'objet d'un inventaire exhaustif et d'une évaluation afin d'en différencier, d'une façon précise, les éléments qui sont associés à l'objectif de commémoration du lieu. Un important travail de recherche sera nécessaire pour bien comprendre plusieurs objets et les associer à l'immigration, à la tragédie de 1847, aux installations de quarantaine humaine, aux immigrants et aux

employés de la station. En effet, nombre d'artefacts suscitent des interrogations et bien des objets, importants témoins de l'activité à la Grosse Île, restent à identifier et à comprendre<sup>8</sup>. Malgré tout, il est déjà possible d'identifier certaines pièces qui sont très évocatrices des thèmes de commémoration.

## Les messages d'importance historique nationale

Au lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, les messages d'importance historique nationale adressés au public s'articuleront autour des trois volets fondamentaux qui composent l'objectif de commémoration énoncé précédemment.

Entre 1832 et 1937,  
plus de 4 millions d'immigrants  
transitent par le port de Québec.

ANC, C-68842



8. Par exemple, une plaque de schiste ouvragée, mais sans aucune inscription, retrouvée dans le secteur de la baie du Choléra, peut-elle être associée au cimetière du centre voisin? Des plaques de fer blanc récupérées près de la remise pour l'ambulance sont-elles des plaques destinées aux monuments funéraires, à l'identification des cercueils, à la construction ou à la réfection des bâtiments?





---

## *Messages*

### *destinés au public canadien*

- Entre le début du XIX<sup>e</sup> siècle et la Première Guerre mondiale, le Canada a connu la plus importante vague migratoire de son histoire, alors que près de 4 millions d'immigrants empruntèrent la voie du Saint-Laurent pour s'établir en Amérique.
- La Grosse Île est intimement associée à la Grande Famine irlandaise alors qu'en 1847, plus de 5 000 immigrants, en grande majorité d'origine irlandaise, y décédèrent du typhus.
- Entre 1832 et 1937, Grosse-Île a joué un rôle capital dans la protection de la santé publique au Canada à titre de station de quarantaine du port de Québec, longtemps le principal point d'arrivée des immigrants au Canada.

## *Messages*

### *destinés aux visiteurs du lieu*

Pour mieux faire comprendre aux visiteurs du lieu les messages d'importance historique nationale énoncés précédemment, ces derniers seront développés autour des thèmes suivants :

#### **L'immigration :**

- le contexte national et international entourant l'arrivée des immigrants au Canada – les causes de l'immigration;
- les politiques gouvernementales d'émigration de la Grande-Bretagne avant 1867 et d'immigration du Canada après la Confédération;
- les modalités de recrutement et d'accueil des immigrants;
- les conditions de traversée de l'Atlantique au temps des grands voiliers et des bateaux à vapeur;

- le profil socio-économique et la diversité ethnique des immigrants ayant transité par le port de Québec;
- la contribution des immigrants à la société canadienne.

#### **L'immigration irlandaise et la tragédie de 1847 :**

- l'immigration irlandaise au Canada dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle;
- la Grande Famine irlandaise et les événements de 1847;
- l'historiographie de la Grande Famine dans la perspective d'histoire canadienne;
- la valeur symbolique de la Grosse Île pour la communauté canadienne d'ascendance irlandaise;
- le phénomène de l'adoption des orphelins d'immigrants.

#### **La station de quarantaine de Grosse-Île :**

- les grandes épidémies et le contexte de création de la station de quarantaine;
- l'accueil des immigrants; l'inspection des navires, l'examen médical des immigrants, les opérations de désinfection;
- les conditions de détention des passagers sous observation et d'hospitalisation des malades;
- les connaissances scientifiques et l'évolution de la quarantaine; les découvertes médicales de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la révolution médicale;
- les principaux aménagements et l'organisation spatiale de la station; l'apport capital du Dr Frederick Montizambert;
- le personnel de la station, l'organisation du travail, les conditions de vie; l'histoire du « village »;
- l'organisation logistique : le transport, les approvisionnements, les communications;
- les autres stations de quarantaine créées au Canada.

---

## *Les défis de la communication*

Les messages d'importance historique nationale reliés à l'objectif de commémoration du lieu sont à la fois étendus et complexes. La période commémorée – qui couvre plus d'un siècle d'activités – implique des phénomènes qui ont beaucoup varié et qui souvent suscitent encore de nombreux débats. De ce fait, la présentation des messages d'importance historique nationale à Grosse-Île fait naître un certain nombre de défis.

### **La nécessaire « périodisation »**

D'énormes différences caractérisent l'organisation de l'immigration et le fonctionnement de la quarantaine entre 1832 et 1937. Cela introduit évidemment le concept de « périodisation » dans la présentation des messages d'importance historique nationale. Ainsi, à l'ère des grandes épidémies et des difficultés de navigation qui ont marqué les premiers mouvements migratoires du XIX<sup>e</sup> siècle, s'oppose une période où les découvertes médicales et l'avènement de la navigation à vapeur transforment profondément le domaine de l'immigration. Par ailleurs, à la concentration ethnique en provenance d'Angleterre, d'Écosse, du pays de Galles et surtout de l'Irlande, se substitue progressivement une diversification des populations qui proviennent dès lors de tout le continent européen et dont les arrivages atteignent des sommets inégalés à l'aube de la Première Guerre mondiale.

Enfin, aux premières installations de la station de quarantaine marquées sous le signe de l'improvisation et de l'ignorance, succède une rationalisation des infrastructures d'accueil des immigrants qui débordent du cadre de la Grosse Île, au profit d'installations complémentaires qui s'implanteront au port de Québec, à Lévis (anse Tibbets) et à Pointe-au-Père. En ce sens, l'histoire de la quarantaine est marquée sous plusieurs aspects par l'évolution du phénomène de l'immigration dans le monde et plus particulièrement à Québec.

### **L'expérience humaine de l'immigration**

La présentation des messages d'importance historique nationale à Grosse-Île devra également mettre en lumière l'expérience humaine des immigrants. Quelle que soit la période étudiée, immigrer signifie « rite de passage » du connu vers l'inconnu, qui génère toute une gamme d'émotions occasionnées à la fois par les déchirements et séparations familiales et par la recherche de nouvelles solidarités et d'une vie meilleure.

### **Les limites de la représentativité des ressources culturelles *in situ***

L'évolution de la station de quarantaine place l'interprète en présence de nombreux aménagements (on en dénombre plus d'un millier) qui se sont sensiblement transformés au cours du siècle d'activités auprès des immigrants. Leur valeur de témoignage crée un certain dilemme : plus on avance dans le temps, plus les infrastructures de Grosse-Île se multiplient et se rationalisent et moins elles accueilleront d'immigrants, cédant le pas aux nouvelles installations aménagées dans le port de Québec, notamment. En corollaire, cette situation pose un défi supplémentaire : les installations encore debout sur l'île, issues pour la plupart de la dernière époque d'occupation, témoignent peu de la grande période d'activité de la station, qui coïncide avec les redoutables épidémies du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Malgré un nombre imposant de ressources culturelles dont plus d'une trentaine d'édifices à caractère patrimonial, le lieu historique national compte, par ailleurs, peu de ressources illustrant certaines facettes importantes de l'immigration (les causes de l'immigration, le transport des immigrants, le profil socio-professionnel et la composition ethnique, etc.) qui constituent un volet majeur de la commémoration sur l'île.

---

## L'historiographie et les causes de l'immigration

L'histoire de l'immigration comprend des aspects, telles les causes d'immigration, qui font encore l'objet de plusieurs interprétations chez les historiens. Ces sujets devront donc être abordés et présentés de façon à bien refléter l'ensemble du bilan historiographique, et ce, dans une perspective d'histoire canadienne.

## La station de Grosse-Île et le port de Québec

Si la Grosse Île n'a jamais constitué, à proprement parler, un point d'entrée pour les immigrants au Canada, il faut tout de même reconnaître qu'elle a fait partie des services d'accueil des immigrants relevant du port de Québec; elle en constitua surtout le jalon le plus important parmi d'autres aménagements situés soit à Québec, soit à Lévis ou encore plus bas dans le fleuve.

C'est également sous cet aspect que seront donc présentés les différents messages d'importance historique nationale à Grosse-Île. Le défi consistera, ici, à présenter une réalité qui appartient davantage au port de Québec. Le portrait des statistiques d'immigration s'inscrit entre autres dans cette perspective<sup>9</sup>.



## Les autres valeurs patrimoniales du lieu

Plusieurs ressources et autres valeurs, bien que n'étant pas reconnues d'importance nationale, n'en revêtent pas moins une signification historique pour le lieu.

Ces ressources et ces valeurs ont trait à la dimension paléohistorique de la Grosse Île, aux premières concessions et à l'exploitation agricole de l'île avant l'établissement de la station de quarantaine, à la présence des Forces canadiennes ainsi qu'à celle d'Agriculture Canada, aux liens qui rattachent l'île au milieu international, national et régional et, enfin, à la présence d'un environnement naturel remarquable.

## La dimension paléohistorique de la Grosse Île

La Grosse Île recèle des vestiges clairsemés de l'époque précédant la venue des Européens au Canada. Ces vestiges pourraient témoigner d'une fréquentation saisonnière ou occasionnelle par les autochtones, comme halte de voyage, pour la chasse à la sauvagine ou pour la pêche. Quelques objets lithiques ont ainsi été mis au jour, tels des éclats de taille, des fragments d'outils et une ébauche de pointe de projectile. Des fragments de deux vases de la période du Sylvicole ont aussi été récupérés.

Ces fragments de poterie amérindienne, retrouvés dans le secteur de l'édifice de désinfection, appartiennent à un vase typique de la tradition céramique des Iroquoiens du Saint-Laurent. Celui-ci daterait de la période comprise entre le début du XIII<sup>e</sup> et la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

*Jacques Beardsell  
Parcs Canada*

---

9. Dans l'état actuel des connaissances, il est possible de présenter aux visiteurs un portrait global des arrivées à Québec, mais très partiel de la fréquentation à Grosse-Île.

---

## Les premières concessions et l'exploitation agricole de l'île avant la station de quarantaine

Dès 1662, une première concession de la Grosse Île était accordée à Noël Jérémie, dit Lamontagne, sous le nom de l'île Patience. Cependant, au fil des transactions, les documents officiels établissent rapidement le toponyme de Grosse-Île. En 1681, l'île est propriété du sieur Bécard de Granville et elle restera dans cette famille jusqu'en 1753, au moment où Charles Vallée de Québec en fait l'acquisition. Il est alors fait mention de « terres défrichées », mais il semble bien qu'il n'existe encore aucun bâtiment sur l'île. De 1764 à 1816, la Grosse Île connaît plusieurs autres propriétaires bourgeois, plus intéressés, semble-t-il, par le « *droit de chasse et de pêche dans l'étendue de la ditte isle* » que par l'agriculture et la colonisation.

En 1816, Louis Gauvreau loue sa concession – qu'il avait acquise l'année précédente – à François Boutin et on apprend que des édifices, telles une maison et une grange, y sont déjà construits. En 1817, le notaire Louis Bernier de Château-Richer se porte acquéreur de l'île. En 1831, il passe un bail à ferme avec Pierre Duplain qui exploitait la Grosse Île au moment de l'expropriation en vue de la création de la station de quarantaine en 1832.

## La présence des Forces canadiennes (1942-1945, 1951-1956)

En 1942, dans le contexte d'une possible guerre bactériologique, le ministère de la Défense nationale réquisitionna l'île qui devint alors la

*War Disease Control Station*. Diverses expériences portant sur des virus et des vaccins, dans le but de contrôler les maladies animales que l'ennemi aurait pu introduire délibérément en Amérique du Nord, furent menées dans l'édifice de désinfection<sup>10</sup>. Le personnel fut hébergé dans les anciens hôtels de détention des immigrants. Une tour de guet fut érigée dans la partie nord-ouest de l'île tandis que l'ancien lazaret de 1847 fut relégué à un rôle de poulailler. En 1945, à la fin des hostilités, on ferma la station.

Cependant, en 1951, à l'époque de la guerre de Corée et de la guerre froide, les ministères de la Défense et de l'Agriculture réutilisèrent à nouveau les installations de la Grosse Île pour y mener conjointement de nouvelles recherches sur la guerre biologique dans le cadre du *Canadian Armament Research and Development Establishment (CARDE)*.

## La présence d'Agriculture Canada (station de recherche et de formation, quarantaine animale)

À compter de 1957, la division de Pathologie vétérinaire du ministère de l'Agriculture occupa la Grosse Île durant l'été pour y conduire des études sur les maladies animales et y former son personnel lors de stages pratiques de perfectionnement. Ces activités ont cessé en 1988, après qu'une partie du laboratoire de virologie ait été incendiée. Toujours sous l'égide du ministère de l'Agriculture, la division des Maladies contagieuses utilisa l'île à partir de 1965 comme station de quarantaine pour le bétail importé.

---

10. Sur ce sujet, voir l'étude de John Bryden, *Deadly Allies, Canada's Secret War 1937-1947*, Toronto, McClelland & Stewart, 1989, 314 p.



---

## Les liens au plan international, national et régional

Le lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais s'associe à un réseau international de commémoration des mouvements migratoires à travers le monde. Le lieu entretient ainsi des rapports thématiques étroits avec divers musées et centres d'interprétation en Grande-Bretagne et en Irlande qui présentent l'immigration britannique et irlandaise vers l'Amérique du Nord. Mentionnons le *Merseyside Maritime Museum* (Liverpool), le *Cobh Heritage Center* (Cork) ainsi que le *Irish-American Folk Center* (Omagh), où le rôle de la Grosse Île est spécifiquement évoqué. En outre, le *Famine Museum* de Strokestown, en Irlande, décrit les liens avec la Grosse Île à l'époque de la Grande Famine irlandaise.

En raison des aspects de sa thématique reliée à l'immigration et à la quarantaine humaine, la Grosse Île est en outre étroitement associée à divers personnages, lieux ou événements reconnus d'importance historique nationale et commémorant certains aspects de l'immigration au pays, dont le *quai 21* à Halifax, la *station de quarantaine de l'île Partridge* au Nouveau-Brunswick, *l'arrivée des Loyalistes à St. John* au Nouveau-Brunswick, *les esclaves américains cherchant refuge au Canada*, à Windsor en Ontario, *l'ancien ministre de l'immigration, Sir Clifford Sifton*, qui joua un rôle considérable pour promouvoir l'immigration au Canada, plus particulièrement dans l'ouest du pays, ainsi que la *gare du Canadien Pacifique* à Winnipeg.

Bien que la Grosse Île ait été pendant longtemps lieu interdit d'accès, il faut souligner l'apport important, au plan de la tradition régionale, de l'*Ancient Order of Hibernians* qui, depuis 1909, organise presque annuellement un pèlerinage sur l'île pour honorer la mémoire des victimes de la tragédie irlandaise de 1847.

Enfin, au plan du tourisme patrimonial, le lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais s'intègre à un ensemble de ressources patrimoniales situées sur la Côte-du-Sud, dont la Maison Taché et le Centre éducatif des migrations à Montmagny, le Musée maritime Bernier à l'Islet et le moulin de Beaumont.

## Un milieu naturel remarquable

Situés dans la zone de transition qui sépare les sections estuarienne et maritime du fleuve, la Grosse Île et l'archipel de l'Isle-aux-Grues forment la limite de l'aire de distribution de nombreuses espèces végétales. L'île offre plusieurs caractéristiques floristiques et écologiques tout à fait particulières : une grande diversité d'habitats, la présence de plus de 25 espèces arborescentes et la luxuriance de la végétation. On y a recensé 22 espèces qui figurent sur la liste des plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec, tandis que plusieurs autres espèces sont à la limite de leur aire de distribution.

L'intérêt pour la végétation de la Grosse Île remonte au moins à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des religieux ayant recueilli plusieurs plantes qui ont été conservées à l'herbier du musée de l'Amérique française. Par la suite, l'herborisation s'est poursuivie vers 1922 et 1935, avec le frère Marie-Victorin, et pendant les années 40, avec J. J. Sexsmith. Après son passage à la Grosse Île, Marie-Victorin écrira « *La Grosse Île constitue le front ultime de la pénétration de la flore estuarienne dans la section maritime et vice-versa* ».

En somme, les ressources naturelles de la Grosse Île telles que le relief, la forêt ainsi que la dimension fluviale et la végétation littorale jouent un rôle capital en ce qui concerne les paysages et rehaussent l'esprit du lieu.



# Analyse de l'état actuel



Le secteur ouest situé en bordure de la baie de l'Hôpital au début du XX<sup>e</sup> siècle

*Fonds Rose Dompierre  
Parcs Canada*

## État de propriété et cadre juridique

Dans la foulée de l'entente conclue entre Parcs Canada et Agriculture Canada en 1988, la majeure partie de la Grosse Île a été transférée au ministère du Patrimoine canadien. Agriculture Canada tenant toutefois, à l'époque, à conserver certaines installations jugées nécessaires à la poursuite éventuelle de ses opérations, plusieurs bâtiments et parcelles de terrain relèvent toujours de sa compétence alors que d'autres font l'objet d'une juridiction partagée. Cepen-

dant, compte tenu de la décision prise par Agriculture et Agroalimentaire Canada d'abandonner définitivement ses opérations sur l'île, les immeubles conservés par ce ministère seront bientôt transférés à Parcs Canada qui aura ainsi juridiction sur toute l'île.

En outre, une demande a été faite pour que le lieu soit annexé au décret sur les lieux historiques nationaux de façon à ce que certains articles de la *Loi sur les parcs nationaux* (remplacée en février 2001 par la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*) puissent s'appliquer à toute l'île<sup>11</sup>.

11. Les limites de la propriété de la Grosse Île s'étendent jusqu'à la limite moyenne des basses eaux.

---

## État de l'intégrité commémorative du lieu

Comme il a été défini au chapitre précédent, l'un des objectifs fondamentaux inhérents au concept d'intégrité commémorative est atteint *lorsque les ressources qui symbolisent ou caractérisent l'importance historique nationale d'un lieu sont conservées et bien protégées*. Dans un premier temps, nous dresserons donc un portrait de la situation actuelle en ce qui a trait **aux paysages et aux ressources culturelles** de niveau 1.

### État des paysages et des ressources culturelles de niveau 1

- Les paysages culturels
- Le patrimoine bâti
- Les ressources archéologiques
- Les ressources mobilières

#### Les paysages culturels

En dépit de la préservation des principales composantes du paysage d'époque de la Grosse Île et de son exceptionnel potentiel d'évocation du passé, la disparition progressive de plusieurs composantes significatives du paysage habité a résulté en une simplification des aménagements et du vocabulaire architectural<sup>12</sup>.

Certains aménagements plus récents, telles les installations de la station de quarantaine animale et du laboratoire de virologie, rendent compte davantage des dernières années d'occupation de la Grosse Île et nuisent à une juste perception des paysages culturels associés à l'objet de commémoration du lieu.

Par ailleurs, bien que perceptibles, les limites propres aux trois anciens secteurs d'occupation se sont estompées en même temps qu'une part importante des caractéristiques qui donnaient à chacun des secteurs sa spécificité. À la délimitation d'origine, se sont substituées avec le temps cinq unités de paysage distinctes : 1) la presqu'île ouest où sont concentrés les services d'accueil, les hôtels ainsi que la Croix celtique, le Mémorial et le cimetière des Irlandais; 2) une zone de transition représentée par le bloc d'en haut, le cimetière du centre et la chapelle anglicane; 3) les bâtiments restants du village et les installations modernes de la quarantaine animale; 4) les résidences d'employés, la centrale thermique et l'ancien laboratoire d'Agriculture Canada; 5) le lazaret et le cimetière de l'est.

Enfin, l'envahissement graduel et la croissance de la végétation ont entraîné une réduction appréciable de certains espaces autrefois « ouverts », une perte des relations visuelles qui s'établissaient entre des zones significatives ainsi qu'une atténuation de la présence de certains bâtiments, tout en limitant la compréhension des espaces et de leurs interrelations au cours de l'histoire.

Dans le but d'identifier les interventions à entreprendre pour protéger les paysages culturels significatifs de l'île et favoriser une meilleure lecture des lieux, un plan de protection et de valorisation du paysage a été réalisé en 1998-1999<sup>13</sup>. Ce plan s'inspire des principes et des orientations proposés dans l'*Étude du paysage de Grosse-Île* produite antérieurement<sup>14</sup>. Les principales orientations du plan de valorisation sont présentées au chapitre suivant qui porte sur la conservation et la mise en valeur du lieu.

---

12. À titre d'exemple, une perte du raffinement dans le traitement des seuils, consécutive à l'abandon ou à la transformation des clôtures et de leur portail, des allées d'entrée, des escaliers et des rampes, des galeries, des porches..., et ce, pour la majorité des bâtiments.

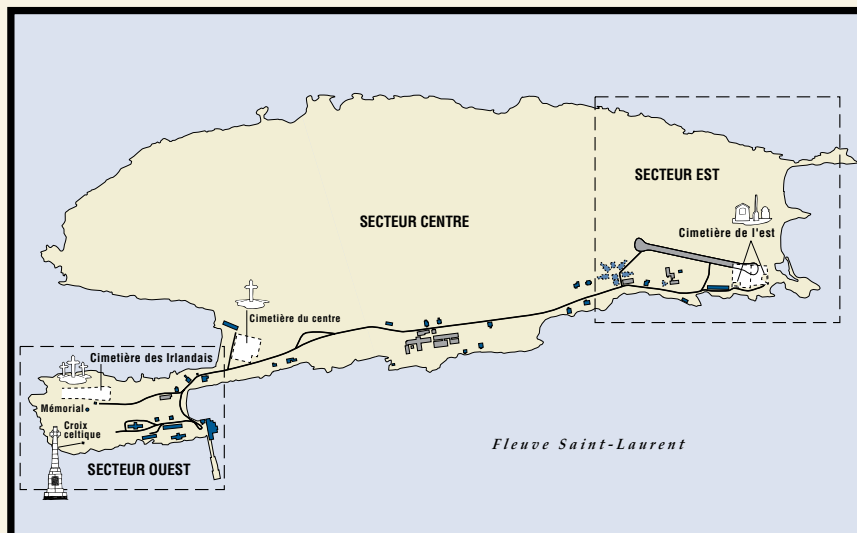
Parmi les paysages culturels de la Grosse Île, les cimetières comptent parmi les espaces les plus chargés de sens et leur remise en état s'est imposée comme une priorité.

### Le cimetière des Irlandais

C'est incontestablement le principal et le plus ancien lieu de sépulture de l'île puisqu'il remonte à 1832. Le cimetière abrite en réalité deux aires d'inhumation distinctes, soit une aire utilisée de 1832 à 1846, où les sépultures ont été mises en terre individuellement, ainsi qu'une aire de fosses communes dans lesquelles reposent les victimes de l'épidémie de 1847. Précédés d'une recherche historique et archéologique visant à mieux cerner les limites originelles du cimetière, des travaux de remise en état ont été amorcés en 1996 aux fins de dégager le périmètre du lieu, beaucoup plus vaste en fait que le terrain gazonné qui était entretenu traditionnellement. La partie ouest du cimetière a été débarrassée de l'épais couvert arbustif qui colonisait les lieux, de sorte que les visiteurs sont désormais mieux en mesure de saisir l'étendue réelle de l'aire de sépulture.

### Le cimetière du centre

Nous possédons relativement peu d'informations sur cette aire d'inhumation qui fut aménagée en 1867 et qui aurait été utilisée jusque vers 1881, au moment où les hôpitaux furent relocalisés dans la partie est de l'île. Jusqu'à tout récemment, le cimetière du centre occupait le site d'une platière humide envahie par une végétation dense et rien n'indiquait sa présence. Des interventions archéologiques ont permis de préciser



les limites de l'aire d'inhumation jadis ceinte de clôtures. Des travaux de débroussaillage et d'engazonnement, conjugués à la reconstruction de la clôture, auront par ailleurs permis de redonner au cimetière une apparence respectueuse de ses fonctions.

### Le cimetière de l'est

L'ancienne aire d'inhumation est aujourd'hui réduite à deux parcelles de terrain morcelées où se concentrent les stèles et monuments funéraires qui subsistent. Un tronçon de la piste d'atterrissage aménagée sur l'île empiète aujourd'hui sur l'aire d'inhumation. À l'été 1999, des interventions archéologiques ont permis de vérifier sur le terrain les limites du cimetière. Des travaux de remise en état, similaires à ceux qui ont été réalisés pour le cimetière du centre, sont prévus (voir le chapitre portant sur la conservation et la mise en valeur du lieu).

13. PARCS CANADA, *Plan de protection et de valorisation du paysage - LHN de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais*, Québec, mai 1999, 49 p. + annexes et cartes.
14. PRUD'HOMME, Chantal, *Étude du paysage de Grosse-Île*, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour Parcs Canada, Services d'architecture et de génie, Québec, 1995, 99 p. + annexe.

---

## Le patrimoine bâti

Un relevé d'état de l'ensemble des ressources architecturales de la Grosse Île, effectué en 1995, permet de porter un jugement global sur la condition des ouvrages et bâtiments. Ce relevé a également permis d'identifier les problèmes qui peuvent engendrer une détérioration des structures et d'établir la pertinence et le niveau des correctifs nécessaires à court terme. À l'exception de quelques édifices construits en béton ou en brique, les bâtiments de la Grosse Île sont tous en bois et généralement érigés sur des fondations de maçonnerie pour les plus anciens ou de béton pour les plus récents; on peut y lire, par les techniques utilisées et par leur conception, les grandes étapes de l'évolution de la station de quarantaine.

Toutes les constructions non restaurées ont subi et continuent de subir les attaques du climat et des éléments naturels; les parements extérieurs et les menuiseries non entretenues sont particulièrement sensibles à cet égard. En règle générale, les principales détériorations observées sont causées par des infiltrations d'eau, surtout au niveau des toitures, par les cycles de gel et dégel qui endommagent les fondations et, enfin, par les taux d'humidité trop élevés que l'on retrouve à l'intérieur des bâtiments insuffisamment ventilés, ce qui entraîne des problèmes sérieux de pourriture.

- **Interventions de sauvetage**

Au cours des dernières années, diverses interventions ont été entreprises pour les bâtiments les plus menacés dans le but de freiner le processus de dégradation et de préserver leur intégrité. C'est ainsi que plusieurs structures ont été stabilisées, soit par l'ajout de supports, soit par le remplacement d'éléments porteurs principaux. Les infiltrations d'eau sur plusieurs toitures

anciennes ont par ailleurs été temporairement contrôlées par l'ajout d'une imperméabilisation contemporaine, alors que les parements ont été étanchés par des interventions ponctuelles de colmatage ou d'obturation. Le mouvement des sols ou, parfois, l'affaissement dû à la dégradation des fondations avait rehaussé les remblais le long de certaines constructions; les bases de mur ainsi affectées par l'humidité ont été dégagées et les pièces structurales atteintes par la pourriture ont été remplacées. Le drainage des eaux de surface a par ailleurs été amélioré en modifiant les pentes de terrain. Pour contrer le taux d'humidité trop élevé de la plupart des espaces intérieurs, la ventilation naturelle a été accrue en utilisant des moyens simples et réversibles.

Exception faite de l'édifice de désinfection, de l'ancien atelier de charpenterie et de plomberie, de l'hôtel de troisième classe, du lazaret, de la chapelle catholique et du bureau de vaccination et d'examen médical, dont on a réalisé ou amorcé la restauration ou la réfection, les travaux exécutés jusqu'à présent sont à caractère provisoire. Ces interventions ont été réalisées dans le but d'assurer aux bâtiments patrimoniaux une certaine pérennité jusqu'à la prochaine étape, celle de la conservation ou de la restauration. Ce sont donc des matériaux contemporains qui ont été utilisés, et ce, dans une optique de réversibilité, puisque le but premier était d'interrompre le plus possible le phénomène de dégradation. Certains bâtiments, comme le laboratoire et le bureau de vaccination, ont par ailleurs fait l'objet de travaux d'aménagement intérieur de nature également temporaire, de façon à pouvoir répondre à des exigences fonctionnelles d'utilisation.

---

- **Condition actuelle**

Le relevé d'état de 1995 a permis de constater que les travaux temporaires ont été bénéfiques et même salutaires dans plusieurs cas. Sur la plupart des constructions, le processus de dégradation a été ralenti. Cependant, la nature étant ce qu'elle est, des travaux d'entretien et une surveillance constante restent de mise sur tous les bâtiments.

Avec le mouvement des sols qui modifie à la longue les pentes de terrain, les eaux de pluie ont encore tendance à se diriger vers les fondations plutôt que de s'en éloigner, et des vides sanitaires se retrouvent fermés sans ventilation. La végétation cherche à nouveau à coloniser le périmètre des bâtiments, ce qui contribue à maintenir l'humidité. En général, sur les murs extérieurs nord et est, les plus exposés aux intempéries, les revêtements en bois se sont dégradés.

Les fondations ont subi les conséquences des cycles de gel et dégel et accusent parfois certains problèmes. Presque toutes les fondations constituées d'un mur de béton périphérique présentent des fissures ou des bris. En général, les fondations sur pieux ou piliers de maçonnerie, qui permettent un meilleur drainage des eaux de surface, sont moins endommagées.

Des toitures d'origine en bardeau de cèdre qui avaient pu être conservées jusqu'à maintenant, comme celles du hangar relié à la résidence de l'officier des Travaux publics ou du hangar du surintendant, ont maintenant atteint la fin de leur vie utile. Sur la chapelle anglicane, le recouvrement de toiture en tôle qui avait été superposé au

matériau originel est maintenant dégradé et la toiture sous-jacente risque d'être endommagée. On note également la présence de quelques cheminées en brique qui ont commencé à se détériorer<sup>15</sup>.

Quelques constructions sont fortement affectées par l'eau; les eaux d'égouttement des deux versants de la toiture de la chapelle anglicane endommagent les contreforts, la base des murs ainsi que le mur de la tour du clocher. À la résidence de l'officier des Travaux publics, les infiltrations d'eau font pourrir la structure du toit du passage et ont endommagé la galerie de même qu'une section du carré<sup>16</sup>. Au presbytère catholique, le bas des murs des constructions annexes, à l'arrière, se dégrade et la poutre de rive du bâtiment principal est endommagée par la pourriture. Des sections de poutre de rive sont aussi sérieusement attaquées à la station Marconi et au hangar du surintendant.

Du fait que, dans le passé, certains bâtiments ont été endommagés par des infiltrations d'eau importantes, le processus de détérioration n'a pu être freiné malgré l'amélioration de la ventilation. Les espaces intérieurs de ces édifices accusent un taux d'humidité suffisamment élevé pour que s'y développent des champignons (le bloc « d'en haut », la résidence du médecin assistant...) et que les plâtres et autres finis intérieurs se décomposent sur place. Les vides sanitaires qui ne sont pas adéquatement ventilés (station Marconi, presbytère catholique, résidence du médecin assistant...) contribuent en outre au taux d'humidité excessif qui fait pourrir les structures. La situation sera corrigée lorsque des travaux majeurs pourront être entrepris.

- 
15. Par exemple, celle de la cuisine, dont la partie supérieure avait été recouverte lors des travaux de protection ou, encore, celles de l'hôtel de deuxième classe et de la résidence du médecin assistant, qui sont très ornementées et qui constituent des détails architecturaux importants à conserver.
  16. En vertu d'une entente avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, l'enveloppe extérieure du bâtiment fera l'objet, en effet, d'une remise en état complète : drainage du terrain, réparation des fondations et des murs extérieurs, réparations ponctuelles à la charpente, restauration des portes et fenêtres, réfection des toitures et reconstruction de la galerie.

---

## Les ressources archéologiques

De façon générale, les ressources archéologiques de la Grosse Île sont relativement bien conservées. Les vestiges de béton et de maçonnerie se révèlent dans un état très acceptable et plusieurs des vestiges de bois mis au jour avaient bien résisté au passage du temps.

Parmi les phénomènes naturels susceptibles de menacer l'intégrité des ressources, signalons l'envahissement du couvert végétal, l'alternance gel-dégel, le mouvement des eaux souterraines et l'érosion des pentes. Les impacts de l'occupation humaine actuelle sont pour leur part atténués par l'évaluation de chacun des projets, suivant la directive de gestion sur l'évaluation environnementale et la politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada. L'empiétement des véhicules, qui entraîne la compression des couches de sols et la fragmentation des artefacts, commande encore une attention particulière bien que des progrès substantiels aient été accomplis tant au plan des comportements que des aménagements. Un examen sommaire de la situation dans chacun des secteurs de l'île permet d'expliquer et de nuancer ces propos.

- **Le secteur ouest**

Le reboisement naturel, notamment au nord du cimetière des Irlandais, dans le secteur où s'élevaient deux abris pour convalescents à l'époque de la quarantaine, pourrait menacer l'intégrité des vestiges qui y sont associés. Souvent, les arbres et les arbustes, en occupant de plus en plus d'espace, poussent, soulèvent ou écrasent les vestiges; les racines traversent les couches de sol et se faufilent à travers les joints de maçonnerie, disloqués par le phénomène d'alternance gel-dégel. Au sud-est du cimetière, on peut observer la partie supérieure endommagée

d'un vestige de maçonnerie ainsi envahi par la végétation. Ce vestige est en outre exposé au gel, tout comme les murs de béton d'une glacière/caveau à légumes sise au nord-est de l'hôtel de troisième classe, qui semblent néanmoins, pour leur part, bien se maintenir.

Dans la zone située à l'ouest de la baie de l'Hôpital, une zone mal drainée à fond argileux peu perméable, le niveau de l'eau se trouve assez près de la surface du sol. Suivant les saisons, les précipitations et la température, l'eau monte et descend, provoquant notamment une variation des conditions d'humidité qui pourrait être nuisible à la conservation des vestiges enfouis dans la zone de fluctuation. Il semble toutefois que ce facteur joue de façon très inégale puisque si l'on y a mis au jour du bois très dégradé, on y a aussi observé du bois très bien conservé. Par contre le métal souffre beaucoup, en général, de l'humidité ambiante. Dans ce secteur, se trouvent entre autres le premier cimetière et les vestiges de bâtiments ayant servi à l'accueil et au séjour des immigrants.

Peu de vestiges semblent menacés par l'érosion. Des restes sis près du bord ou dans les pentes de la colline du télégraphe (par exemple, les vestiges du premier presbytère catholique, d'un escalier, de sentiers, de clôtures) pourraient éventuellement se trouver dans cette situation. Par ailleurs, on retrouve dans le secteur ouest, en marge des chemins, plusieurs espaces ouverts où la circulation et le stationnement de véhicules peuvent, à l'occasion, se révéler pratiques. Toutefois, l'aire sise à l'ouest de la baie de l'Hôpital est souvent humide et des vestiges affleurent à l'est de l'hôtel de deuxième classe, à l'ouest



---

de l'hôtel de troisième classe et dans les environs de l'étable pour animaux sains. Il est donc important de se rappeler que les ressources archéologiques enfouies peuvent être endommagées par le passage des poids lourds.

- **Le secteur central**

Cette zone comporte plusieurs vestiges apparents tels ceux du presbytère anglican, du bureau de poste et des serre et glacière du surintendant, qui sont assez bien conservés malgré leur exposition partielle au gel. Toutefois, la densification du couvert végétal risque de porter atteinte à leur intégrité comme à celle des vestiges enfouis du secteur de la maison du jardinier du surintendant. Les ruines des cuisines du bloc d'en haut, envahies par les broussailles, sont également à surveiller. De même, les débris de bois du débarcadère situé sur le littoral, près de la batterie de canons, qui sont peu visibles et en mauvais état, commandent des mesures de protection.

Comme le secteur ouest, la partie centrale de l'île comporte des sols à texture fine difficiles à drainer. Le cimetière se trouve dans cette zone mal drainée.

Quant à l'érosion, elle pourrait s'attaquer en particulier aux traces des installations qui se trouvaient dans l'escarpement, derrière la maison du surintendant, aux dépôts de déchets jetés derrière les bâtiments adossés au fleuve ainsi qu'au pilier qui supportait, dans la falaise, une portion du tuyau reliant la station de pompage du quai est au château d'eau perché derrière la boulangerie.

Par ailleurs, l'état des vestiges du quai est, qui paraît stable, n'a pas fait l'objet d'une évaluation. Partiellement submergés à marée haute et envahis par les glaces l'hiver, ces vestiges subissent un stress dont les répercussions devront être observées et analysées.

Enfin, les vestiges les plus exposés au « labourage » des véhicules sont situés sur l'ancienne propriété du surintendant, dans le secteur de la piscine, aux abords des bâtiments utilisés et en face de la maison des infirmières.

- **Le secteur est**

À ce jour, les vestiges de la ferme n'ont pas été repérés et, par conséquent, leur état n'a pas été observé. Tout dépendant de leur localisation, ils sont susceptibles, comme les vestiges du cimetière, d'être perturbés par le boisé envahissant. Bien qu'exposés au gel, les vestiges de l'hôpital inachevé et le sommet des fondations de l'hôpital de 1881 et du bloc d'en bas semblent actuellement en bon état. En outre, le mauvais drainage d'une zone où se trouve une partie du cimetière semble y avoir favorisé la conservation du bois. Notons également que des vestiges formés de pilotis et de lambourdes de bois des lazarets voisins subsistent toujours. Pour sa part, l'érosion ne semble pas représenter un danger pour les vestiges. Enfin, ce sont probablement les ressources enfouies aux environs des bâtiments utilisés par les employés actuels ainsi qu'aux abords des chemins et sentiers du nord-est de l'île qui sont les plus susceptibles d'être scarifiées par le passage des véhicules.

---

## Les ressources mobilières

La collection « archéologique », comme il a été mentionné, se compose de quelque 175 000 artefacts et « écofacts » divers récupérés lors de cueillettes, de prospections ou de fouilles archéologiques dans plusieurs secteurs de l'île, alors que la collection ethnologique comprend actuellement quelque 5 000 objets retrouvés sur l'île<sup>17</sup>.

Les traitements préliminaires (enregistrement, nettoyage, étiquetage et numérotage) ont été réalisés et l'inventaire sommaire sera complété sous peu. L'état physique des deux collections est en général passable. Des soins particuliers d'entreposage et de monitoring s'avèrent cependant nécessaires pour la préservation de ces deux collections, compte tenu des matériaux organiques ou inorganiques dont sont composés les artefacts et les objets et, plus particulièrement, les textiles. Plusieurs artefacts significatifs des débuts de la quarantaine devront être restaurés dans un avenir rapproché, compte tenu de leur valeur de commémoration.

### *Communication des messages d'importance historique nationale du lieu*

L'intégrité commémorative d'un lieu se mesure également à l'aune de la communication des messages d'importance historique nationale. Le lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais est un lieu en cours de développement; bien que divers services et installations aient été mis en place ces dernières années pour présenter au public les thèmes rattachés à l'objectif de commémoration du lieu, ceux-ci demeurent encore incomplets.

La prestation des expériences patrimoniales offertes aux visiteurs est assumée en partie par le personnel de Parcs Canada, en partie par les guides-interprètes de la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île, un organisme du milieu. Les services d'interprétation offerts présentement consistent essentiellement en une visite guidée des secteurs d'occupation de l'île, où l'accent est mis sur l'histoire de la station de quarantaine revue à travers les ouvrages et les bâtiments témoins les plus évocateurs. L'offre de service est adaptée au temps, variable selon le cas, dont les visiteurs disposent pour visiter l'île. De plus, un programme éducatif a été spécialement conçu pour les élèves de 5<sup>e</sup> année du primaire; ce programme est différent de la visite guidée habituelle et est entièrement adapté aux besoins de cette clientèle spécifique. Depuis quelques années, les visiteurs qui le désirent peuvent accéder librement (sans guide accompagnateur) à l'ensemble du secteur ouest de l'île. Un guide de visite a été conçu à leur intention et des guides-interprètes sont postés sur l'emplacement de la Croix celtique et à proximité du Mémorial.

La thématique de l'immigration, au demeurant assez dense et complexe, n'est couverte que superficiellement par les guides-interprètes. Bien qu'une bonne introduction soit présentée au bâtiment de désinfection qui est ouvert au public depuis 1997, il faudra vraisemblablement attendre la mise en place d'outils de communication adaptés à la présentation complète de ce thème pour atteindre nos objectifs en matière de diffusion des messages d'importance historique nationale. En attendant, Parcs Canada a acquis du Musée de la Civilisation du Québec une exposition thématique sur le phénomène de l'immigration; l'exposition a été répartie dans deux bâtiments de l'île, soit l'hôtel de troisième

---

17. Pour un aperçu de la collection, cf. l'énoncé d'intégrité commémorative.

---

classe ainsi que la cuisine. Des efforts ont également été entrepris pour rejoindre les 43 communautés ethniques qui ont transité jadis par la porte d'entrée de Québec.

Au milieu des années 90, diverses critiques avaient été exprimées à Parcs Canada en rapport avec la présentation de la dimension irlandaise de l'histoire de la Grosse Île. Des améliorations notoires ont été apportées à ce chapitre depuis quelques années (introduction à ce thème dans le bâtiment de désinfection, guides postés dans le secteur ouest, restauration du cimetière des Irlandais et création du Mémorial, publications spéciales<sup>18</sup>); avec l'installation à venir, dans le lazaret, d'une exposition thématique portant sur l'épidémie de 1847, le volet thématique associé au drame irlandais pourra être considéré comme complété.

La présentation de l'histoire de la station de quarantaine demeure quant à elle encore incomplète. Bien que plusieurs aspects soient traités adéquatement dans l'édifice de désinfection, plusieurs volets de la thématique demeurent encore abordés de façon superficielle : l'organisation et le fonctionnement logistique de la station, le personnel en place et ses fonctions, la vie quotidienne au village, etc.

## Les infrastructures de services

- Le quai
- La piste d'atterrissage
- Services d'aqueduc et d'égout  
alimentation en énergie

En raison du caractère insulaire du lieu, les infrastructures d'accès et de services prennent une importance singulière à la Grosse Île.

### Le quai

Le quai actuel de l'île est le résultat d'une évolution physique et structurale qui s'est faite par extension et superposition de structures au cours de la longue histoire de la station et durant les dernières décennies. Le quai a fait l'objet d'une étude approfondie en 1994 dans le but d'évaluer sa condition et sa stabilité structurale. Les experts consultés ont conclu que le quai, sévèrement détérioré par endroits - l'extrémité sud en particulier -, avait pratiquement dépassé sa durée de vie utile et qu'on devait envisager des travaux de reconstruction majeurs pour garantir la permanence de l'ouvrage et assurer la sécurité des usagers. On notait par ailleurs que, dans l'optique de sa nouvelle vocation de quai public, les accès étaient peu commodes pour l'embarquement et le débarquement des visiteurs tout comme pour les approvisionnements quotidiens, plus particulièrement à marée basse, et ce, en raison du faible tirant d'eau à la hauteur des zones d'amarrage; la forte sédimentation qui s'opère obligeait de surcroît à draguer périodiquement les fonds qui entourent le quai.

---

18. En 1997, dans le cadre du programme spécial de commémoration visant à souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire du drame de 1847, Parcs Canada a fait paraître deux publications, l'une portant sur le quotidien des événements de l'été 1847, l'autre constituant un répertoire des décès survenus en mer et sur l'île.

Donnant suite à l'avis des experts, Parcs Canada a entrepris des travaux de réfection considérables du quai à l'automne 1999 en tenant compte des orientations suivantes :

- dans la mesure du possible, les travaux de réfection ne doivent pas avoir pour effet de détruire les vestiges les plus significatifs des quais anciens;
- le nouveau quai doit respecter le gabarit du quai précédent et la relation du quai avec l'édifice de désinfection sera protégée;
- les dimensions et la configuration du nouveau quai doivent demeurer à peu de chose près inchangés, mais les accès, mal situés eu égard au faible tirant d'eau rencontré à marée basse et au phénomène prononcé de sédimentation observé dans ce secteur du fleuve, seront réaménagés et conçus de manière à faciliter les manoeuvres d'embarquement et de débarquement des personnes et des biens;
- le quai sera construit de façon à ce qu'il puisse obéir éventuellement aux normes d'accès universel.

### La piste d'atterrissage

La piste d'atterrissage située dans la partie orientale de l'île fut aménagée au milieu des années 50 par le ministère de la Défense puis allongée et améliorée ultérieurement par Agriculture Canada. La piste, longue d'environ 400 mètres et revêtue de gravier, n'est pas homologuée par Transports Canada; elle est utilisable en toutes saisons mais de jour seulement et n'est pas équipée de balises. Seuls les appareils à atterrissage/décollage court peuvent y accéder<sup>19</sup>.

### Services d'aqueduc et d'égout; alimentation en énergie

L'ensemble des infrastructures d'aqueduc, d'égout et d'alimentation en énergie décrites dans le *Concept de mise en valeur* (1992) présentaient d'importantes déficiences :

- faible débit d'alimentation en eau et mauvaise qualité de l'eau;
- vétusté des conduites d'aqueduc et du réservoir;
- absence de système d'épuration des eaux usées;
- surcharge du réseau électrique;
- génératrices ayant atteint leur fin de vie utile;
- désuétude du système d'approvisionnement en combustible.

À la suite d'une étude complète des infrastructures, divers correctifs ont été apportés aux réseaux en place de façon à répondre à la demande prévisionnelle des utilisateurs tout en satisfaisant aux normes environnementales en vigueur et aux impératifs de sécurité (protection contre l'incendie). Les premiers travaux d'amélioration ont débuté en 1996 avec l'installation d'un système moderne d'épuration des eaux usées<sup>20</sup>; les conduites d'aqueduc ont également été refaites en partie.

Quant aux réservoirs d'huile à chauffage situés à proximité du quai, il est prévu de les retirer de cet emplacement stratégique et de les localiser dans un endroit où ils pourront jouer leur rôle essentiel sans perturber le caractère patrimonial de l'île.

19. La piste est réservée à l'usage strict de Parcs Canada.

20. Par ailleurs, une analyse des puits et des opérations de chloration a été menée par Santé Canada en 1998. Des mesures ont été prises depuis et des tests de la qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau sont effectués chaque mois.

---

## L'environnement

Les études sur la flore et la faune de la Grosse Île, réalisées depuis 1988, ont permis de décrire l'environnement naturel du lieu et de formuler des recommandations quant à sa protection.

Les informations actuelles portent à croire que les ressources naturelles de l'île ont subi des perturbations suite aux activités humaines antérieures. Ces perturbations sont identifiables dans la zone d'occupation sud de l'île. Toutefois l'acquisition de connaissances sera nécessaire afin de comprendre l'influence de ces perturbations sur les écosystèmes et, plus particulièrement, celles qui sévissent à l'extérieur de la zone sud. Cette acquisition de connaissances est en outre jugée primordiale pour l'obtention d'une lecture adéquate de l'état des écosystèmes<sup>21</sup>. Par ailleurs, la nécessité de protéger certains habitats en fonction du développement d'activités et d'infrastructures de la Grosse Île a exigé d'identifier des priorités de conservation pour les ressources naturelles. Les principales valeurs de conservation sont les composantes floristiques et fauniques (voir annexe 2).

### État général

Les inventaires font ressortir que la Grosse Île, malgré sa faible superficie, recèle une flore d'un grand intérêt avec plus de 600 espèces recensées. Bien que des activités anthropiques importantes aient eu lieu au cours du siècle dernier, telles que la coupe de bois de chauffage,

l'état écologique de certaines zones ne semble pas démontrer l'effet de ces perturbations. L'occupation humaine depuis plus de 150 ans a toutefois limité la présence de la faune. Les études sur la végétation forestière (Marineau et Vaudry, 1997 – Marineau, 1995 – Mercier et Rouleau, 1988) et littorale (Gilbert, 1993) ont identifié des espèces rares et des groupements végétaux d'intérêt qui pourraient être affectés par les aménagements futurs et l'accroissement de la fréquentation sur l'île. Un inventaire des plantes d'intérêt terrestres (Flora Quebeca, 1999) a permis d'ajouter quatre nouvelles espèces considérées comme rares, menacées ou vulnérables. En conséquence, un plan de gestion des plantes d'intérêt devra être entrepris afin d'assurer une saine gestion et une protection adéquate de ces espèces. Par ailleurs, un inventaire des plantes exotiques a permis de constater un pourcentage (24 %) élevé de plantes introduites. Le littoral offre à cet égard un potentiel d'envahissement très élevé<sup>22</sup>. Salathé et Savard (1993) ont pour leur part recommandé de poursuivre les études de certaines espèces fauniques pour acquérir davantage de connaissances sur ces populations insulaires. La présence de chiroptères sur l'île a amené Parcs Canada à réaliser des inventaires en 1997 et 1998. Les résultats ont démontré que cinq des huit espèces de chauves-souris présentes au Québec ont été identifiées sur l'île. Grosse-Île donne asile à la plus grande population estivale connue de chauves-souris au Canada. Cette situation a nécessité la réalisation d'un plan de gestion afin d'assurer la protection de ces petits mammifères (Vaudry, 1999). La présence de cerfs de Virginie sur l'île entraîne

---

21. Le plan de conservation des ressources naturelles portant sur l'ensemble des lieux historiques nationaux de la grande région de Québec, actuellement en révision, a identifié plusieurs études pour compléter les données de base de la Grosse Île. Certains plans de gestion et un programme de suivi de l'état des ressources naturelles seront mis en place au cours des prochaines années.

22. L'une de ces espèces les plus communes considérées comme envahissantes est la salicaire pourpre. Cette espèce a fait l'objet d'un plan de gestion (Lajeunesse, 1998) qui recommande de contrôler la propagation de cette plante de milieu humide.

---

par ailleurs des implications importantes en ce qui concerne la végétation herbacée. Cette problématique a exigé de faire état de la situation (Vaudry, 1999) et de préciser pour les prochaines années le suivi et les mesures de gestion à prendre.

### ***Impacts des activités passées et présentes sur l'île***

- **Impact des activités de quarantaine humaine**
- **Impacts des expériences bactériologiques du ministère de la Défense nationale**
- **Impacts des activités de recherche et de quarantaine animale d'Agriculture Canada**
- **Impacts associés aux activités humaines**

En 1989, Parcs Canada demandait à Santé et Bien-Être social Canada d'effectuer une analyse de risques pour la sécurité publique au regard des activités passées et présentes à la Grosse Île. Suite aux recommandations des spécialistes, des mesures ont été prises pour assurer la sécurité publique et améliorer la qualité de l'environnement. Ces mesures peuvent se résumer comme suit.

#### **Impact des activités de quarantaine humaine**

L'examen des risques potentiels associés à la présence de virus ou de bactéries résultant des activités de quarantaine humaine a permis de conclure qu'il n'existe aucune possibilité de leur survivance sur l'île. Toutefois, un protocole sanitaire (Vaudry, 1990) a été élaboré et mis en application en 1990 comme mesure préventive

pour les travailleurs qui pourraient être exposés à des agents pathogènes lors de fouilles archéologiques et de travaux d'excavation.

Par ailleurs, de tous les produits utilisés pour désinfecter les immigrants et leurs effets, il appert que seul le bichlorure de mercure pourrait avoir subsisté dans les locaux où il a été utilisé. Suivant les recherches historiques, ce produit aurait été utilisé de 1893 à 1899 dans deux bâtiments, le lavoir et l'édifice de désinfection. Des vérifications de la présence de mercure métallique dans ces bâtiments ont été effectuées en 1996 et les résultats se sont révélés négatifs.

#### **Impacts des expériences bactériologiques du ministère de la Défense nationale**

Entre 1942 et 1945, le ministère de la Défense nationale a procédé à des recherches bactériologiques, plus spécifiquement sur la bactérie de la fièvre charbonneuse (*Bacillus anthracis*). Ces travaux se sont déroulés dans le bâtiment de désinfection. Un comité spécial de Santé et Bien-Être social Canada a examiné ce dossier. Des échantillons ont été prélevés dans le bâtiment afin d'effectuer des analyses pour déceler la présence de ce micro-organisme; les résultats se sont révélés négatifs. Malgré tout, suite aux recommandations du comité, Parcs Canada a effectué une désinfection complète du bâtiment en 1991.

#### **Impacts des activités de recherche et de quarantaine animale d'Agriculture Canada**

De 1957 jusqu'à la fin des années 1980, Agriculture Canada a mené des activités de recherche et de quarantaine animale à la Grosse Île. Les normes de décontamination étant très strictes, le comité

---

de Santé et Bien-Être social Canada a conclu qu'il n'existe aujourd'hui aucun risque pour la santé humaine découlant de ces activités<sup>23</sup>.

### Impacts associés aux activités humaines

Les activités humaines sur l'île ont conduit avec les années à l'accumulation de rebuts de toutes sortes. En 1993, Parcs Canada a réalisé une caractérisation des sites dégradés présents sur Grosse-Île (Tremblay, 1993) et a procédé à la récupération et l'élimination de l'ensemble des rebuts retrouvés. Deux ans plus tard, Parcs Canada a décontaminé des sols souillés aux hydrocarbures. En 1995, un programme de réhabilitation (Marineau, 1995) des sites dégradés a été mis en place afin de réhabiliter ces habitats forestiers. Ces actions ont grandement favorisé la mise en vigueur du système de gestion de l'environnement et d'un plan d'action pour les lieux historiques nationaux de la grande région de Québec (Vaudry et Quenneville, 1998). Ces initiatives endossent les principes de développement durable du gouvernement canadien et favorisent un environnement sain. À ce titre, on peut identifier la réfection et la mise aux normes d'une partie du système de traitement des eaux usées. La seconde, entreprise depuis quelques années, vise la gestion et le recyclage des matériaux secs de l'île.

## Fréquentation et utilisation par le public

C'est en 1990 que Parcs Canada a pris la responsabilité de mettre sur pied et d'administrer un programme d'accueil et de services pour les visiteurs du lieu.

### Indices de fréquentation

Depuis dix ans, la fréquentation de la Grosse Île s'est accrue considérablement, passant de 5 400 visites (1989) à un sommet d'environ 41 000 visites en 1997. Le nombre de visites s'était stabilisé aux environs de 15 000 visites annuellement entre les années 1992 et 1996; l'année 1997 fut exceptionnelle en raison de la tenue de nombreuses activités spéciales reliées à la commémoration des événements tragiques de 1847. Depuis, le nombre de visites s'établit annuellement entre 26 000 et 30 000.

Au cours de la dernière saison complète d'opération (1999), l'île a enregistré quelque 29 600 visites réparties sur une période d'ouverture comprise entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre<sup>24</sup>. La durée moyenne de la visite s'établissait à 214 minutes, de loin la plus longue de toutes celles enregistrées dans les lieux historiques nationaux au Québec.

La très grande majorité des visiteurs ont accédé à l'île en provenance du havre de Berthier-sur-Mer. Les guides-interprètes ont offert 726 visites guidées au cours de la saison, soit un rapport moyen de 41 visiteurs par tour guidé. Quelque 5 775 personnes ont visité Grosse-Île en groupe organisé, ce qui représente près de 2 visiteurs sur 10.

---

23. Il est à souligner, néanmoins, qu'on retrouve périodiquement des déchets bio-médicaux dans les anciens champs d'épandage de fumier. Ces secteurs ne sont toutefois pas accessibles au public.

24. Les deux tiers des visites ont été effectuées en juillet et en août.

---

La dernière étude menée auprès des visiteurs remonte à 1998. Cette dernière étude tient compte de l'accroissement substantiel de la fréquentation ainsi que des modifications survenues dans l'offre de services à cette date. Ainsi, la Grosse Île attire surtout des visiteurs provenant du Québec dont une bonne part proviennent des régions administratives de Québec et de Chaudière-Appalaches et, dans une moindre mesure, de la région administrative de Montréal. La majorité des visiteurs sont âgés entre 35 et 54 ans, proportion assez similaire à celle que l'on retrouve dans l'ensemble des lieux historiques nationaux.

Il importe de rappeler que l'accès à la Grosse Île demeure « contrôlé », c'est-à-dire que les visiteurs ne peuvent franchir les limites du quai que dans le cadre d'une visite guidée pour laquelle ils doivent acquitter des droits.

### *Aménagements et services*

Dans l'ensemble, les aménagements réalisés jusqu'ici par Parcs Canada à la Grosse Île ont eu pour but d'améliorer le confort des visiteurs, d'assurer la sécurité du public et de fournir au personnel en place de bonnes conditions de vie et de travail.

Plusieurs travaux à caractère permanent ont ainsi été réalisés au cours des dernières années. Un centre d'accueil et d'information pour les visiteurs a été aménagé dans l'ancien atelier de charpenterie et de plomberie, voisin de l'édifice de désinfection. Le centre d'accueil abrite en outre une boutique de souvenirs exploitée par la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île. Des installations sanitaires complètes ont par ailleurs été aménagées à l'intérieur de l'édifice de désinfection.

Depuis 1997, les visiteurs disposent d'un restaurant/caféteria moderne aménagé dans l'ancien

hôtel de troisième classe. On y dispense également, de mai à octobre, des repas pour le personnel en place ainsi que les travailleurs des entreprises qui effectuent des travaux sur l'île.

En raison de la dispersion des ressources de la Grosse Île sur plus de deux kilomètres, les visites guidées s'effectuent en partie à bord d'un train-balade reliant le secteur ouest et le secteur est. Ce service, mis en place par la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île, au début des années 90, a été amélioré en 1999 avec l'achat par Parcs Canada d'un train-balade plus efficace, plus silencieux et moins polluant. Avec le remplacement à venir du second train-balade appartenant à la Corporation, le lieu sera doté d'un système de transport bien adapté aux besoins des visiteurs.

Des demandes ont été formulées dans le passé pour favoriser l'accès et l'accueil des embarcations de plaisance à la Grosse Île; compte tenu de la configuration du quai, du jeu des marées ainsi que de l'espace d'amarrage limité, Parcs Canada a privilégié l'utilisation du « transport en commun » offert par les bateliers privés afin d'optimiser la capacité d'accueil. L'amarrage au quai des embarcations de plaisance privées n'a donc été autorisé, jusqu'ici, que dans des circonstances d'exception.

Enfin, il convient de souligner que certains bâtiments de l'île ont fait l'objet, ces dernières années, de travaux de réfection ou de réhabilitation pour permettre d'y loger convenablement le personnel en place ou de servir de bureau administratif. L'étage de l'hôtel de troisième classe, le bureau de vaccination et d'examen médical, le laboratoire, la maison de l'électricien, l'école ainsi que d'anciennes résidences d'employés de la station servent aujourd'hui à ces fins. Enfin, on a amélioré les conditions d'accès universel dans la majorité des bâtiments qui ont été restaurés et qui seront ouverts au public.



---

## Coopération

L'établissement d'ententes de coopération constitue l'une des stratégies de gestion prioritaires à Parcs Canada. À la Grosse Île, la coopération avec des organismes publics, privés ou sans but lucratif, est intégrée à la gestion du lieu et s'est, jusqu'à présent, concrétisée sous diverses formes.

Dans un premier temps, l'île étant la propriété conjointe de Parcs Canada et d'Agriculture Canada, une entente interministérielle a permis aux deux parties d'harmoniser les grandes lignes de la gestion de leurs propriétés et de leurs programmes respectifs. À ce protocole, se sont greffées des ententes administratives ayant pour but d'assurer l'entretien et la surveillance des immeubles à responsabilité partagée ou relevant de la responsabilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de répartir les coûts à cet égard. Un contrat de service a été octroyé à la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île pour la prestation de services d'accueil et d'interprétation. La Corporation exploite également le comptoir de vente (publications, «souvenirs»...) aménagé dans le centre d'accueil.

Parcs Canada compte également des gens d'affaires comme collaborateurs dont l'un opère, sous forme de concession, le restaurant/caféteria aménagé dans l'hôtel de troisième classe. Le transport des visiteurs à l'île est par ailleurs assuré par des bateliers privés qui opèrent à partir de divers quais d'embarquement<sup>25</sup>. Complément appréciable aux efforts de marketing de Parcs Canada, les activités de promotion et de publicité de ces collaborateurs contribuent à accroître la notoriété du lieu auprès des clientèles touristiques.

## Le cadre touristique régional

Inclus à l'intérieur de la région touristique Chaudière-Appalaches, l'archipel de l'Isle-aux-Grues, tout en bénéficiant d'une situation géographique privilégiée, est situé à proximité de l'important bassin de population de la grande région de Québec et de l'attrait touristique international que constitue l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

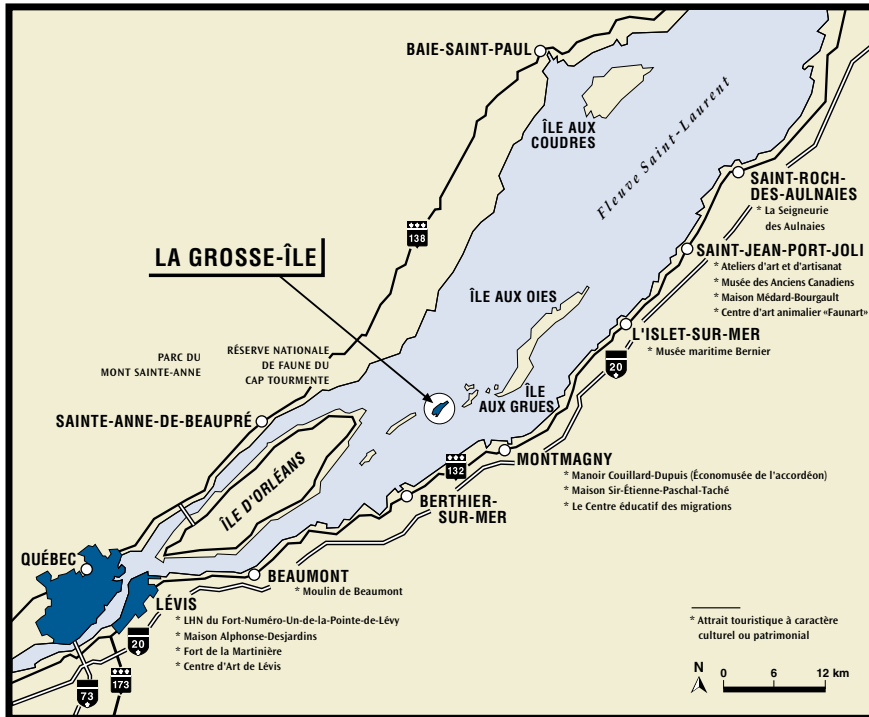
La région touristique Chaudière-Appalaches englobe un vaste territoire; limitée en partie au sud-ouest par les Cantons de l'Est et s'étendant jusqu'à la frontière américaine, elle longe le Saint-Laurent au nord-est, entre Leclercville et Saint-Roch-des-Aulnaies. La Côte-du-Sud regroupe pour sa part l'archipel ainsi que la région riveraine du fleuve comprise entre Beaumont et Saint-Roch-des-Aulnaies, le long de « *la route des navigateurs* ».

Outre le lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, la Côte-du-Sud recèle divers attraits culturels remarquables concentrés pour une bonne part autour de Montmagny, chef-lieu régional et carrefour culturel, et de Saint-Jean-Port-Joli, capitale québécoise des métiers d'art, qui doit sa renommée au talent de ses sculpteurs et de ses artisans.

Le patrimoine architectural de la Côte-du-Sud, admirable à plusieurs égards, renferme notamment des témoins du système seigneurial qui comptent parmi les mieux conservés au Québec, tels le moulin de Beaumont, le manoir Couillard-Dupuis à Montmagny, le domaine seigneurial de l'Isle-aux-Grues ainsi que le manoir Dionne

---

25. Depuis 1998, un permis d'amarrage est exigé des bateliers qui veulent transporter des visiteurs à l'île. Un acompte est requis pour obtenir ce permis et plusieurs conditions et règlements s'appliquent. En cas de non respect des termes de la convention intervenue entre Parcs Canada et le batelier, le droit d'accès à l'île peut être retiré à ce dernier.



visites de vignobles, érablières, etc.) ainsi que l'offre en croissance de produits touristiques axés sur la détente et le plein air (croisières sur le fleuve, pistes cyclables, golf, pêche...).

Suivant l'édition 1999-2000 du Guide de l'Association touristique Chaudière-Appalaches, l'infrastructure de la sous-région Côte-du-Sud repose principalement sur quelque 875 chambres (gîtes touristiques, hôtels et motels, chalets/condos), près de 2 700 emplacements de camping ainsi que sur une dizaine de salles à manger offrant une capacité de 1 800 places durant la saison touristique. Cette in-

et le moulin banal de Saint-Roch-des-Aulnaies. L'histoire et le patrimoine de la Côte-du-Sud sont par ailleurs intimement associés à la présence du fleuve et toute la région riveraine est imprégnée d'une ambiance maritime particulièrement évocatrice.

Au rang des attraits de tourisme patrimonial les plus populaires de la Côte-du-Sud, on doit citer, outre les précédents, la maison Sir-Étienne-Pascal-Taché et le « Centre éducatif des migrations (Montmagny), l'Isle-aux-Grues, le musée maritime Bernier (l'Islet), le village de Saint-Jean-Port-Joli ainsi que la Seigneurie des Aulnaies (Saint-Roch-des-Aulnaies). En sus de la chasse à la sauvagine, qui attire nombre de chasseurs dans l'archipel de l'Isle-aux-Grues chaque automne, l'Internationale de la sculpture de Saint-Jean-Port-Joli, le Carrefour mondial de l'accordéon, le Festival de l'oie blanche, la fête de la Saint-Hubert de Cap-Saint-Ignace et les pièces et spectacles offerts dans les théâtres d'été constituent les principaux événements susceptibles de séduire la clientèle touristique. Enfin, il convient de souligner l'essor de l'agrotourisme dans la région (séjours à la ferme,

infrastructure, formée surtout de petits et moyens établissements, est répartie dans l'ensemble de la région avec une certaine concentration à Montmagny et à Saint-Jean-Port-Joli. Pour leur part, les plaisanciers trouveront, à Saint-Michel et au havre de Berthier-sur-Mer, une marina dotée d'installations propres à une halte nautique.

Les efforts consentis ces dernières années par les intervenants touristiques de la Côte-du-Sud commencent à porter fruit comme en témoigne l'augmentation sensible de la durée de séjour des touristes. La diversification des produits et des attraits de la région, conjuguée aux efforts consentis par l'Association touristique régionale ainsi que l'Office de tourisme de Montmagny pour définir le créneau de leurs produits sur le marché touristique, devrait contribuer à raffermir la tendance observée. Dans cette perspective prometteuse, le parachèvement de la mise en valeur du lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, que l'Association touristique régionale considère comme le produit touristique d'appel de la Côte-du-Sud, est évidemment attendu avec empressement.

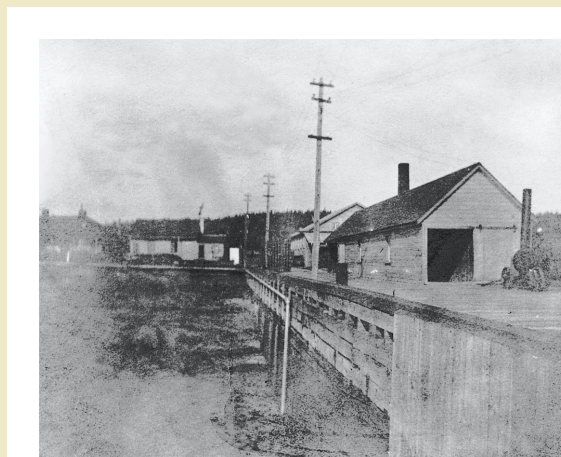
---

# *La conservation et la mise en valeur du lieu*

Le concept de mise en valeur du lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais ainsi que les orientations qui en découlent ont été arrêtés suivant les grands principes adoptés par Parcs Canada en matière de planification des aires patrimoniales.

## **Concept de conservation et de mise en valeur**

Fondamentalement, la mise en valeur s'articulera autour de l'objectif de commémoration défini pour le lieu, faisant le lien entre les ressources qui symbolisent son importance historique nationale et les messages qui communiquent cette importance. En corollaire, trois idées maîtresses sous-tendent le concept de conservation et de mise en valeur qui doit permettre d'assurer l'intégrité commémorative du lieu.



L'ensemble des installations de désinfection  
vers 1910

*Fonds Chevron  
Parcs Canada*

## **Respect de l'esprit du lieu**

- Nous entendons par *esprit du lieu* le caractère et le sens qu'un lieu de patrimoine s'est approprié avec le temps et qui, avant même d'être saisi et compris intellectuellement, est d'abord ressenti au plan émotif.
- Les visiteurs qui mettent le pied sur l'île éprouvent cette émotion à des degrés divers. Ainsi, on peut sans peine imaginer la valeur

et la signification toute particulière que revêt la Grosse Île pour les Canadiens de souche irlandaise. C'est également avec beaucoup d'émotion que les familles des anciens employés de la station évoquent le souvenir de ceux et celles qui vécurent autrefois à la Grosse Île. Quoi de plus naturel alors que de considérer cette terre comme un lieu de pèlerinage, de souvenance et de recueillement.

- Mais quelles que soient leurs attaches avec ceux et celles qui séjourneront jadis à Grosse-Île ou qui y ont trouvé leur dernier repos, il est indéniable que les visiteurs d'aujourd'hui ressentent tous une émotion profonde au contact de cette indéfinissable ambiance qui règne sur l'île; on se rend vite compte, en effet, que le lieu n'a pas suivi son époque : « *le pèlerin qui arrive sur la Grosse Île est saisi par une impression de "figé dans le temps"* », écrit avec justesse Jeannette Vekeman Masson<sup>26</sup>.
- La Grosse Île est en effet un véritable livre d'histoire à ciel ouvert. Évacuer cette ambiance de passé si particulière dans laquelle baigne l'île équivaldrait à lui couper la parole au moment où elle peut enfin se raconter. En aucun temps la mise en valeur de la Grosse Île n'aura donc pour effet d'évacuer l'esprit du lieu.

### **Vision à la fois globale et spécifique de l'histoire**

- Il importe de présenter la Grosse Île autant dans sa globalité, c'est-à-dire en rapport avec l'histoire de l'immigration au Canada, que dans sa spécificité, autrement dit, le rôle qu'elle joua à titre de station de quarantaine et de théâtre des tragiques événements de 1847.
- Indépendamment de la forme et des moyens de communication qui seront utilisés, le public aura la possibilité de s'initier à l'ensemble des thèmes d'histoire qui composent l'objet de commémoration du lieu.

### **Approche nature-culture**

- Le paysage humanisé de la Grosse Île, façonné par un siècle et demi d'occupation, s'inscrit dans un cadre géographique et naturel qui, isolé au milieu du fleuve, s'est pour sa part peu modifié au cours du temps. La permanence de ce lien entre l'occupant et le milieu persiste encore de nos jours dans le paysage.
- Sur un autre plan, le caractère insulaire du lieu accentue l'intérêt patrimonial que présente déjà le site. Il est tout à fait approprié, dans ce contexte, que les visiteurs se voient proposer une expérience de visite qui non seulement soit propre à leur faire apprécier l'ensemble des attraits culturels de l'île, mais leur permette également de tirer profit de son environnement naturel.

En conformité avec les préceptes de la politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada ainsi que l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu, le concept de mise en valeur retenu pour la Grosse Île est axé essentiellement sur la conservation du lieu, en misant à la fois sur la préservation des ressources témoins et l'expression de leurs valeurs patrimoniales. Dans le but de sauvegarder le plus possible le cachet particulier de l'île, l'approche préconisée impose une certaine retenue dans le choix des supports de communication et dans l'organisation des services aux visiteurs.

Le texte qui suit exprime en termes plus concrets la vision à long terme qu'entretient Parcs Canada à l'égard de la conservation et de la mise en valeur du lieu.

---

26 VEKEMAN MASSON, Jeannette. *Grand-maman raconte la Grosse Île*, Daillac Éditeur, Québec, 1990, 163 pages.

## La Grosse Île : un regard sur l'avenir

Ceux et celles qui abordent la Grosse Île au seuil du nouveau millénaire sont portés par le même fleuve qui amena jadis les immigrants sur nos rivages. Férus d'histoire, touristes ou pèlerins, ils sont invités à s'imprégner de la mémoire du lieu, à écouter l'île se raconter puis, au hasard de la visite, à découvrir sa beauté à la fois rude et apaisante, austère et généreuse.

Sitôt accueillis, les visiteurs sont invités à pénétrer dans l'ancien édifice de désinfection, tout comme les immigrants qui entamaient leur séjour en quarantaine au début du XX<sup>e</sup> siècle. Restauré et conservé dans l'état qu'il présentait vers 1927, l'édifice abrite à nouveau les appareils et les équipements qui servaient à la désinfection des personnes et de leurs effets à cette époque; subitement transposés dans la peau des nouveaux arrivants, les visiteurs revivent non sans émotion le choc de la mise en quarantaine. Avant d'entreprendre leur visite de l'île, ils sont instruits des transformations qui jalonnèrent l'évolution de la station ainsi qu'aux grandes étapes qui ont balisé en parallèle la marche de l'immigration au Canada. Les visiteurs, enfin, sont sensibilisés à l'immense drame humain que connut la Grosse Île en 1847.

Tous les bâtiments et ouvrages à caractère patrimonial font périodiquement l'objet de mesures de conservation destinées à les maintenir en saine condition. De fait, la protection des ressources culturelles, y compris des ressources archéologiques et ethnologiques significatives, demeure au coeur des préoccupations relatives au maintien de l'intégrité commémorative du lieu.

Le cadre champêtre de l'île a été préservé tout comme ont été restaurés les grands traits qui ont particulièrement le paysage tout au long de son histoire, notam-

ment la division de l'île en trois secteurs d'occupation distincts. Les monuments érigés à la mémoire des disparus sont entretenus avec soin; les trois aires d'inhumation de l'île ont pour leur part été délimitées et leur emplacement est dûment souligné; l'aménagement des lieux invite au recueillement. À proximité du cimetière des Irlandais, un mémorial rappelle le souvenir des milliers de personnes, en grande majorité d'origine irlandaise, qui sont inhumées sur l'île.

Outre l'édifice de désinfection et l'ancien atelier de charpenterie et de plomberie voisin, plusieurs des quelque trente bâtiments encore présents sur l'île s'ouvrent aux visiteurs qui veulent enrichir leur rencontre avec le passé. Parmi ceux-ci, l'hôtel de deuxième classe abrite ainsi une exposition thématique qui recrée la trame de l'immigration et explore les multiples facettes. On peut y interroger une banque de données qui regorge d'informations sur les immigrants qui ont transité par le port de Québec. En pénétrant à l'étage des chambres, les visiteurs ont la chance de s'introduire dans la vie quotidienne des immigrants en quarantaine au début du siècle.



L'édifice de désinfection (avant 1910)

ANC, C-79032

Les immigrants qui ont séjourné à Grosse-Île au cours des premières années d'existence de la station auront connu des conditions de vie plus rudimentaires qui sont mises en évidence dans l'édifice du lavoir, construit en 1855. Par ailleurs, la tragédie de 1847, qui a laissé sur l'île une marque indélébile, est retracée au lazaret, seul hôpital encore debout. À travers l'expérience émotive et cognitive qui leur est proposée, les visiteurs sont à même de saisir toute l'ampleur du drame vécu par les immigrants irlandais et des efforts héroïques déployés pour soulager et soigner les malades.

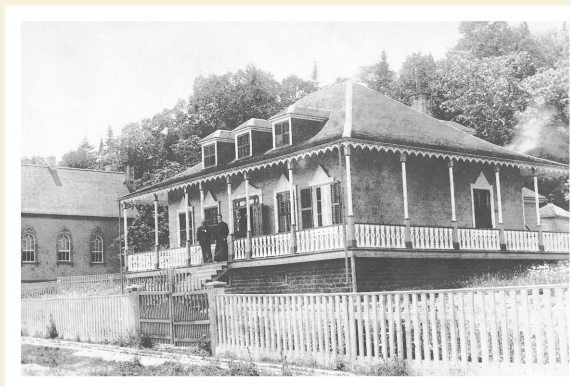
Les chapelles catholique et anglicane, dont le mobilier a été conservé en place, rappellent pour leur part l'assistance de la foi dans le réconfort des occupants de l'île; les chapelles évoquent à leur manière le passage des semaines et des saisons, les heures joyeuses du dimanche et des grandes fêtes comme la douleur qui accompagne la perte d'un être cher. Les visiteurs viennent s'y recueillir et, à l'occasion, peuvent participer à un service religieux.

Une visite au presbytère catholique, situé au cœur du village, permet de lier connaissance avec le personnel de la station. Qui étaient ces gens courageux et dévoués? Quelles étaient leurs fonctions et leurs conditions de vie? Comment le village était-il organisé? Les visiteurs sont en mesure d'apprécier la grande générosité que manifesta de tout temps la population de l'île.

Le lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais est administré par Parcs Canada qui s'est associé à divers collaborateurs pour promouvoir le lieu et offrir au public les activités, les installations et les services qui favoriseront son expérience de visite.

Porte d'entrée « naturelle » et région d'appartenance de la Grosse Île, à laquelle des liens étroits et une tradition séculaire l'associent, la Côte-du-Sud constitue un interlocuteur de premier plan pour Parcs Canada et tire profit de la venue des milliers de touristes et d'excursionnistes qui viennent découvrir l'île chaque année, de mai à octobre. De fait, la Grosse Île, lieu de pèlerinage cher au cœur de la communauté irlandaise, est également reconnue au plan national et international comme un haut lieu du tourisme patrimonial canadien et québécois et constitue à cet égard une halte incontournable pour tous ceux et celles qui s'intéressent à l'histoire et à la culture du Canada et de ses habitants.

En raison de son charme insulaire et de l'émotion qui parcourt ses paysages, des valeurs patrimoniales qu'elle exhale et qu'ont façonnées deux siècles d'histoire, des expériences variées et enrichissantes qu'on peut y vivre, on revient à la Grosse Île; l'île inspire et transforme ses visiteurs.



Le presbytère catholique (avant 1913)

*Fonds Philippe Gingras  
ANQQ*

---

## Orientations et lignes directrices de gestion

### *Orientations visant à assurer l'intégrité commémorative du lieu*

- Les paysages culturels
- Le patrimoine bâti
- Les ressources archéologiques
- Les plaques et les monuments commémoratifs
- Les ressources culturelles mobilières
- Communication des messages et des valeurs patrimoniales du lieu

Les orientations qui suivent guideront les actions et les décisions stratégiques de Parcs Canada en matière de gestion des ressources culturelles de niveau 1 et de communication des valeurs patrimoniales, plus particulièrement en ce qui regarde les messages qui sont associés à l'objectif de commémoration du lieu.

Les orientations qui figurent en **caractères gras** sont considérées comme des indicateurs de l'état d'intégrité commémorative du lieu et figurent en tant qu'objectif à atteindre dans l'« énoncé d'intégrité commémorative ».

#### **Les paysages culturels**

Dans l'ensemble, **les différentes composantes du paysage significatif du lieu et les liens visuels qui s'établissent entre ces composantes seront protégés et, au besoin, renforcés**. Dans cette perspective, des interventions de protection et de valorisation seront entreprises pour **favoriser une meilleure lecture des lieux et une**

**compréhension plus complète de l'histoire de la station de quarantaine**, sans toutefois tendre à une reconstitution fidèle du paysage d'époque. La nature et l'envergure spécifiques des interventions à mettre en oeuvre sont définies dans le *Plan de valorisation et de protection du paysage* approuvé en 1999. Essentiellement, les interventions identifiées dans ce plan ont pour objectifs de :

- protéger les percées visuelles et les points de vue significatifs reconnus de niveau 1<sup>27</sup> ainsi que d'autres perspectives visuelles jugées dignes d'intérêt<sup>28</sup>;
- restaurer la division traditionnelle de la station en trois secteurs et renforcer le caractère distinct de chacun d'eux, en conformité avec leur vocation dominante au cours de l'histoire de la quarantaine humaine;
- raffermir l'expression des composantes paysagères de l'île de façon à mettre en relief le caractère historique des lieux significatifs de la période de quarantaine humaine.

Les mesures de valorisation et de protection du paysage s'appliqueront principalement à la partie sud de l'île, principale zone d'occupation à l'époque de la quarantaine humaine. Les interventions s'articuleront autour de trois volets : la gestion de la végétation, le rappel des éléments antérieurs et l'intégration des installations futures. Les lignes maîtresses du plan peuvent être résumées comme suit :

---

27. La liste des points de vue significatifs reconnus de niveau 1 est présentée dans l'énoncé d'intégrité commémorative.

28. Voir le « Plan de protection et de valorisation du paysage », pp. 20, 21, 28, 29 et 36.

---

## La gestion de la végétation

Bien que dans certains secteurs de la partie habitée de l'île, on laissera la végétation croître librement, plusieurs zones feront l'objet de traitement de contrôle; on distinguera ainsi les terrains entretenus sous forme de surface gazonnée, de prairie entretenue et de zone de végétation contrôlée.

Les *surfaces gazonnées* ne seront pas trop importantes pour éviter de donner à l'île un caractère aseptisé et pour limiter les coûts d'entretien. Actuellement, ces surfaces sont localisées dans le périmètre des édifices d'intérêt historique ainsi que dans la partie aménagée du cimetière des Irlandais. La création de nouvelles surfaces gazonnées servira au rappel du cimetière du centre et de l'est ainsi qu'à celui de certains vestiges archéologiques.

Considérées comme une solution de remplacement au gazon traditionnel, les *surfaces de prairie entretenues* permettront de préserver le caractère champêtre des lieux et de réduire l'entretien. Correspondant à des zones peu fréquentées, les aires de prairie ne requerront qu'un fauchage périodique (une à deux fois l'an). La période, la fréquence et la hauteur de coupe du fauchage seront déterminantes sur l'adaptation des espèces végétales. Ce mode d'entretien sera appliqué à la zone centrale du secteur ouest, entre le cimetière, l'étable et la boulangerie, aux environs du cimetière du centre, ainsi qu'aux espaces neutres dispersés dans le village.

En traitant certains secteurs comme *zones de végétation contrôlées*, on visera à préserver ou à retrouver des perspectives ou des liens visuels significatifs. Ces surfaces seront entretenues par des débroussaillages récurrents ou des coupes sélectives visant à limiter la croissance des ar-

bustes et des jeunes arbres. Le couvert herbacé et les arbustes bas y seront conservés. Dans certains cas, des parties de boisés seront converties en prairies pour protéger l'intégrité des vestiges archéologiques ou certaines perspectives visuelles.

Certains arbres particulièrement remarquables ou significatifs seront conservés et mis en valeur. De façon générale, la valorisation, ainsi que la protection du paysage, sera soucieuse de la préservation de la végétation en place et de sa mise en valeur. En plus de réduire les impacts écologiques, cette approche ajoutera à l'esthétisme du paysage tout en concrétisant l'approche nature-culture évoquée précédemment.

Les arbustes et les vivaces qui ont été plantés autour des résidences à titre de plantes ornementales sont des témoins de l'occupation humaine et, à cet égard, ils devront être protégés, dégagés et parfois remplacés. Les plantations d'arbres, d'arbustes et de vivaces redonneront au paysage actuel un aspect plus proche du paysage historique dont témoignent les photographies anciennes mais tiendront compte de la présence des vestiges archéologiques. Dans les cimetières, les nouvelles plantations d'arbres ou d'arbustes seront pendant à proscrire.

Dans les zones où des défrichements importants sont nécessaires, comme au cimetière du centre, dans le secteur des lazarets et au cimetière de l'est, on s'efforcera de limiter les atteintes au milieu naturel pour minimiser les répercussions sur l'équilibre écologique que ces interventions risquent d'entraîner.

Enfin, l'herbe à puce, très présente à Grosse-Île, sera gérée suivant le plan de contrôle mis en place en 1991<sup>29</sup>.

---

29 Le plan prévoit la gestion de l'herbe à puce de telle manière que la sécurité et le bien-être des employés et des visiteurs puissent être assurés dans les secteurs où ils sont susceptibles de circuler.



---

## Le rappel des éléments antérieurs

Divers éléments disparus avec le temps seront rappelés dans le paysage. Il s'agit de certains *vestiges archéologiques* dont la mise en valeur est jugée essentielle pour la compréhension des messages de commémoration, des *clôtures* et des *portails qui* délimitaient certaines propriétés significatives au plan historique et des *barrières* qui délimitaient jadis l'île en trois secteurs.

Le rappel des **vestiges archéologiques** sera rendu possible par la gestion de la végétation et par d'autres moyens comme la délimitation au sol. Les rappels seront répartis sur l'ensemble du territoire de l'ancienne station.

Les **clôtures** et les **portails** sont identifiés comme des éléments significatifs du secteur du village. En effet, l'installation de clôtures constituait le mode privilégié de délimitation de l'espace, et le type de clôture, un indice du statut social<sup>30</sup>.

Enfin, les **barrières** seront réintroduites dans le paysage afin de renforcer l'identité des trois secteurs d'occupation et d'évoquer le confinement obligatoire à ces secteurs de même que la réglementation de la circulation durant la période active de la quarantaine humaine. L'emplacement de ces barrières à l'entrée des secteurs a varié au cours de l'histoire de la quarantaine. Les emplacements où elles seront réintroduites seront déterminés de façon à ce que ces éléments puissent s'inscrire logiquement dans le paysage d'aujourd'hui.

## L'intégration des installations futures

Pour éviter une détérioration de l'esprit du lieu suite à l'implantation de nouveaux éléments dans le paysage, certaines règles devront être suivies. Ces règles s'appliqueront essentiellement à l'installation de panneaux de signalisation et de panneaux d'interprétation, à la mise en place des aménagements et des équipements nécessaires à l'expérience du visiteur, ainsi qu'à l'installation de monuments commémoratifs et de plaques.

*L'installation de panneaux de signalisation et d'interprétation* extérieurs s'effectuera avec la plus grande circonspection. Pour éviter d'hypothéquer l'intégrité des paysages, on favorisera autant que possible le recours aux guides de visite (publications, audio-guides...) et aux guides-interprètes pour la diffusion des messages de commémoration. Il va sans dire que la localisation et le design des panneaux existants et futurs seront définis de manière à s'harmoniser avec le paysage culturel et/ou naturel environnant.

Des modèles architecturaux pertinents au caractère historique du lieu devront être élaborés avant de mettre en place les **aménagements et équipements nécessaires à l'expérience de visite**. Le mobilier extérieur (tables à pique-nique, bancs, poubelles...) devra être suffisant et localisé aux endroits appropriés. Le design de ce mobilier devra être approprié au caractère patrimonial du lieu et sa localisation devra s'intégrer au paysage<sup>31</sup>. Les sentiers d'interprétation seront bien intégrés au paysage et offriront aux visiteurs des points de vue variés qui leur feront découvrir les ressources du lieu.

---

30. La clôture de la maison de l'électricien, située dans le secteur ouest, sera également rappelée dans le paysage. Construite en 1847, cette maison fut d'abord une maison de médecin. Ce rôle impliquait la présence d'une clôture pour la séparer de l'hôpital et des abris d'immigrants avoisinants.

31. Un modèle architectural d'époque a déjà été adopté pour les bancs.

## Le patrimoine bâti

Les ressources architecturales de la Grosse Île sont en nombre impressionnant. Si les objectifs d'intégrité commémorative du lieu commandent que la trentaine de bâtiments à valeur patrimoniale soient conservés et protégés, la moitié d'entre eux deviendront éventuellement accessibles aux visiteurs alors que d'autres seront utilisés à des fins opérationnelles, leur accès étant restreint au personnel en fonction sur l'île ou aux collaborateurs de Parcs Canada. Les lignes directrices qui suivent guideront l'action de Parcs Canada.

- Un *plan d'intervention architecturale* sera produit pour l'ensemble des ressources du patrimoine bâti de l'île; ce plan exposera la problématique particulière rattachée à la conservation et à l'utilisation de chaque ouvrage/bâtiment, fera le point sur l'état des connaissances de la ressource, établira clairement les principes d'intervention à privilégier et fera état des travaux à envisager à court, moyen et long termes. La réalisation de ce plan figurera en tant que mesure prioritaire dans le plan d'affaires du lieu historique.
- Il est entendu que les interventions proposées dans le plan seront respectueuses des principes de la gestion des ressources culturelles et seront conformes au code de pratique du Bureau d'examen des édifices fédéraux à valeur patrimoniale<sup>32</sup>. En conformité avec l'objectif d'assurer l'intégrité commémorative du lieu, les interventions proposées dans le plan auront pour but de :

- protéger la structure et toutes les caractéristiques externes des édifices;
- protéger le détail et la cohérence du fractionnement spatial et du décor intérieur des édifices;
- protéger la relation visuelle et organique entre les édifices et leur environnement.

### Bâtiments accessibles aux visiteurs du lieu

Une quinzaine de bâtiments anciens pourraient être ouverts – en tout ou en partie – aux visiteurs; il s'agit de :

- 1- *l'édifice de désinfection*
- 2- *l'atelier de charpenterie et de plomberie*
- 3- *l'hôtel de deuxième classe*
- 4- *l'hôtel de troisième classe*
- 5- *le lavoir*
- 6- *la boulangerie*
- 7- *la cuisine*
- 8- *l'hôtel de première classe*
- 9- *la maison du médecin-assistant*
- 10- *la chapelle anglicane*
- 11- *la maison de l'Officier des Travaux publics*
- 12- *la chapelle catholique*
- 13- *le presbytère catholique*
- 14- *la station Marconi*
- 15- *le Lazaret*

32. PATRIMOINE CANADIEN. Bureau des édifices fédéraux du patrimoine. Code de pratique BEEFP, 1996, 52 p.

- De façon générale, toutes les interventions qui toucheront les bâtiments ouverts au public s'harmoniseront avec le caractère patrimonial, le fondement historique et le cachet particulier du lieu. En conformité avec les principes de gestion des ressources culturelles et l'énoncé d'intégrité commémorative, le plan d'intervention architecturale privilégiera la conservation ou la restauration de tous les éléments des bâtiments.
- Le cas échéant, les enveloppes extérieures de certains bâtiments feront l'objet de travaux de consolidation et de restauration dans l'optique de permettre une lisibilité cohérente de leurs composantes architecturales. Les espaces intérieurs seront restaurés pour répondre aux exigences de mise aux normes ainsi qu'aux besoins découlant de leur nouvelle vocation (interprétation, services aux visiteurs...).
- Tous les bâtiments ouverts au public seront « protégés » en vertu des normes en vigueur de lutte contre l'incendie.
- L'ampleur des systèmes électromécaniques à mettre en place dans les bâtiments sera fonction des besoins et des exigences requis en matière d'expérience de visite, des coûts d'investissement et des frais d'exploitation impliqués, des limites techniques imposées par le caractère insulaire du lieu et du souci de minimiser l'impact sur les ressources patrimoniales. Les systèmes mis en place ne seront pas conçus pour répondre aux normes « muséologiques » de conservation.
- Sans répondre aux normes complètes d'accès universel en vigueur, les bâtiments ouverts au public verront toutefois leur accès amélioré le plus possible à cet égard. Dans

le but de minimiser l'impact de la mise aux normes sur le caractère patrimonial des bâtiments, on s'efforcera de limiter et de rationaliser les espaces auxquels le public aura accès dans chacun des édifices (ex. : étages supérieurs non accessibles).

### ***L'édifice de désinfection***

Ce vaste bâtiment a déjà fait l'objet de travaux de restauration et de réhabilitation visant à lui redonner l'apparence qu'il présentait vers 1927, date des derniers travaux d'agrandissement. Le concept de conservation et de mise en valeur du bâtiment a été axé sur la stabilisation permanente de l'édifice, passablement fragile à cet égard, sur sa mise aux normes ainsi que sur la préservation du plus grand nombre possible des composantes architecturales et ethnologiques d'époque dont deux des trois étuves de désinfection. Le bâtiment abrite essentiellement des expositions et modules d'interprétation répartis sur les deux étages, une salle polyvalente ainsi que des installations sanitaires complètes.

On a conservé, dans les annexes de l'édifice, deux des chaudières jadis utilisées pour produire la vapeur nécessaire au fonctionnement des étuves de désinfection ainsi que les infrastructures qui y étaient associées (halle à charbon...). Les dynamos qui produisaient l'électricité sur l'île ont également été conservées.

### ***L'atelier de charpenterie et de plomberie***

La restauration/réhabilitation de ce bâtiment a suivi les mêmes principes d'intervention que ceux utilisés dans le cas de l'édifice de désinfection. Seul le rez-de-chaussée du bâtiment, où logent les installations d'accueil des visiteurs (comptoir d'information) et la boutique de « souvenirs », est accessible au public. L'étage héberge des locaux administratifs.

---

### ***La boulangerie et la cuisine***

Ces deux petits bâtiments feront essentiellement l'objet de travaux de conservation. La boulangerie verra en outre sa véranda reconstituée pour permettre de rétablir la lisibilité de l'édifice. Les deux bâtiments seront utilisés pour accueillir des expositions spéciales ou itinérantes.

### ***L'hôtel de première classe***

Le bâtiment apparaît présentement négligé en raison de la dégradation apparente de ses murs<sup>33</sup>. L'enveloppe de l'édifice fera l'objet d'une restauration complète, incluant toutes les menuiseries extérieures. L'intérieur, en très bon état, servira plus particulièrement à l'accueil de groupes spéciaux. La mise aux normes réalisée en 1994 à des fins d'utilisation provisoire devra être révisée en fonction d'une ouverture au public permanente; un système d'extinction automatique sera également installé.

### ***L'hôtel de deuxième classe***

La toiture et l'enveloppe extérieure du bâtiment seront restaurées alors que l'intérieur sera mis aux normes et restauré en partie pour répondre aux besoins en interprétation. L'étage des chambres ne sera accessible au public que dans une seule aile (à déterminer lors de l'étude du concept de restauration). L'ensemble du rez-de-chaussée du bâtiment accueillera une exposition thématique consacrée au thème de l'immigration alors qu'à l'étage, on évoquera les conditions de vie des immigrants en quarantaine d'observation après les réaménagements opérés par Montizambert.

### ***L'hôtel de troisième classe***

Ce bâtiment a fait l'objet de divers travaux de conservation (enveloppe extérieure) et de réhabilitation (espaces intérieurs). C'est dans l'hô-

tel de troisième classe que sont dispensés les services de restauration sur l'île, tant pour les visiteurs que pour le personnel en place. Le rez-de-chaussée de l'édifice abrite l'ensemble des installations requises (cuisines, chambres froides, locaux d'entreposage, cafétéria, grandes salles communes, installations sanitaires...). L'étage a retrouvé sa vocation ancienne de lieu d'hébergement; de fait, des chambres y ont été aménagées pour accueillir le personnel des divers collaborateurs de Parcs Canada ainsi que les fonctionnaires qui doivent effectuer de courts séjours sur l'île. Cette vocation sera maintenue et le public n'aura pas accès à l'étage de l'édifice.

### ***Maison de l'assistant-médecin***

Résidence d'allure monumentale faite en bois sur fondations de pierre avec une toiture à faible pente à quatre versants, ce bâtiment fera l'objet de travaux de restauration importants. Le drainage des eaux de pluie, le rejointoiement des fondations, l'assainissement du sous-sol et la réfection de la structure et du plancher du rez-de-chaussée, qui présentent des problèmes de pourriture, sont au nombre des interventions à prévoir. La restauration complète de l'enveloppe comprendra le remplacement d'une partie des parements extérieurs et des menuiseries. La grande galerie qui court sur trois côtés et la souche de cheminée de brique, magnifiquement ornementée, seront restaurées. À l'intérieur, l'humidité et les infiltrations d'eau ont endommagé les finis de plâtre. Comme pour tous les bâtiments ouverts aux visiteurs, une mise aux normes incluant l'installation d'un système d'extinction automatique devra être effectuée. Seul le rez-de-chaussée sera accessible au public; une exposition thématique sera présentée, qui portera sur la carrière et les réalisations du Dr Frederick Montizambert.

---

33. Le fini extérieur de crépi qui recouvre les murs constitués entièrement de béton est en très mauvais état et le béton lui-même, très endommagé, est vulnérable aux infiltrations d'eau.

---

### ***Le lavoir***

Ce bâtiment fera l'objet de travaux de conservation et de restauration, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en s'inspirant des principes d'intervention utilisés pour l'édifice de désinfection.

**On verra notamment à protéger toutes les caractéristiques fonctionnelles du bâtiment : les foyers, les réchauds, les potences, les salles de douches et les baies d'accès au fleuve.** La toiture sera refaite en bardeau comme à l'époque de la quarantaine, tout comme seront reconstituées les galeries arrière donnant sur le fleuve. L'édifice abritera, sur la moitié environ de la surface intérieure, une exposition thématique portant sur les fonctions originelles du bâtiment ainsi que les conditions de vie des immigrants avant la modernisation de la station entreprise par le surintendant Montizambert.

### ***La chapelle catholique***

À l'exception de la toiture qui a fait l'objet d'une réfection temporaire, l'enveloppe de la chapelle a été complètement restaurée, retrouvant ses caractéristiques de la période 1910-1920. Les fondations de maçonnerie de pierre ont été rejointoyées, la lisse basse remplacée, les solives de plancher réparées. La charpente des murs, constituées de poteaux et madriers, a été restaurée tout comme le revêtement de planche, les portes et les fenêtres; la galerie a également été rétablie. Les travaux à venir porteront principalement sur la restauration de la toiture de bardeau lorsque l'actuelle toiture aura atteint sa durée de vie utile. L'intérieur actuel sera préservé.

### ***Le presbytère catholique***

**Outre les travaux usuels de conservation et de restauration des éléments existants, on verra à rétablir l'ancienne véranda qui ornait jadis l'édifice.** Seul le rez-de-chaussée, dont l'ordonnement des espaces sera préservé, sera accessible au public. Des modules d'interprétation portant sur la naissance et l'évolution de la communauté villageoise de Grosse-Île y seront installés.

### ***La chapelle anglicane***

La chapelle fera essentiellement l'objet de travaux de conservation (protection et restauration des finis extérieurs) et l'espace intérieur, en bon état, restera inchangé.

### ***La station Marconi***

Mis à part le mur nord et une partie du plancher, qui ont été endommagés par des infiltrations d'eau avant les travaux de stabilisation, les espaces intérieurs de ce petit bâtiment sont en bon état et ne nécessiteront que des travaux de restauration mineurs. Des travaux plus importants seront toutefois entrepris. La restauration de l'enveloppe devra considérer le plus possible la conservation et la remise en état de tous les éléments en place ainsi que la restitution des détails manquants; la toiture de bardeau de cèdre et la cheminée de brique seront également restituées. Les artefacts de la collection ethnologique seront exposés dans le bâtiment, intégrés à une petite exposition thématique traitant de l'évolution des communications à Grosse-Île au temps de la quarantaine.

### ***Maison de l'officier des Travaux publics***

En vertu d'une entente avec Travaux Publics et Services gouvernementaux Canada, cet ensemble architectural, comprenant résidence et hangar, est en voie d'être restauré. L'enveloppe extérieure fera l'objet d'une remise en état complète : drainage du terrain, réparation des fondations et des murs extérieurs, réparations ponctuelles à la charpente, restauration des menuiseries, réfection des toitures et reconstruction de la galerie. L'intérieur de la maison est en bon état de conservation; exception faite d'une section du mur sud qui a été endommagée par l'eau, les finis intérieurs ne nécessiteront que des travaux de restauration mineurs. Le bâtiment devra cependant faire l'objet d'une mise aux normes complète; les visiteurs pourront y découvrir une exposition thématique portant sur la modernisation de la station de quarantaine par le ministère des Travaux publics au début du vingtième siècle.

### **Le lazaret**

Les travaux de conservation du lazaret sont maintenant complétés. La charpente, grandement endommagée, a été restaurée par l'extérieur afin de préserver les finis intérieurs; le bâtiment a été installé sur de nouveaux piliers et sa toiture de bardeau de cèdre refaite. Bien que le bâtiment ait relativement peu changé depuis sa construction en 1847, on le retrouve maintenant, par son architecture extérieure, tel qu'il se présentait en 1921 alors qu'il hébergeait les malades atteints de la variole. On a donc pris le parti de conserver l'ancien hôpital avec ses lucarnes, ses quatre portes de façade, ses perrons et auvents, sa fenestration réduite, ses portes arrière, ses ventilateurs sur le toit, sa cheminée et ses évents, tous des ajouts postérieurs à 1847, mais malgré tout représentatifs de l'évolution de l'édifice en tant qu'hôpital. Quant aux espaces intérieurs, ils ont été restaurés en conservant les éléments en place, dont plusieurs remontent à l'année de construction. Seul témoin encore debout de la tragédie de 1847, le lazaret abritera des modules d'interprétation qui rappelleront ce funeste épisode de l'histoire de la quarantaine de la Grosse Île.

### **Bâtiments patrimoniaux réservés à l'usage du personnel**

Plusieurs bâtiments patrimoniaux de l'île continueront d'être occupés par le personnel de Parcs Canada ou de ses collaborateurs, soit comme lieu de travail ou comme résidence. Il s'agit de :

- **la maison de l'électricien;**
- **la résidence pour médecins (26);**
- **la résidence pour médecins (29);**
- **l'école;**

- **la maison du charretier;**
- **la maison de l'intendant de l'hôpital;**
- **le bureau de vaccination et d'examen médical;**
- **le laboratoire.**

Ces édifices feront généralement l'objet de travaux d'entretien et de réparation appropriés, suivant la politique de gestion des ressources culturelles.

**La maison de l'électricien fera en outre l'objet de travaux de restauration visant à rétablir sa lisibilité au plan architectural. C'est dans cette perspective que sera restituée l'ancienne véranda du bâtiment.**

Tous les bâtiments qui entrent dans cette catégorie seront raccordés au réseau amélioré de services de l'île.

### **Autres bâtiments à caractère patrimonial**

Les six bâtiments à caractère patrimonial<sup>34</sup>, qui ne seront pas accessibles aux visiteurs et qui ne sont pas destinés à être utilisés par le personnel, feront l'objet de travaux de restauration appropriés qui auront essentiellement pour but de maintenir les traits de caractère qu'ils ont généralement conservés depuis leur relatif abandon, tout en les protégeant contre une éventuelle détérioration. On prendra soin, dans la mesure du possible, de préserver les empreintes laissées par les ans, qui renforcent le caractère d'authenticité des ressources. Les espaces intérieurs seront pour leur part préservés.

### **Bâtiments/ouvrages disparus**

Aucun édifice ou ouvrage aujourd'hui disparu ne sera reconstruit.

34. Il s'agit du poste de garde, du bloc d'en haut, du hangar du surintendant, de la maison des infirmières, de la buanderie de l'hôpital et de la cuisine d'été du bloc d'en bas.







## Les ressources archéologiques

Certains secteurs de l'île à fort potentiel feront l'objet d'interventions archéologiques, y compris des fouilles, dans le but de protéger les ressources in situ, de documenter ou encore de témoigner de certains aspects de l'histoire de la station de quarantaine. Dans cette perspective, notamment, **les vestiges des bâtiments et des ouvrages compris dans la zone située à l'ouest de la baie de l'Hôpital, tels ceux des complexes hospitaliers de 1832 et de 1847, seront localisés de façon à permettre leur protection adéquate.**

Conformément à la politique de gestion des ressources culturelles, tous les travaux susceptibles de perturber d'éventuels gisements archéologiques connus ou présumés seront accompagnés des interventions archéologiques appropriées. Les vestiges mis au jour seront dûment relevés et, règle générale, ils seront réenfouis.

Cependant, dans une optique de communication des valeurs patrimoniales du lieu, certains vestiges, en particulier ceux qui sont apparen-

tés aux périodes de l'histoire de la station, qui ont laissé peu ou pas de traces visibles, seront dégagés à la vue ou, s'ils sont trop épars ou trop fragiles pour être exposés à l'air libre, seront simplement signalés au sol ou par d'autres moyens. Les vestiges sélectionnés sont les suivants :

- la barrière sise à l'extrémité du quai et son portail, la maison du gardien, les voies ferrées installées à l'extérieur de l'édifice de désinfection;
- les vestiges de l'hôpital et de l'édifice de détention des immigrants de 1832;
- le complexe hospitalier de 1847, l'abri de détention des immigrants de 1847, la première chapelle anglicane et la première chapelle catholique;
- la barrière qui séparait jadis le secteur ouest et le secteur du centre et qui se trouvait à proximité du poste de garde;



Vue du complexe hospitalier aménagé dans la partie orientale de la station à la fin du siècle dernier. Seules des traces archéologiques témoignent encore de l'intense activité qui régna jadis dans ce secteur de l'île.

*Fonds Lucienne Masson  
Parcs Canada*

- l'hôpital des cholériques et les cuisines d'été du bloc d'en haut;
- le cimetière du centre;
- le presbytère anglican;
- la résidence du surintendant, la serre, la glacière, l'escalier qui mène au débarcadère du surintendant, la buanderie du surintendant;
- le bureau de poste;
- les bâtiments militaires de 1832 et le bloc du centre;
- la boulangerie du village;
- l'abri pour l'ambulance et la station de pompage près du quai d'en bas;
- la barrière entre le secteur du centre et le secteur est (celle à l'ouest de la maison du surintendant de l'hôpital);
- les fondations de l'hôpital de 1912;
- l'hôpital de brique de 1881 et sa buanderie;
- les lazarets, sauf ceux localisés sous l'hôpital de brique et du bloc d'en bas;
- le bloc d'en bas;
- les sections catholique et protestante du cimetière de l'est.

Par ailleurs, on veillera à ce que les vestiges plus ou moins apparents actuellement reçoivent une meilleure protection et une meilleure visibilité grâce à un contrôle de la végétation et un traitement approprié (cf. Plan de valorisation du paysage).

Il est par ailleurs convenu que la piscine aménagée au coeur des vestiges de l'ancienne maison du surintendant sera éliminée dans un avenir rapproché, compte tenu de l'incompatibilité de sa présence avec le caractère culturel du lieu.

### Les plaques et les monuments commémoratifs

Les monuments commémoratifs existants (la Croix celtique, le Mémorial, le monument des médecins, les plaques commémoratives installées dans les deux chapelles de l'île et les plaques commémoratives de la CLMHC) constituent des symboles irremplaçables de l'esprit du lieu. Parcs Canada veillera à assurer l'entretien, la visibilité et l'accès à ces monuments.

Dans la foulée des recommandations du comité-conseil, un mémorial a été érigé à proximité du cimetière et inauguré en 1998. Oeuvre expressive élevée à la mémoire de tous les disparus qui reposent dans les cimetières de l'île – au rang desquels on retrouve les milliers d'immigrants d'origine irlandaise décédés en 1847 ainsi que les membres du personnel de la station de quarantaine –, le Mémorial de Grosse-Île prend l'aspect d'un tertre circulaire traversé par des couloirs retenus par des murs en pierre sèche. Les couloirs font cheminer le visiteur dans la terre, symbole des Ténèbres, pour ensuite émerger vers la Lumière de l'Espoir, alors qu'apparaissent, gravés en permanence dans le verre, les noms des personnes inhumées sur l'île.

Parcs Canada veillera à ce que **les monuments s'intègrent harmonieusement avec le paysage culturel en présence** et incitent au recueillement; ces deux aspects devront prévaloir sur la recherche de « visibilité ».

De façon générale, Parcs Canada cherchera à éviter la prolifération des **monuments commémoratifs**.

---

**moratifs et des plaques** dans le paysage de l'île. L'ajout de nouveaux monuments et plaques ne pourra se faire qu'après une évaluation approfondie de chaque proposition. Ces évaluations tiendront compte de la problématique globale d'aménagement du lieu, de la présence des ressources sur le site et des orientations de mise en valeur.

### Les ressources culturelles mobilières

**Parcs Canada veillera à poursuivre l'inventaire et l'évaluation des collections dans le but de déterminer les objets et artefacts de niveau 1.**

**De façon générale, on assurera la bonne conservation des collections et on veillera à son utilisation rationnelle pour la présentation *in situ* des divers thèmes rattachés à l'objet de commémoration du lieu.**

Les monuments funéraires installés dans les cimetières seront dûment entretenus par Parcs Canada. Bien qu'elles soient récentes<sup>35</sup>, les croix blanches en bois, plantées en rangée sur l'emplacement du cimetière de l'ouest, seront conservées, entretenues et remplacées au besoin.

Quant aux pierres tombales retrouvées dans les aires de sépulture de l'île, elles seront remises en place dans les cimetières après traitement approprié.

Les objets volumineux de la collection ethnologique (le canot à glace, l'ambulance/corbillard et le « snowmobile » Bombardier) seront entreposés et présentés aux visiteurs dans un local approprié<sup>36</sup>.

**Des affûts appropriés seront mis en place dans un environnement repensé pour rendre à la batterie de canons sa cohérence et sa lisibilité.**

**Les mesures nécessaires seront prises pour reproduire les documents manuscrits afin d'en mettre une copie à la disposition des chercheurs aux Archives nationales du Canada.**

### Communication des messages et des valeurs patrimoniales du lieu

Aux fins d'assurer l'intégrité commémorative du lieu, **les messages élaborés dans le but de communiquer l'objet de commémoration seront conçus pour favoriser la rencontre entre le visiteur et les ressources. Les messages seront communiqués au public de façon claire et on recourra à des moyens de communication adaptés aux besoins des diverses clientèles.**

Paru en décembre 1998, le *Plan d'expérience de visite* précise les grands paramètres de l'expérience patrimoniale qui sera offerte aux visiteurs de la Grosse Île, l'axe de communication qui sera privilégié ainsi que le plan d'organisation fonctionnelle et spatiale auquel s'arrimeront les interventions de communication retenues.

En ce qui concerne la communication des messages d'importance nationale, le *Plan d'expérience de visite* préconise les orientations suivantes :

- La communication de l'histoire et des valeurs patrimoniales de la Grosse Île s'opérera, partout où c'est possible, à partir des ressources qui nous sont parvenues.

---

35. Ces croix furent installées à l'initiative d'Agriculture Canada au début des années 80 pour mieux souligner la présence des fosses communes.

36. L'option de présenter ces artefacts volumineux dans l'un des bâtiments de la station de quarantaine animale serait certes la plus économique et elle sera privilégiée par rapport à d'autres avenues plus coûteuses.

---

Cependant, dans le but de préparer adéquatement les visiteurs à leur découverte de la thématique de commémoration du lieu et de les aider à mieux appréhender l'évolution complexe qui a caractérisé la station au cours des deux derniers siècles, une mise en contexte leur sera d'abord proposée dès leur arrivée sur l'île, à l'intérieur de l'ancien édifice de désinfection.

- Les nombreux sous-thèmes se rapportant à l'histoire de la station de quarantaine seront présentés en divers endroits sur l'île en association étroite avec les ressources témoins qui subsistent; en sus de l'édifice de désinfection, l'hôtel de deuxième classe, le lavoir, la chapelle anglicane, le lazaret, la chapelle catholique et le presbytère catholique seront, à cette fin, ouverts aux visiteurs.
- La tragédie de 1847 sera présentée sur le site de la Croix celtique, au cimetière des Irlandais, sur l'emplacement du Mémorial, ainsi qu'au lazaret.
- Le thème portant sur l'immigration au Canada déborde largement les activités reliées à la quarantaine proprement dite et sa corrélation avec les ressources témoins est beaucoup moins évidente; c'est pourquoi la présentation de ce vaste thème sera concentrée dans l'hôtel de deuxième classe.
- La cuisine d'été et la boulangerie pourront continuer, sur une base ponctuelle, à accueillir des expositions itinérantes rattachées au thème de l'immigration ou des communautés ethniques au Canada.
- Les moyens de communication mis en place sur l'île s'harmoniseront avec le traitement de conservation réservé aux ressources patrimoniales, y compris les paysages culturels.
- Placé au coeur de l'acte de communication, le guide-interprète sera judicieusement utilisé sur le site pour guider les visiteurs dans leur découverte des ressources et leur apprentissage des messages de commémoration.
- En règle générale, les moyens de communication ne requerront pas d'infrastructures exigeantes, comme des locaux étanches à la lumière du jour ou bien à atmosphère contrôlée, et ils ne feront pas appel à des techniques médiatiques sophistiquées. On aura plutôt recours à des médias légers et sobres comme des modules d'exposition simples et directs, des textes et illustrations ou, encore, des éléments de mobilier et des objets provenant de la collection d'artefacts qui, installés à l'intérieur des bâtiments ouverts au public, contribueront à évoquer leurs fonctions anciennes.
- Conçus dans une optique de sensibilisation du public à la richesse mais aussi à la vulnérabilité des habitats écologiques de la zone du moyen estuaire du Saint-Laurent et suivant l'approche nature-culture privilégiée, deux sentiers d'interprétation seront aménagés sur l'île, l'un dans la partie nord-ouest et l'autre à la pointe est, de façon à permettre aux visiteurs de s'initier aux caractéristiques environnementales du milieu insulaire identifié comme valeur patrimoniale de niveau 2 et, plus particulièrement, de sa flore exceptionnelle. Les composantes biologiques et morphologiques mises en évidence le long des deux sentiers seront présentées sous le thème de l'influence du Saint-Laurent. Trois éléments permettront de bien dégager cette influence tant sur le milieu naturel que sur la vie des occupants de la station de quarantaine.

- Présentation des principales caractéristiques de l'estuaire moyen du Saint-Laurent et de l'archipel de l'Isle-aux-Grues.
- Mise en valeur du patrimoine naturel de la Grosse Île par ses caractéristiques physiques et biologiques aux fins d'en faire apprécier les paysages naturels.
- Présentation de l'acclimatation des habitants de l'île à ce milieu insulaire, de l'influence du fleuve sur l'accès et le transport des personnes et des biens, de l'utilisation des ressources naturelles de l'île et de l'influence de l'homme sur le paysage.

Le tracé des deux sentiers sera conçu pour ne pas interférer avec les ressources et les circuits à caractère culturel.

- La communication des autres valeurs patrimoniales identifiées de niveau 2, comme la dimension paléohistorique de l'île, la présence des Forces canadiennes ou encore les activités d'Agriculture Canada... sera tributaire des ententes de coopération qui pourront être conclues avec les organismes ou les ministères concernés. Parcs Canada prendra l'initiative de contacter les collaborateurs potentiels et de susciter leur intérêt tout en se montrant ouvert à leurs propositions.

En sus de ces orientations, le gestionnaire du lieu historique analysera la problématique de la diffusion des messages de niveau 1 au public non visiteur et mettra sur pied divers projets de diffusion externe, dont un site Internet, susceptibles d'intéresser, notamment, les principales communautés ethniques dont les ancêtres ont transité par le port de Québec et/ou la Grosse Île au cours des grandes vagues migratoires précédant la Deuxième Guerre mondiale. Des efforts seront également poursuivis pour nouer des liens avec les lieux qui entretiennent des rapports thématiques avec Grosse-Île, que ce soit au niveau international, national et régional.

## *Orientations relatives aux services aux visiteurs*

Le Plan d'expérience de visite examine en détail les questions relatives aux services aux visiteurs sur l'île et précise l'emplacement, la forme, l'envergure et les modalités de gestion de ces services. Le plan s'inspire des orientations suivantes :

- Les interventions, les équipements, les services et les activités proposés seront respectueux de l'esprit du lieu.
- Tout comme c'est le cas depuis l'ouverture de la Grosse Île au public, les visiteurs continueront d'accéder au site par l'intermédiaire de services de transport maritime privés; Parcs Canada, en effet, n'entend pas offrir lui-même ce service. Les transporteurs devront être munis des permis requis et leurs bateaux devront répondre aux normes de sécurité prescrites. Les quais d'embarquement des visiteurs à destination de la Grosse Île seront laissés au libre choix des transporteurs.
- Outre l'installation d'une signalisation routière normalisée conduisant aux divers quais d'embarquement, les seuls aménagements envisagés en dehors de l'île consisteront en l'installation, sur l'emplacement même des divers quais, d'un panneau d'information générale portant sur le lieu historique national, les modalités d'accès à l'île, les conditions de visite ainsi que les activités proposées... Cette information sera également disponible sous forme de publication.
- Compte tenu de la faible capacité d'accueil du quai mais surtout du caractère essentiellement patrimonial du lieu, Parcs Canada ne favorisera pas l'accostage et le mouillage des embarcations de plaisance privées à la

---

Grosse Île, par l'installation de pontons flottants ou de tangons d'amarrage; dans le même esprit, aucun aménagement lié à la récréation de plein air (camping, randonnée à bicyclette, équitation, etc.) ne sera réalisé sur l'île.

- Sur l'île même, les services offerts aux visiteurs, tout en tenant compte du cadre insulaire du site et des exigences particulières de visite que ce facteur impose, demeureront modérés. Comme il a été prévu, on retrouve actuellement, regroupés dans l'ancien atelier de charpenterie et de plomberie, une aire d'accueil et d'information ainsi qu'une « boutique de souvenirs ». Le restaurant/caféteria a déjà été localisé au rez-de-chaussée de l'hôtel de troisième classe, édifice facilement accessible et stratégiquement situé à peu de distance du centre d'accueil et du point d'arrivée et de départ des visiteurs. Tout comme c'est le cas présentement, le restaurant/caféteria continuera d'être exploité par un concessionnaire.
- Compte tenu de l'étendue relative du lieu et de la dispersion des ressources sur près de deux kilomètres, de la durée limitée du temps disponible sur l'île ainsi que des conditions climatiques parfois inconfortables, un service de transport en commun continuera d'être offert aux visiteurs et un second train-balade sera mis en service<sup>37</sup>.
- Bien qu'un service de visite guidée en groupe continuera d'être offert, les visiteurs qui le souhaitent pourront effectuer leur visite de façon autonome, à leur propre rythme. Divers « menus » et circuits de visites seront proposés en fonction de la disponibilité de temps des visiteurs, de leurs intérêts, de leurs capacités physiques, etc.
- Dans un premier temps, une seule aire de pique-nique sera aménagée sur l'île; cette aire sera dotée du mobilier extérieur approprié et elle sera située à proximité de l'hôtel de troisième classe. Selon l'évolution des besoins et après analyse d'impacts, d'autres aires pourraient être aménagées sur l'île.
- Des installations sanitaires complètes ont déjà été mises à la disposition des visiteurs dans le secteur ouest de l'île et ces installations devraient répondre adéquatement aux besoins dans les années à venir; dans la partie centrale cependant, les installations temporaires actuelles feront place à des services complets répondant aux normes modernes; l'option de localiser ces services dans l'un des anciens bâtiments de la quarantaine animale sera privilégiée si cette dernière s'avère la plus économique. Il n'est pas prévu d'offrir des installations sanitaires publiques dans le secteur est de l'île.
- Il n'est pas envisagé pour l'instant d'offrir aux visiteurs un service d'hébergement de nuit sur l'île. Éventuellement, une étude d'opportunité pourrait être entreprise à ce sujet dans les prochaines années et ses résultats seront pris en compte lors de la prochaine révision du plan directeur.
- Conformément aux règlements en usage dans les parcs et lieux historiques nationaux, la piste d'atterrissage continuera d'être à l'usage exclusif de Parcs Canada et ne sera pas équipée pour recevoir les appareils privés.

---

37. En 1999, Parcs Canada a fait l'acquisition d'un nouveau train-balade pour remplacer le plus vieux des deux trains-balade jadis mis en service par la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île. Il reste cependant à remplacer l'autre train-balade de la Corporation par un nouvel équipement plus confortable et mieux adapté aux conditions de visite sur l'île.

- 
- Des sentiers de marche ponctués de points d'arrêt seront aménagés pour favoriser un accès sécuritaire aux ressources. Le tracé des sentiers et la nature des aménagements à être installés tiendront compte des orientations définies à ce sujet dans le plan de protection et de valorisation du paysage. On veillera notamment à ce que les activités et les infrastructures mises en place ne dégradent pas les habitats abritant des espèces rares, menacées ou présentant un intérêt particulier.

### ***Orientations relatives aux infrastructures de services***

De façon générale, l'aménagement des nouvelles infrastructures de services (alimentation en eau, épuration des eaux usées, alimentation/distribution électrique...) sera conçu avec le souci de minimiser non seulement leurs effets sur les ressources culturelles et naturelles mais également leur impact visuel et sonore. Les orientations qui suivent s'appliquent plus spécifiquement à la piste d'atterrissage, à la réserve d'eau ainsi qu'aux réservoirs de combustible.

Soucieux de permettre la réhabilitation complète de l'aire d'inhumation, Parcs Canada souhaite réaménager la piste d'atterrissage de la Grosse Île, dont un tronçon empiète sur l'ancien cimetière de l'est. Envisagé dans une perspective à long terme, ce projet ne sera toutefois entrepris que sous réserve que le réaligement de la piste n'ait aucun effet négatif appréhendé sur la sécurité du transport aérien à l'île, que l'impact environnemental soit jugé acceptable et, enfin, que les coûts soient raisonnables.

La capacité de réserve d'eau de l'île sera augmentée pour satisfaire aux normes de lutte contre les incendies et répondre aux besoins domestiques accrus. Conformément aux résultats de l'analyse comparative des options techniques envisagées à cet égard, la nouvelle réserve d'eau

sera localisée dans la partie centrale de l'île. Une fois désaffecté, le château d'eau actuel, qui date de 1913, sera conservé à titre de témoin du passé.

Les réservoirs d'huile installés par Agriculture Canada à proximité du quai, où ils exercent un impact visuel négatif, seront démembrés et leur emplacement sera réhabilité. De nouveaux réservoirs alimentés depuis le quai par des conduites souterraines seront installés à l'intérieur de l'« étable pour animaux sains ».

Enfin, considérant l'isolement du lieu historique ainsi que la diversité et le nombre de ressources en présence, une aire d'atelier sera aménagée près de la gravière sise dans la partie est de l'île pour répondre aux besoins en matière d'entretien.

### ***Orientations relatives aux installations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada***

D'ici à ce qu'intervienne le transfert à Parcs Canada des terrains et des installations aménagées par Agriculture Canada, l'affectation de ces ressources fera l'objet d'ententes sectorielles avec Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Lorsqu'elles auront été transférées, ces installations seront, selon le cas, conservées et améliorées ou encore démantelées. L'étable pour animaux sains sera conservée dans le but d'abriter les nouveaux réservoirs de combustible. Les installations de la quarantaine animale aménagées au centre de l'île seront en partie démembrées et en partie conservées. Un des bâtiments du complexe sera éventuellement réaménagé aux fins d'héberger les services sanitaires publics desservant le secteur du centre de même que les artefacts volumineux que représentent le canot à glace, l'ambulance hippomobile ainsi que le « snowmobile » Bombardier. D'autres bâtiments seront démontés puis remembrés

---

pour être intégrés à la future aire d'atelier. Les bâtiments restants seront démantelés. Le laboratoire de virologie édifié sur les vestiges du complexe de l'hôpital de 1881 sera démantelé alors que la centrale thermique sera conservée.

### ***Orientations relatives à la protection et à la valorisation du milieu naturel***

La Grosse Île fera l'objet d'études et de monitoring qui viseront à mieux connaître et comprendre les espèces et les écosystèmes présents en vue d'assurer leur protection, notamment les espèces et les habitats sensibles.

### **Développement durable**

La Grosse Île a été le site, depuis plus de 160 ans, de différentes occupations humaines. Chacune des utilisations a engendré des effets sur l'environnement. La réhabilitation des 22 sites dégradés sur l'île vise à retrouver une harmonie dans le paysage et des conditions les plus naturelles possible. Le plan de réhabilitation des sites dégradés offrira un cadre de référence qui orientera les actions et les interventions. Par conséquent, les sites seront restaurés de manière à ne plus représenter de danger pour les visiteurs ou l'environnement. La qualité visuelle des sites dégradés sera corrigée pour le confort et l'appréciation des visiteurs. L'invasion des sites par la végétation nuisible et exotique sera contrôlée.

Dans le cadre de ses opérations journalières, Parcs Canada doit opter pour des pratiques judicieuses sur le plan écologique. Les opérations sur l'île devront donc respecter le mandat que le gouvernement canadien s'est donné pour rendre ses opérations plus « écologiques ». Ainsi l'amélioration de la gérance environnementale de la Grosse Île exigera la mise en place d'actions concrètes, principalement quant à la gestion des rebus. À cet égard, plusieurs actions

tant à propos de la conformité environnementale, de la mise en place d'actions correctrices, de comportement responsable et de gestion environnementales seront adoptées en matière de gestion générale de l'île.

### **Gestion de la flore**

La Grosse Île recèle des ressources biophysiques remarquables, principalement d'ordre végétal. La forêt occupe une large proportion de l'île et il existe, en ce qui concerne la classification des peuplements en fonction des incendies forestiers, cinq types de peuplements. Les risques d'incendie de ces peuplements devront être maintenus à un niveau acceptable et l'on devra s'assurer de maintenir une organisation capable de combattre un feu de stade 1. En outre, une attention devra être portée aux mesures de prévention, tant pour les visiteurs que pour les ressources historiques.

Les répercussions éventuelles sur la flore et les espèces introduites représente une donnée importante pour la protection des habitats. Environ 24 % de la flore de l'île est considérée comme « introduite », ce qui est considérable par rapport à d'autres milieux protégés. À cet égard, il sera essentiel, à moyen terme, d'évaluer la représentativité des espèces introduites pour l'ensemble des habitats de l'île, mais plus particulièrement pour les milieux à haute valeur écologique ou les milieux fragiles. Il sera capital de continuer à contrôler la salicaire pourpre dans certains secteurs altérés où l'envahissement est substantiel.

La Grosse Île abritait, au cours des dernières décennies, une population importante d'ormes d'Amérique. Cette population a été décimée depuis l'introduction dans la région de la maladie hollandaise de l'orme. Par conséquent, le programme de traitement devra être maintenu pour protéger cette ressource ornementale qui joue un rôle clé en ce qui concerne les paysages dans le secteur sud de l'île. Parcs Canada rem-



---

placera tout arbre ornemental qui sera abattu dans cette zone, sauf si cette mesure entre en conflit avec la protection des ressources culturelles en place.

La Grosse Île présente par ailleurs une grande valeur écologique du point de vue de sa diversité en habitats et en espèces. Depuis la prise en charge de l'île par Parcs Canada, deux études ont été réalisées afin d'identifier mais surtout de localiser les végétaux rares. La plupart des plantes d'intérêt se situent dans la section supérieure de l'hydrolittoral (zone de marée). L'augmentation du nombre de visiteurs et du développement du secteur sud de l'île peut entraîner des impacts sur ces ressources. En conséquence, Parcs Canada assurera la conservation des habitats fragiles dans le but de garder intactes ces ressources pour les générations futures. En outre, un plan de gestion des plantes d'intérêt sera élaboré afin de procurer aux gestionnaires des outils permettant d'assurer la conservation de ces espèces.

Enfin, compte tenu de l'envergure, de l'intérêt et de la fragilité que présente le milieu naturel de la Grosse Île, des priorités de conservation des ressources naturelles ont été élaborées et mises en application de façon prioritaire. À cet égard, on assurera au littoral de l'île une protection intégrale. Ces priorités seront intégrées à un plan de zonage similaire à celui que l'on retrouve dans les parcs nationaux. Le plan de zonage sera élaboré et intégré à la prochaine mise à jour du plan directeur.

### **Gestion faunique**

Les colonies de chauves-souris de la Grosse Île sont reconnues présentement parmi les plus importantes au Canada. Cette situation est associée à la présence de plusieurs bâtiments et infrastructures qui ont permis, au cours des ans, de favoriser l'implantation de colonies de maternité. La restauration des bâtiments patrimo-

niaux est susceptible d'affecter les colonies de maternité de façon directe. Il en est de même pour tout dérangement des colonies de maternité, qui perturbe les femelles dans cette période critique de leur cycle de vie. À cet égard, Parcs Canada prendra les mesures nécessaires afin de maintenir la biodiversité des espèces, en conservant et en préservant la productivité des colonies de maternité de chiroptères de la Grosse Île. En outre, Parcs Canada sensibilisera le public à la nécessité de conserver et de protéger ces espèces animales.

Le cerf de Virginie est présent depuis quelques années sur l'île. Il origine de certaines îles privées de l'archipel où les propriétaires l'ont probablement introduit pour des activités cynégétiques. La venue sur l'île de ces mammifères peut occasionner des problèmes de sécurité à moyen terme mais peut surtout engendrer des répercussions importantes sur la flore de l'île. Les répercussions envisagées sont la disparition de certaines espèces végétales. Il est important que la dynamique de cette population soit suivie à court terme afin que l'on puisse mesurer ses effets sur la végétation. Parcs Canada prendra, en fonction de ses directives, les mesures de gestion nécessaires suite aux résultats de ce suivi.

### ***Orientations relatives à la fréquentation du lieu***

L'un des objectifs fondamentaux du programme des lieux historiques nationaux est de favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada chez les Canadiens. Le lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais est appelé à jouer un rôle marquant dans l'atteinte de cet objectif en stimulant la curiosité et l'intérêt des visiteurs pour le patrimoine et l'histoire.

---

Certaines études récentes indiquent que les Canadiens, aussi bien que les touristes internationaux, démontrent un intérêt croissant pour les lieux à caractère patrimonial et pour les expériences authentiques. Afin de tirer profit de ces tendances, tout en s'assurant du respect de l'intégrité commémorative des lieux qu'il met en valeur, et dans le but de contribuer à mieux positionner le Canada parmi les grandes destinations touristiques mondiales, Parcs Canada, de concert avec ses collaborateurs, met périodiquement à jour un plan de communication marketing intégré visant à offrir des produits et expériences de qualité exceptionnelle.

L'un des objectifs de ce plan est de maintenir et d'augmenter la fréquentation des lieux en fonction de leur capacité d'accueil et d'accroître la sensibilisation des Canadiens et des touristes internationaux à ces aires patrimoniales. En 1999, la Grosse Île a enregistré plus de 29 000 visites. Le lieu peut sans doute répondre à une demande touristique plus considérable puisqu'il possède des ressources de grand intérêt ainsi qu'un indéniable pouvoir d'attraction. Par contre, sa capacité d'accueil maximale a été estimée à 50 000 visites pour une saison d'opération de six mois, et ce, en tenant compte de la capacité d'accueil du quai et de celle des infrastructures de services (aqueduc, égout...) mises en place sur l'île.

Il est à souligner, par ailleurs, que la région touristique Chaudière-Appalaches s'est donné comme objectifs d'accroître la fréquentation de ses attraits et équipements, d'étaler la demande sur toute l'année et sur l'ensemble du territoire, d'allonger la durée de séjour et de raffermir son créneau aux fins d'accroître sa notoriété. Plusieurs marchés ont été identifiés et certains s'intègrent bien aux objectifs actuels et futurs du lieu historique national en matière de fréquentation.

Compte tenu de l'intérêt que devrait susciter le lieu auprès de la communauté irlandaise à travers l'Amérique du Nord et de l'ensemble des

communautés ethniques dont les ancêtres ont transité par la porte d'entrée de Québec, il ne fait nul doute qu'il existe également un marché potentiel non négligeable pour des visites individuelles ou en groupe, un marché dont il reste cependant à confirmer l'ampleur actuelle et le rythme de croissance.

Dans cette perspective, il est probable que le lieu puisse continuer d'accueillir, au cours des prochaines années, soit durant la phase de développement, entre 25 000 et 30 000 visites annuellement. Lorsque les principales interventions de mise en valeur auront été réalisées et intégrées dans une expérience de visite bien définie, un plan d'action sera élaboré pour permettre l'atteinte d'une fréquentation réaliste de l'ordre de 40 000 visites réparties sur plusieurs mois.

### ***Orientations relatives à la gestion partagée du lieu***

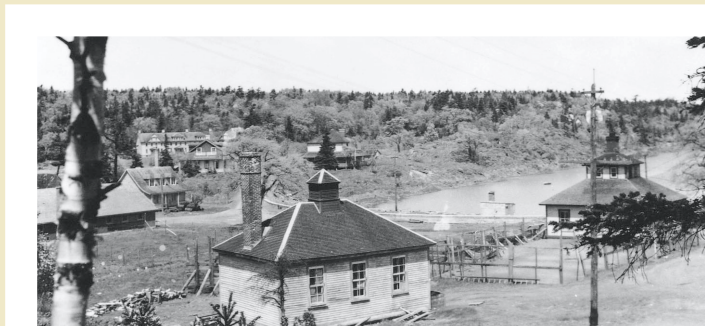
La gestion partagée se caractérise par la participation active et continue de deux ou de plusieurs collaborateurs dans l'exploitation d'un lieu historique aux fins d'en assurer l'intégrité commémorative.

Cette formule concourt à la mise en oeuvre de l'une des principales orientations stratégiques du plan d'entreprise de Parcs Canada, laquelle vise à faire participer plus activement les Canadiens à la prise de décision et à la mise en application des programmes dans les aires patrimoniales.

Dans cette perspective, **Parcs Canada encouragera les liens de collaboration avec la communauté régionale dans la commémoration, la conservation et la mise en valeur de la Grosse Île.** Les modalités de collaboration qui seront établies seront conformes au « cadre de mise en oeuvre de la gestion partagée des lieux historiques nationaux » (novembre 1995) et à ses amendements subséquents.

---

# Résumé de l'évaluation environnementale



Fonds Lucienne Masson  
Parcs Canada

## Contexte

Le plan directeur du lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais a fait l'objet d'un examen environnemental stratégique en vertu du *Processus d'évaluation environnementale des projets de politiques et de programmes*, qui découle d'une directive du Cabinet. Ce processus d'évaluation environnementale est un mécanisme d'auto-évaluation utilisé par les ministères et les organismes fédéraux pour déterminer, évaluer et atténuer à un niveau stratégique les répercussions sur l'environnement des aménagements et des activités qu'ils projettent. En vertu de la directive nationale de gestion 2.4.2 de Parcs Canada sur l'évaluation des impacts, la portée de ces évaluations environnementales est étendue aux ressources culturelles de manière à n'engendrer qu'un seul rapport. L'évaluation

environnementale stratégique de ce plan directeur est présentée dans un document distinct intitulé « *Examen environnemental stratégique du plan directeur du lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais* » et seul un résumé est présenté ici.

La gestion du lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais s'effectue dans un contexte particulier car, de façon générale, les ressources culturelles et naturelles occupent majoritairement des parties différentes de l'île; le milieu naturel caractérise toute la partie nord de l'île alors que les ressources culturelles (patrimoine bâti, vestiges archéologiques, aménagements, paysages culturels...) se concentrent plus particulièrement dans la partie sud.

---

## Approche méthodologique

L'approche adoptée pour l'évaluation du plan s'effectue en plusieurs étapes. Les orientations présentées dans le plan directeur sont examinées pour vérifier leur conformité avec le mandat et les politiques de Parcs Canada. Par la suite, les aménagements et les activités qu'implique la mise en valeur du lieu sont analysés de manière à faire ressortir les sources de stress. Ces impacts sont par la suite caractérisés en termes de durée (temporaire ou permanent) et de niveau de préoccupation (nul, peu préoccupant ou préoccupant). Des mesures générales visant à diminuer les impacts négatifs anticipés sont ensuite définies.

## Portée de l'évaluation environnementale

Cette évaluation environnementale stratégique se fonde sur la documentation existante ainsi que sur les avis de divers spécialistes oeuvrant dans le domaine des ressources naturelles et culturelles. Les ressources biophysiques (le sol, l'air, l'eau, la végétation et la faune) et les ressources culturelles (les paysages culturels, le patrimoine bâti et les ressources archéologiques) sont considérées. Toutefois, l'examen des impacts cumulatifs se limite pour sa part aux éléments valorisés du milieu.

## Conformité des orientations stratégiques du plan directeur

Dans l'ensemble, les aménagements et les activités proposés dans le plan directeur du lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais ne compromettent pas l'intégrité commémorative ni la connaissance et l'appréciation du patrimoine. Au contraire, ils fournissent dans l'ensemble un appui

aux composantes du mandat de Parcs Canada. L'incidence des autres aménagements ou activités est neutre à ces égards.

Plusieurs orientations stratégiques sont notées dans le plan directeur relativement à la protection et la mise en valeur des ressources naturelles et à la gestion écologique du lieu. Ces orientations visent le développement durable, les paysages naturels ainsi que la gestion de la flore et de la faune. Elles apportent une plus-value à la vision globale du lieu et favorisent une meilleure gestion. L'incidence des orientations stratégiques visant l'intégrité commémorative et les services aux visiteurs indique, dans quelques cas, des conflits potentiels ou un manque d'information.

## Identification des sources d'impacts et évaluation des préoccupations environnementales

L'analyse des impacts appréhendés sur les ressources naturelles a fait ressortir plusieurs préoccupations en ce qui a trait à la végétation et à la faune.

La restauration des bâtiments situés à proximité du littoral, le réalignement éventuel de la piste d'atterrissage, la valorisation des paysages ainsi que les visites autonomes soulèvent plusieurs préoccupations quant aux impacts négatifs qui pourraient être générés sur des sites de plantes rares ou menacées du littoral. Pour sa part, la végétation terrestre est susceptible d'être affectée par la restauration des bâtiments, la valorisation des paysages, la mise en valeur des ressources culturelles et des vestiges archéologiques, l'aménagement des sentiers et les visites autonomes. Le réalignement éventuel de la piste d'atterrissage est le projet qui présente le plus d'impacts potentiels, tant sur la végéta-

---

tion que sur les autres constituantes biophysiques comme le sol et le drainage des eaux. Enfin, la restauration de certains bâtiments risque de perturber fortement les colonies de chauves-souris présentes sur l'île.

Toutefois, il est apparu que les impacts appréhendés sur les ressources culturelles sont majoritairement préoccupants mais qu'ils peuvent être atténués. Les visites guidées en groupe dans les édifices patrimoniaux pourraient engendrer le bris et l'usure accélérée de certaines composantes des bâtiments ou des pièces de collection si la capacité d'accueil de ces bâtiments était dépassée. Les modalités du transport en commun créent en outre des préoccupations quant au patrimoine culturel. Cela entraîne des problèmes de stationnement de véhicules, de bruit, de poussière, etc., qui nuisent à l'appréciation des ressources culturelles.

Il importe que le développement d'une vision prospective soit fondé sur les études ethno-historiques, archéologiques et autres susceptibles de créer un rapport de continuité entre le paysage culturel autrefois mis en place — depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et, plus spécifiquement, depuis 1832 — et l'actuel processus de mise en valeur. Entre ces deux temps forts, s'est déroulé un scénario de dépérissement de toutes les ressources culturelles, dont celui du paysage culturel. La vision prospective doit se traduire par la protection et le rétablissement de ce qui fait l'esprit du lieu, par le renouvellement du dialogue entre le patrimoine bâti et son aménagement paysager propre.

## Impacts cumulatifs

La végétation de la portion sud de l'île est tout particulièrement sujette aux impacts cumulatifs. Après avoir vécu la mise en place des installations reliées aux quarantaines humaine et animale, l'île subira d'autres stress qui viendront

s'ajouter aux précédents en raison, notamment, de la mise en valeur du lieu et de son ouverture progressive au public. Cette préoccupation est d'autant plus vive que la mise en valeur du lieu implique plusieurs interventions et propose un accroissement de la fréquentation du site et des visites autonomes. Ces facteurs sont susceptibles d'avoir une incidence sur des sites de plantes rares ou menacées ainsi que sur l'augmentation de la fragmentation des sites naturels, laquelle pourrait se traduire par la perte d'espèces arborescentes, une plus grande susceptibilité aux maladies et une diminution de la résistance aux intempéries.

Les effets combinés du temps, des travaux de restauration et d'aménagements successifs ainsi que la fréquentation du lieu par un nombre considérable de visiteurs constituent des facteurs de stress considérables sur des ressources somme toute fragiles et non renouvelables. Sans une approche respectueuse du tissu patrimonial et un contrôle du développement des infrastructures d'accueil et de visite, la conservation des caractéristiques essentielles du lieu historique national pourrait s'en trouver menacée.

## Stratégies d'atténuation

Pour contrer les effets négatifs appréhendés de mise en valeur du lieu, les stratégies suivantes devront être mises en application :

- afin de respecter l'intégrité commémorative et la protection des ressources naturelles de la Grosse Île, les projets et les activités proposés devront être soumis à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale ou à la directive de Parcs Canada;
- l'accès au littoral devrait être restreint au minimum, autant durant la phase des travaux de restauration des bâtiments que lors

---

des visites, afin d'éviter toute perturbation de ce milieu fragile où l'on retrouve les plantes rares et menacées;

- un plan de zonage de l'île devra être élaboré et intégré au plan directeur lors de la prochaine mise à jour du document.
- la gestion de la végétation telle que proposée exigera un suivi lorsque requis, afin de minimiser l'impact sur les paysages et de s'assurer qu'il n'y a pas de nouvelles plantes envahissantes ou exotiques qui colonisent l'île. En outre, des indicateurs environnementaux devraient être mis en place afin de vérifier la capacité de support des ressources naturelles.
- le projet de réalignement éventuel de la piste d'atterrissage devra être conçu de manière à minimiser les impacts sur le drainage des eaux de surface et la dégradation du littoral;
- la restauration des bâtiments devra tenir compte de l'objectif d'assurer la préservation des colonies de chauves-souris, dont les populations diminuent de façon importante à l'échelle mondiale;
- un programme de fouilles préventives et/ou de surveillance archéologique devra être mis en oeuvre lors de l'exécution de tous les travaux d'excavation et de terrassement associés à la construction, à la réfection ou à la mise en valeur des ouvrages et bâtiments ou, encore, à l'implantation des infrastructures de services. Le cas échéant, des mesures (fouilles de sauvetage ou stabilisation du site) devront être prises pour éviter la dégradation des vestiges mis au jour à des fins d'exposition permanente.

## Conclusion

Les résultats de cette évaluation environnementale stratégique nous amènent à conclure que, sur la base des informations disponibles, le concept de mise en valeur retenu pour ce lieu historique national est acceptable, tant sur le plan environnemental que patrimonial. Dans l'ensemble, les orientations stratégiques qui sont présentées appuient le mandat et les politiques de gestion de Parcs Canada. Toutefois, cet examen a fait ressortir des préoccupations importantes en matière de protection des ressources culturelles et naturelles. En outre, on a observé des conflits potentiels entre la préservation de l'intégrité commémorative et la protection du patrimoine naturel. L'établissement d'un plan de zonage tel que décrit dans le document « *Principes directeurs et politiques de gestion* » de Parcs Canada permettrait sans doute de solutionner ou du moins, de réduire ces conflits. D'ailleurs, cette mesure est préconisée dans le plan directeur mais elle est reportée au moment où ce dernier sera révisé.

Les impacts potentiels négatifs les plus préoccupants peuvent être atténués par l'application de mesures techniques connues ou d'autres moyens prouvés efficaces dans le passé. Des évaluations environnementales plus approfondies des projets devront être entreprises à une étape ultérieure de la planification du lieu, lorsqu'on connaîtra suffisamment de détails quant à leur réalisation. À ce niveau stratégique, les résultats de l'évaluation environnementale indiquent que les orientations relatives à la mise en valeur du lieu ne nuiront pas à l'atteinte des objectifs fixés en matière d'intégrité commémorative et de protection du milieu naturel.

---

# Conclusion

C'est au gestionnaire responsable des lieux historiques nationaux de la grande région de Québec qu'incombera la tâche de mettre en oeuvre les orientations de gestion qui précèdent. Le calendrier de mise en oeuvre sera défini en fonction des disponibilités budgétaires et des priorités arrêtées au niveau local, régional et national.

Les interventions et les mesures destinées à assurer l'intégrité commémorative du lieu et à offrir des services de qualité au public seront privilégiées. Dans cette optique, les interventions auxquelles Parcs Canada compte s'attaquer en priorité au lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais sont les suivantes :

- compléter la planification de la mise en valeur du lieu par la réalisation d'un plan d'intervention sur les ressources architecturales;
- effectuer les travaux appropriés pour assurer la protection des ressources culturelles de niveau 1, notamment des ressources architecturales présentement menacées;
- présenter au lazaret la thématique de commémoration identifiée;
- compléter les travaux de réfection du quai ouest;
- poursuivre les travaux portant sur les infrastructures de services et construire une nouvelle citerne;
- produire un plan de zonage de l'île et poursuivre les recherches en vue de protéger les ressources naturelles.
- poursuivre les recherches liées à l'acquisition des connaissances requises pour assurer l'intégrité commémorative du lieu;



*Fonds Gilles Pruneau  
Parcs Canada, juin 1947*





---

# Remerciements

*Le plan directeur du lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais est essentiellement le fruit d'un travail d'équipe. Des tous premiers efforts de collecte de données et d'orientation thématique entrepris en 1988-1989 jusqu'à la publication du plan, il se sera écoulé une douzaine d'années ponctuées d'épisodes marquants, telles les consultations publiques entreprises d'un bout à l'autre du pays en 1992-1993 et l'entrée en scène du comité-conseil.*

*Nombreux au cours de ces années sont ceux et celles qui, animés par leur passion indéfectible pour la Grosse Île, ont participé activement à l'élaboration de ce plan directeur et aux documents de planification qui l'ont précédé. Des remerciements particuliers s'adressent aux membres du groupe de travail assigné à ce projet, tous des pionniers de la première heure : André Charbonneau, historien, Pierre Paré et Gilles Fortin, architectes, Monique Élie, archéologue, Michel Barry, spécialiste de la communication et de la mise en valeur du patrimoine, ainsi que Alain Maltais, régisseur du lieu historique.*

*Plusieurs personnes, tant à Parcs Canada qu'à l'extérieur de l'organisme, ont mis au service de l'exercice de planification du lieu leurs connaissances, leurs talents et leur expérience; je pense ici à Yvan Fortier, ethnologue, aux historiens André Sévigny et Christine Chartré, à Francine Auclair, architecte, à Marie-Andrée Leith, analyste en marketing touristique, à Annette Viel, spécialiste de la communication et de la mise en valeur du patrimoine, à Yves Beauchesne et Michel Carrier, responsables des études sur le milieu naturel et l'environnement effectuées à l'île, à Diane Lebrun, gestionnaire de la collection d'objets, à Simon Courcy, conservateur, à Luc Bérard et Chantal Prud'homme, architectes du paysage, à Pierre Lessard, réalisateur en interprétation, à Renald Rodrigue, planificateur de l'expérience de visite, ainsi qu'à Rose-Aimée Bouchard, coordonnatrice du programme de participation du public.*

*Je m'en voudrais de ne pas souligner les noms de Renée Lemieux et de Linda Bernier qui ont tout fait pour faciliter les séjours de l'équipe de projet sur la Grosse Île, de François Duchesne et du personnel d'Agriculture Canada autrefois en poste à la Grosse Île pour leur accueil et leur aide technique, et des membres du comité-conseil, Mme Marianna O'Gallagher, Mme Jean Burnett, du regretté Jean Hamelin et de M. Larkin Kerwin pour leur coopération et leur ouverture d'esprit.*

*Enfin, des remerciements spéciaux s'adressent à Claire Beaudoin qui a patiemment transcrit et révisé l'ensemble du manuscrit ainsi qu'à Christiane Hébert, infographiste, qui a réalisé la cartographie, la recherche iconographique, la conception graphique et le montage du document.*

**Jean Barry**  
Planificateur



---

# Annexe 1 :

## *Rapports de recherche et autres ouvrages de référence*

ANICK, Norman. *Grosse Ile and Partridge Island Quarantine Stations*, Ottawa, Historic Sites and Monument Board of Canada, Agenda Paper No 1983-19, 1984.

BERGERON, Yves et Renée MARTEL. *Programme de collection du LHN de la Grosse-Île*, Québec, Environnement Canada, Service des parcs, Gestion des collections, 1991.

BOUCHARD, Éleine. *Catalogue documentaire des objets historiques du LHN de la Grosse-Île*, sous la direction de Y. Bergeron, Québec, Environnement Canada, Service des parcs, Gestion des collections, 1990, 2 tomes, s. p.

BOUCHARD, Éleine. *Catalogue raisonné des objets historiques du LHN de la Grosse-Île*, sous la direction de Y. Bergeron, Québec, Environnement Canada, Service des parcs, Gestion des collections, 1990, 950 p.

CARRIER, Michel. *Études toxicologiques sur la Grosse Île - Recommandations et actions prises*, Environnement Canada, Service des parcs, District de Québec, Service de protection et de conservation, mars 1991, 9 p.

CARRIER, Michel. *Plan de sécurité publique des parcs et lieux historiques nationaux du district de Québec*, Service de conservation et de protection, District de Québec, septembre 1993.

CARRIER, Michel et Luc FOISY. *Synthèse et analyse de l'information sur la toxicité de Grosse-Île*, Québec, Environnement Canada, Service des parcs, District de Québec, 1989, 17 p.

CHARBONNEAU, André et André SÉVIGNY. *1847, Grosse-Île au fil des jours*, Patrimoine canadien, Parcs Canada, Québec, juin 1997, 283 p.

CHARBONNEAU, André et Doris DROLET-DUBÉ. *Répertoire des décès de 1847 à la Grosse Île et en mer*, Patrimoine canadien, Parcs Canada, Québec, 1997, 108 p.

CHARTRÉ, Christine. *Chronologie des aménagements de Grosse-Île : 1796-1990*, Québec, Environnement Canada, Histoire et archéologie, février 1992, 458 p.

CHARTRÉ, Christine. *Évolution physique et structurale des deux quais de Grosse-Île*, Québec, Environnement Canada, Histoire et archéologie, septembre 1989, 28 p., révisé en décembre 1991, 163 p.

CHARTRÉ, Christine. *La désinfection dans le système quarantenaire de Grosse-Île : 1832-1937*, Parcs Canada, Gestion du patrimoine culturel, Québec, 1995, 345 p.

---

CHARTRÉ, Christine. *Le traitement des maladies contagieuses à la station de la Grosse-Île, 1832 -1927*. Parcs Canada, Patrimoine culturel et biens immobiliers, Centre de services du Québec, 2001, 341 p.

CHARTRÉ, Christine. *Rapport synthèse sur les aménagements de Grosse-Île : 1832 à nos jours*, Québec, Environnement Canada, Histoire et archéologie, février 1992, 378 p.

CIVILIUM. *Grosse-Île, rapport et étude préliminaire, services d'infrastructures pour le secteur ouest*, avril 1994.

CLOUTIER, Pierre. *Surveillance archéologique à la Grosse Île : structure et conjoncture*, Patrimoine canadien, Parcs Canada, Québec, juin 1997, 61 p. + annexes.

CONSULTANTS BPR. *Étude des infrastructures de services de la Grosse-Île*, Rapport final, travail exécuté pour le compte de Travaux publics Canada, Service canadien des parcs, Québec, avril 1991.

DALLAIRE, M. et ass. *Conservation et réhabilitation - Bâtiment de désinfection et buanderie*, en collaboration avec le Groupe Dessau, janvier 1994.

DESPRÉS, Robert et ass. *Études et analyses de solutions pour l'approvisionnement en eau*, Travaux publics et services gouvernementaux, Services immobiliers pour Patrimoine canadien et Environnement Canada, Montmagny, mars 1998, 26 p. + 9 annexes.

DORION, Nicole. *Catalogue raisonné des objets de culte de la chapelle St. John the Evangelist*, sous la direction de Y. Bergeron, LHN de la Grosse-Île, Québec, Environnement Canada, Service des parcs, Gestion des collections, 1990, 149 p.

DORION, Nicole. *Catalogue raisonné des objets de culte de la Mission Saint-Luc*, sous la direction de Y. Bergeron, LHN de la Grosse-Île, Québec, Environnement Canada, Service des parcs, Gestion des collections, 1990, 502 p.

DROLET-DUBÉ, Doris. *Étude historique de la forêt, du littoral et du sol*, LHN de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, Parcs Canada, Québec, 1998, 60 p.

ENVIRONNEMENT CANADA. SERVICE DES PARCS. *Le patrimoine architectural de la Grosse-Île - Rapport 90-31*, dossier présenté au Bureau d'évaluation des édifices du patrimoine, Histoire et archéologie, Québec, juin 1991, 579 p.

ENVIRONNEMENT CANADA. SERVICE DES PARCS. *LHN de la Grosse-Île - Concept de mise en valeur*, Québec, mars 1992, 87 p., (F&A).

ENVIRONNEMENT CANADA. SERVICE DES PARCS. *LHN de la Grosse-Île - Concept de mise en valeur - Supplément d'information*, Québec, 1992, 24 p., (F&A).

ENVIRONNEMENT CANADA. SERVICE DES PARCS. *LHN de la Grosse-Île - Orientation du projet*, Région du Québec, Québec, décembre 1989, 58 p., (F&A).

---

ENVIRONNEMENT CANADA. SERVICE DES PARCS. *LHN de la Grosse-Île*  
*Recueil des mémoires présentés à Montmagny le 22 avril 1992;*  
*Recueil des mémoires présentés à Québec le 28 avril 1992;*  
*Recueil des mémoires présentés à Montréal le 20 mai 1992;*  
*Recueil des mémoires présentés à Vancouver les 22 et 23 mars 1993;*  
*Recueil des mémoires présentés à Fredericton le 29 mars 1993;*  
*Recueil des mémoires présentés à Toronto le 13 avril 1993;*  
*Recueil des mémoires présentés à Toronto le 14 avril 1993;*  
*Recueil des mémoires présentés à Toronto le 15 avril 1993.*

ENVIRONNEMENT CANADA. SERVICE DES PARCS. *LHN de la Grosse-Île - Thèmes et objectifs*, Région du Québec, Québec, février 1989, 24 p.

ENVIRONNEMENT CANADA. SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE. *Inventaire faunique de Grosse-Île avec emphase sur les oiseaux*, Québec, janvier 1993.

ENVIRONNEMENT CANADA. TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX. *Évaluation environnementale, projet de dragage*, Québec, mai 1996, 14 p. + 5 annexes.

FORSTER, Merna. *Through the Eyes of Immigrants 1832-1842*, thèse de M.A. déposée à l'Université Laval, avril 1991.

FORTIER, Yvan. *La vie quotidienne à Grosse-Île; étude de potentiel ethnographique*, Québec, Service canadien des parcs, 1992, 95 p.

FORTIER, Yvan. *L'édifice de désinfection à Grosse-Île; étude de documents d'archives*, Québec, Parcs Canada, 1994, 550 p.

FORTIER, Yvan et Jean ETCHEVERRY. *Inventaire des artefacts à protéger à la Grosse-Île*, Parcs Canada, Histoire et archéologie, Québec, 1985, 2 volumes.

FORTIER, Yvan, F. AUCLAIR, R. COUTURE, C. MARTIN. *L'édifice de désinfection à Grosse-Île; notes d'observation, sondage architectural*, août-septembre 1993, Québec, Parcs Canada, 1993, 184 p.

FRÉDÉRIC, François. *L'accueil et la désinfection à Grosse-Île : 1892-1937; esquisse pour une interprétation de la collection historique et des structures architecturales*, sous la direction de Y. Bergeron, Environnement Canada, Service des parcs, Gestion des collections, Québec, 1991, 114 p.

GAUTHIER, M. R. BRUNET et J. MCDUFF. *Inventaire acoustique des chiroptères du lieu historique national de la Grosse Île - Été 1997*, firme Envirotel inc. Pour Parcs Canada, District de Québec, 1998, 36 p.

GAUVIN, Robert. *Étude archéologique du bâtiment de désinfection et de l'atelier de charpenterie et de plomberie de la Grosse Île*, Parcs Canada, Gestion du patrimoine culturel, Québec, 1996, 337 p.

---

GAUVIN, Robert. *Le bâtiment de désinfection de la Grosse Île, éléments archéologiques*, Parcs Canada, Gestion des ressources culturelles, Québec. 1997, 28 p. + figures.

GAUVIN, Robert. *Lieu historique national de la Grosse Île : l'implantation des infrastructures de services et les ressources archéologiques*, Parcs Canada, Gestion du patrimoine culturel, Québec, 1996, 7 p. + annexes.

GAUVIN, Robert. *L.H.N. de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais - Le secteur sud-ouest de la baie de l'hôpital : un témoin de l'évolution de la Grosse Île*, Parcs Canada, Gestion du patrimoine culturel, Québec. s.d. (1996), 19 p. + figures.

GROUPE CONSEIL BBGL et SOLIVAR. *Grosse-Île - Potentiel d'utilisation des bâtiments : édifice d'accueil #29 et bâtiments #16, #19, #22, #29, #49 et #100*; Québec, 1991.

GROUPE DRYADE LTÉE. *Inventaire de la végétation littorale*, LHN de Grosse-Île, Québec, novembre 1993.

GUIMARD, Luc. *Relevé toponymique de la Grosse-Île*, Québec, octobre 1987, 83 p.

GUIMONT, Jacques. *Étude du potentiel archéologique de la Grosse-Île*, Patrimoine canadien, Parcs Canada, Québec, 1992, 280 p. + annexe + 4 pochettes de cartes.

GUIMONT, Jacques. *Grosse-Île : Intervention archéologique dans le cadre des travaux préventifs au lavoir de 1855, ressource archéologique n° 16*, Service canadien des parcs, Québec, 1992, 22 p.

GUIMONT, Jacques. *Inventaire des ressources archéologiques de la Grosse Île : guide d'utilisation*, Patrimoine canadien, Parcs Canada, Québec, 1992, 67 p. + annexe.

GUIMONT, Jacques et Guy PLOURDE. *Inventaire des ressources archéologiques de la Grosse-Île*, Patrimoine canadien, Parcs Canada, Québec, 1992, 1 184 p.

HAGEAUX, Céline et Renald RODRIGUE. *LHN de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, Plan de valorisation et de protection du paysage*, sous la direction de Luc Bérard, Québec, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Services immobiliers pour Parcs Canada, mai 1999, 44 p. + 2 annexes, ill. + cartes.

LABRECQUE, J., J. CAYOUILLE et K. MARINEAU. *Inventaire et localisation des plantes d'intérêt des milieux terrestres, lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais*, FloraQuebeca pour Parcs Canada, Québec, 1999, 49 p.

LAJEUNESSE, D. *Plan de gestion de la salicaire pourpre, lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais*, Parcs Canada, Québec, 1998, 43 p.

LAJEUNESSE, D., J. BRISSON. *Les plantes introduites, lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais*, FloraQuebeca pour Parcs Canada, Québec, 1998, 24 p.

---

L'ÉCART-TYPE. *Étude de marché - LHN de la Grosse-Île, Volet I : L'environnement*, janvier 1990, 78 p.; *Volet II : Les clientèles actuelle et potentielle*, décembre 1990, 170 p. + 9 annexes; *Volet III : Indicateurs relatifs à la capacité de support*, produit pour le Service canadien des parcs, Région du Québec, section Politique et recherche socio-économique.

MALLETTE, MAJOR, MARTIN. *La Grosse Île - projet de développement récréotouristique*, en collaboration avec Y. Ménard et Pluram inc., rapport final, Québec, mai 1986, 151 p. + annexes.

MARINEAU, K. *Étude de l'ail des bois (Allium Tricoccum Ait.) Au lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais*, Québec, 1997, 30 p.

MARINEAU, K. et R. VAUDRY. *Étude de la végétation forestière, lieu historique national de la Grosse-Île*, Parcs Canada, District de Québec, 1995, 30 p.

MARINEAU, K. et R. VAUDRY. *Inventaire et localisation des plantes d'intérêt, lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais*, Parcs Canada, Québec, 1997, 30 p.

MCDUFF, J., R. BRUNET et M. GAUTHIER. *Inventaire des chiroptères du LHN de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, étapes complémentaires - été 1998*, firme Envirotel inc. Pour Parcs Canada, Québec, 1999, 35 p.

MERCIER, Guyta et A. ROULEAU. *Inventaire biophysique de Grosse-Île*, mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du baccalauréat en aménagement des ressources forestières, Faculté de foresterie, Université Laval, Québec, avril 1988, 2 volumes.

PATRIMOINE CANADIEN. *Priorités de conservation des ressources naturelles, lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais*, Parcs Canada, Québec, 1997.

PATRIMOINE CANADIEN. PARCS CANADA. *LHN de la Grosse Île, Compte rendu du programme de participation du public*, Québec, mars 1994, 55 p. + annexes.

PATRIMOINE CANADIEN. PARCS CANADA. *LHN de la Grosse-Île, Rapport du comité- conseil*, Québec, août 1995, 12 p. et annexes (F & A).

PATRIMOINE CANADIEN. PARCS CANADA. *LHN de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais : étude sur la satisfaction des visiteurs*, 1998, Québec, Marketing et Affaires du programme, janvier 1999, 11 p. + 2 annexes.

PIETTE, AUDY, BERTRAND, LEMIEUX et ass. *Inspection et étude structurale du quai*, Québec, juillet 1994.

PIETTE, AUDY, BERTRAND, LEMIEUX et ass. *Rapport d'étude - Étude technique d'accessibilité à la Grosse-Île; Volet 1 : Conditions de la circulation maritime dans le secteur de l'archipel de Montmagny; Volet 2 : Évaluation des infrastructures portuaires de la Grosse-Île*, rapport produit pour l'Écart-type dans le cadre de l'étude de marché, Québec, février 1991

---

PLOURDE, Guy. *Grosse-Île : Surveillance archéologique lors des travaux préventifs au lavoir de 1855 (ressource archéologique n° 16)*, Service canadien des parcs, Québec, 1992, 20 p.

PLOURDE, Michel. *Étude de potentiel paléohistorique (amérindien) de la Grosse Île, projet 89-1535*, Environnement Canada, Service canadien des parcs, Québec, 1990 (Ottawa, Rapport sur microfiches n° 462), 51 p.

PRUD'HOMME, Chantal. *Étude sur le paysage de Grosse-Île - Rapport préliminaire*, Architecture et génie, Travaux publics et services gouvernementaux Canada pour Parcs Canada, Québec, novembre 1994, 104 p. + annexe.

RINGUET, Nadia. *Relevé des cimetières du LHN de la Grosse-Île*, sous la direction de Y. Bergeron, Québec, Environnement Canada, Service des parcs, Gestion des collections, 1989.

RODRIGUE, R. *Lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais - Plan d'expérience de visite*, Patrimoine canadien, Parcs Canada, Québec, décembre 1998, 62 p.

SÉVIGNY, André. *Frederick Montizambert (1843-1929)*, Service canadien des parcs, Région du Québec, Histoire et archéologie, Québec, avril 1991, 4 p.

SÉVIGNY, André. *Étude polyphasique des aménagements de la Grosse-Île, 1832-1980*, Parcs Canada, Québec, 1991, 187 p.

SÉVIGNY, André. *Les cimetières de la Grosse Île : quelques précisions historiques*, en collaboration avec André Charbonneau, Québec, Parcs Canada, 1992, 12 p.

SÉVIGNY, André. *L'immigration canadienne aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles : les « où, quand, comment, pourquoi » d'un phénomène*, Service canadien des parcs, Région du Québec, Histoire et archéologie, Québec, mai 1991, 29 p.

SÉVIGNY, André. *Synthèse sur l'histoire de l'immigration au Canada via Québec entre 1815 et 1945*, Parcs Canada, Région du Québec, Services professionnels et techniques, Gestion du patrimoine culturel, Québec, avril 1995, 403 p. (incl. photographies).

TREMBLAY, Claudie. *Plan d'urgence environnementale - District de Québec*, Environnement Canada, Service canadien des parcs, dossier 92-0714, mars 1993, 83 p. + annexe.

TREMBLAY, Claudie. *Vérification de la conformité environnementale*, Service de protection et conservation, District de Québec, novembre 1993, 21 p. + annexes.

VAUDRY, R. *État de la situation du cerf de Virginie, lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais*, Parcs Canada, Québec, 1999, 31 p.

VAUDRY, R. *Plan de gestion des chauves-souris, lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais*, Parcs Canada, Québec, 1999, 31 p.



---

# Annexe 2 :

## *Priorités de conservation des ressources naturelles de la Grosse Île*

Le processus de planification du lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais nous oblige à examiner la vocation des différents secteurs de l'île sous l'angle de la conservation des ressources naturelles, dans le but d'harmoniser les objectifs de protection du milieu biophysique avec l'utilisation projetée du territoire. Dans un premier temps, l'identification des priorités de conservation aura permis de bien saisir l'effort de protection à mettre en oeuvre au niveau des ressources naturelles de ce lieu historique. En second lieu, ces priorités aideront à concilier l'aménagement des ressources naturelles et historiques à des fins éducatives et « récréatives ».

Les priorités de conservation des ressources naturelles se rattachent aux éléments et aux composantes floristiques et fauniques de l'île qui représentent, au point de vue écologique, une valeur fondamentale en termes de conservation et elles sont présentées ici par ordre d'importance. À titre d'exemple, les secteurs de l'île identifiés comme « priorité I » englobent les composantes qui suscitent les plus grandes préoccupations de conservation; notons à cet égard que l'ensemble du littoral de la Grosse Île représente sans conteste le secteur où se concentrent très majoritairement les priorités I de préservation des ressources naturelles.

### **MÉTHODOLOGIE**

La méthode d'analyse utilisée pour élaborer les priorités de conservation à la Grosse Île découle principalement des travaux de Pelletier (1986) réalisés dans la Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan et, dans une moindre mesure, de ceux de Lajeunesse et *al.* (1995) s'appliquant à Communauté urbaine de Montréal. Évidemment, l'analyse a été adaptée à la situation particulière de la Grosse Île et en fonction des connaissances actuellement disponibles.

### **CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES NATURELLES**

On dispose à ce jour d'une bonne quantité d'informations sur les ressources floristiques de la Grosse Île et c'est ce qui explique que les priorités de conservation ont surtout été élaborées en fonction de ces ressources. L'analyse a principalement été réalisée à partir des communautés végétales identifiées par Marineau (1995). Chaque communauté a été examinée en fonction des critères suivants : la diversité, la sensibilité, l'état de perturbation et l'unicité. Les critères ont été évalués pour chaque groupement végétal sous forme d'une cote permettant de faciliter la priorisation et de favoriser l'objectivité. Le poids attribué à chacun de ces critères varie en fonction de leur importance au plan écologique. Les critères ont été définis de la façon suivante :

---

## Sensibilité

La sensibilité des groupements végétaux introduit le concept de fragilité intrinsèque de chaque composante et de représentativité (étendue et dispersion) de chaque groupement sur l'île. Ainsi, la sensibilité peut être reliée à la présence de plantes rares ou menacées, de milieux humides, de sols minces sujets à l'érosion, de plantes situées à la limite de leur aire de distribution, de groupements particuliers faiblement représentés sur l'île, etc. La sensibilité représente le critère le plus déterminant, faisant intervenir la notion de vulnérabilité des communautés végétales aux perturbations du milieu. Soumises à des activités humaines, certaines ressources ou communautés végétales peuvent en effet être affectées de façon irréversible par altération ou destruction, ce qui justifie le poids élevé accordé à ce critère. Les cotes suivantes ont donc été établies :

Très élevée	:	12
Élevée	:	8
Moyenne	:	4
Faible	:	0

## Diversité

Le gouvernement fédéral s'est engagé à préserver la diversité biologique au pays. Par ailleurs, en tant qu'organisme de protection du patrimoine naturel et culturel, Parcs Canada se doit de protéger les habitats riches en espèces. C'est la raison pour laquelle le poids de ce critère a été jugé pratiquement aussi crucial que le précédent. Pour évaluer ce facteur et définir des cotes qualitatives appropriées, on a pris en compte la richesse en espèces et utilisé les indices de Simpson et de Shannon estimés pour chaque communauté végétale dans l'étude de Marineau (1995). Les cotes suivantes ont ainsi été définies :

Très élevée	:	8
Élevée	:	5
Moyenne	:	2
Faible	:	0

## État de perturbation

L'examen de l'état de perturbation de chaque communauté végétale tend à indiquer dans quelle mesure l'environnement actuel peut être considéré comme le résultat de l'évolution naturelle, compte tenu des perturbations importantes découlant de l'occupation de l'île. On a surtout tenu compte des perturbations des dernières décennies, de leur gravité et de leur caractère permanent. Le poids de ce critère est moindre que ceux cités précédemment; toutefois, il joue un rôle non négligeable puisqu'il permet de distinguer les secteurs les plus représentatifs et les moins perturbés parmi les communautés végétales de l'île. Les cotes suivantes ont été établies :

Élevé	:	0
Moyen	:	2
Faible	:	4

## Unicité

Certaines communautés végétales peuvent être caractérisées d'« uniques » sur l'île ou dans la région. Elles peuvent constituer des entités distinctives en fonction :

- de leur nature intrinsèque comme unité de paysage;
- de la présence dans la communauté d'espèces fauniques ou floristiques rares ou menacées, en faible abondance ou distribuées de façon sporadique;
- de leur conservation dans un état naturel ou faiblement perturbé par l'occupation humaine.

---

Les cotes associées à ce critère sont les suivantes :

Caractère unique	:	4
Caractère non unique	:	0

La somme des cotes obtenues pour chacune des communautés végétales de la Grosse Île nous a permis d'établir les priorités de conservation du lieu (voir tableau), lesquelles s'établissent selon les classes suivantes :

- Priorité I : les valeurs numériques comprises entre 28 et 18 inclusivement;
- Priorité II : les valeurs numériques comprises entre 17 et 13 inclusivement;
- Priorité III : les valeurs numériques comprises entre 12 et 8 inclusivement;
- Priorité IV : les valeurs numériques de 7 et moins.

Il importe de souligner toutefois que l'évaluation décrite précédemment n'a pas été appliquée aux groupements végétaux retrouvés sur le littoral. Étant donné que la majorité des éléments rares, menacés ou vulnérables sont répartis de façon plus ou moins regroupée sur tout le littoral de l'île, il apparaît évident que cette zone exige le plus haut degré de protection.

## PRIORITÉS DE CONSERVATION

Les communautés végétales et certains secteurs de l'île, pris comme entités et évalués suivant les critères élaborés précédemment, ont été regroupés par classes de priorité de conservation, étant considérés exclusivement sous l'angle de la préservation des ressources naturelles et faisant abstraction de leur valeur à des fins éducatives ou récréatives. Il va de soi que la démar-

che de priorisation est encadrée par une approche écologique de la conservation des ressources. Bien que n'étant pas une proposition officielle de zonage, les résultats de cet exercice n'en constituent pas moins un élément clé de l'exercice de planification du lieu, dans l'optique où la conservation est une responsabilité globale de Parcs Canada.

## DÉFINITION DES CLASSES DE PRIORITÉ

### Priorité I

Cette classe regroupe les composantes et les zones qui doivent recevoir le plus haut degré de protection. Ce sont des ressources à la fois « très sensibles » ou « sensibles et rares » ou « très rares » dans l'île ou au Québec et au Canada. Ce sont également des secteurs considérés comme « uniques » ou « très sensibles », compte tenu de la présence et de l'importance exceptionnelle d'éléments « très sensibles » ou « sensibles » ou constituant une combinaison remarquable d'éléments sur le plan de la diversité. Il s'agit en outre de secteurs très importants dans la perspective de la conservation des habitats dans l'île. Toute activité humaine dans les zones associées à cette classe de priorité risque d'entraîner la disparition éventuelle de l'entité. Leur réintégration à l'état originel, s'il y a eu dégradation, est généralement impossible ou nécessite l'intervention de l'homme.

Dans l'ensemble, cette catégorie englobe le littoral de la Grosse Île et certains secteurs en milieu terrestre situés à l'extrémité ouest de l'île. Ces derniers méritent une protection accrue puisqu'on y retrouve des espèces rares, telles que l'Ail des bois, la Floerkée fausse-proserpinie et la *Dryopteris Felix-mas*. Le littoral de la Grosse Île exige pour sa part un haut niveau de protection puisqu'il est très riche et qu'on y dénom-

---

bre actuellement 14 espèces rares, menacées ou vulnérables. De plus, certaines espèces se situent à la limite de leur aire de distribution. Le littoral de l'île compose en outre un habitat faunique remarquable qui accueille chaque année, lors des migrations, des milliers d'Oies des neiges et de canards. Durant la saison estivale, les grandes baies servent de sites de protection et d'alimentation à plusieurs espèces de canards et à d'autres oiseaux de rivage.

Les secteurs associés aux classes de « priorité I » devraient normalement être inclus dans une zone de « préservation spéciale », c'est-à-dire une zone où l'accès est interdit ou très limité et réglementé.

## **Priorité II**

Les aires classées « priorité II » regroupent les composantes qui devraient recevoir un haut degré de protection. Habituellement, il s'agit de ressources « très sensibles » ou « sensibles » et d'un intérêt particulier en termes de rareté et de représentativité. On y retrouve généralement des composantes rares dans l'île mais qui peuvent supporter jusqu'à un certain point l'utilisation, des composantes rares et fortement représentatives ainsi que des composantes représentatives fragiles. Il s'agit également de secteurs jugés « sensibles » ou « très sensibles » en fonction de l'importance relative des composantes d'intérêt, de leur répartition très diversifiée et de secteurs comportant de faibles traces de perturbations humaines récentes et dont l'environnement actuel est le résultat de l'évolution naturelle.

Ces zones sont susceptibles d'être détériorées par toute utilisation humaine qui va au-delà d'activités contrôlées à caractère éducatif.

Cette classe s'applique à des secteurs qui occupent une bonne partie de la superficie du lieu

historique national, couvrant l'extrémité ouest et nord-ouest de l'île ainsi qu'une zone sise au centre. Ces secteurs sont composés principalement de sapinières et d'érablières à l'intérieur desquelles la diversité floristique est relativement élevée. De plus, ces groupements végétaux se retrouvent sur des sols généralement minces et sujets à l'érosion.

Les aires visées devraient s'intégrer en majeure partie dans une zone dite « milieu sauvage », la diversité et la fragilité demeurant les critères décisionnels prioritaires.

## **Priorité III**

Les composantes ou secteurs classés en « priorité III » sont moins préoccupants que ceux des niveaux précédents en raison de leur capacité de support et de leur abondance relative. Ce type de priorité s'applique habituellement à des composantes ou à des aires caractérisées par une certaine fragilité mais qui, surtout, jouent un rôle particulier dans le paysage ou encore suscitent de l'intérêt de la part du public. Ces zones tolèrent habituellement des activités dispersées à caractère extensif.

À la Grosse Île, cette classe s'applique à une vaste étendue de l'île. Il s'agit surtout de milieux humides (aulnaies) et de forêts en régénération. Les jeunes forêts sont surtout caractérisées par une grande diversité végétale, alors que les milieux humides, de façon générale, sont sensibles aux perturbations. Cependant, plusieurs de ces communautés ont été plus ou moins perturbées par les activités anthropiques passées.

Ces aires devraient normalement être incluses dans une zone dite « milieu naturel », bien qu'en fonction d'une plus grande fragilité certaines pourraient être incluses dans une zone de « milieu sauvage ».

## RÉPERTOIRE DES PRIORITÉS DE CONSERVATION DE LA GROSSE ÎLE

Communautés végétales	N° de référence	Diversité				(4) Unicité	Sensibilité				État de perturbation			Total des cotes	Niveau de priorité
		(8) Très élevé	(5) Élevé	(2) Moyen	(0) Faible		(12) Très élevé	(8) Élevé	(4) Moyen	(0) Faible	(0) Élevé	(2) Moyen	(4) Faible		
Sapinière à érable rouge, pruche et bouleau blanc	1		5			0			4		0			9	III
	2		5			0			4		0			9	III
	3					4			4				4	12	III
	4		5			0			4				4	13	II
	5		5			0			4				4	13	II
	6				2	0			4				4	10	III
	7	8				0			4		2			14	II
	8		5			0			4				4	13	II
Sapinière à érable rouge, pruche et bouleau jaune	9		5			4	12						4	25	I
	10		5			0			4				4	13	II
Sapinière à érable rouge et épinette rouge	11	8				0			4				4	16	II
	12	8				0			4				4	16	II
	13	8				0			4				4	16	II
	14			4		0			4				4	12	III
Sapinière à cèdre, pin rouge et épinette rouge	15			4		4			4				4	16	II
	16				0	4			4		2			10	III
Érablière rouge à chêne rouge et sapin	17		5			0			4				4	13	II
	18		5			4	12						4	25	I
	19	8				0			4				4	16	II
	20		5			0			4				4	13	II
	21		5			0			4				4	13	II
Érablière rouge à sapin et dennstaedia	22		5			0			4				4	13	II
	23			2		0			4				4	10	III
	24			2		4			8		0			14	II
Marécage à aulne rugueux, cornouiller, chou puant et vérate commun	25			2		0			8				4	14	II
	26			2		0			8		0			10	III
	27			2		0			8			2		12	III
	28			2		0			8		0			10	III
	29				0	4			8		0			12	III
	30				0	0			8		0			8	III
	31				0	0			8				4	12	III
	32				0	0			8				4	12	III
Bétulaie à frêne blanc et chou puant	33				0	0			8		0			8	III
	34		5			0					2			11	III
	35	8				0			4				4	16	II
	36		5			0			4		0			9	III
	37			2		0			4				4	10	III
	38		5			0			4				4	13	II
Chênaie rouge à thuya, érable rouge et pin blanc	39		5			4			8		0			17	II
	40		5			4			8		0			17	II
	41		5			4			8				4	21	I
	42		5			4			8				4	21	I
Jeune forêt	43	8								0	0			8	III
	44	8				0				0		2		10	III
	45			2		4			8			2		16	II
	46		5			0				0			4	9	III
	47	8				0				0		2		10	III
Cédrière à genévrier et éricacée	48	8				4			8				4	24	I
	49	8				4			8				4	24	I
Pessière noire et cédrière	50			2		4			4				4	14	II

---

## Priorité IV

Les aires ou les secteurs rattachés à la classe de « priorité IV » correspondent aux zones habitées et aménagées de la Grosse Île. Ce sont des zones perturbées au point de vue écologique. À ce niveau, les mesures préconisées visent à assurer le développement durable de ces zones en fonction des règles qui les régissent. Certains secteurs regroupés sous cette classe pourraient requérir une attention particulière sur le plan de la conservation en fonction de la diversité et de la sensibilité du milieu. C'est notamment le cas des zones écotones entre les sites aménagés et le littoral.

En outre, certaines ressources présentes de façon ponctuelle devraient bénéficier de mesures de protection particulières. Bien que l'établissement des priorités de conservation de la Grosse Île soit fondé principalement sur les communautés végétales, il appert qu'à l'intérieur de la zone qualifiée de « priorité IV », on retrouve d'importantes colonies de chauves-souris. Cette ressource est d'autant plus intéressante que les populations de chauves-souris sont en régression dans le monde.

Les composantes ou superficies évaluées « d'intérêt » et classifiées dans une catégorie de « priorité IV » devraient éventuellement être insérées dans des zones dites « loisirs de plein air ».

## CONCLUSION

Les priorités de conservation dont il vient d'être fait état ont été établies en fonction des connaissances actuelles des ressources naturelles de la Grosse Île et sont fondées principalement sur les études floristiques menées jusqu'ici sur l'île; conséquemment, ces priorités sont sujettes à des modifications ultérieures en fonction de l'acquisition de nouvelles données.

Au moment de la parution du plan directeur (2001), la zone de priorité de conservation de niveau I est principalement associée au littoral puisqu'on y retrouve 14 espèces de plantes rares dont les populations sont réparties tout autour de l'île. Les communautés végétales à maturité de l'ouest et du nord-ouest de l'île constituent en grande partie la priorité de conservation de niveau II, alors que les milieux humides correspondent davantage au niveau III. Enfin, la zone de « priorité IV » correspond aux secteurs d'occupation et aux sites perturbés par les activités anthropiques.







Publié avec l'autorisation  
de la ministre du Patrimoine canadien  
© Ministre des Travaux publics et  
Services gouvernementaux Canada 2001

No de catalogue R64-105/22-2001F  
ISBN 0-662-82487-3



*This publication is available in English*

